Manuel du propriétaire **TAURUS** 2016

owner.ford.com

ford.ca

Novembre 2015
Première impression
Manuel du propriétaire
Taurus
Imprimé aux États-Unis

GG1J 19A321 BA

Manuel du propriétaire **TAURUS** 2016

FSC
MIXTE
Papier
FSC® C102270

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2015

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20151009195545

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel....7
Glossaire des symboles....7
Enregistrement de données....9
Proposition 65 de la Californie....11
Perchlorate....11
Ford Credit....12
Pièces de rechange recommandées....12
Avis spéciaux....13
Équipement de communication mobile....13
Options uniques d'exportation....14

Environnement

Protection de l'environnement....15

Sécurité enfants

Généralités....16
Installation de sièges d'enfant....18
Rehausseurs....24
Positionnement des sièges de sécurité enfants....26
Verrouillage sécurité enfants....28

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement....30
Utilisation des ceintures de sécurité....31
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité....33
Témoin et carillon de ceinture de sécurité....34
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité....34
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants....36

Personal Safety System™

Personal Safety System™....38

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement....39
Sacs gonflables du conducteur et du passager....40
Capteur de poids du passager avant....41
Sacs gonflables latéraux....44
Safety Canopy™....45
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable....46
Mise au rebut de l'airbag....47

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences....48
Télécommande....49
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue....53

MyKey™

Principes de fonctionnement....54
Création d'un dispositif MyKey....55
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey....56
Vérification de l'état du dispositif MyKey....58
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance....59
Diagnostic de panne MyKey....59

Serrures

Verrouillage et déverrouillage....61
Entrée sans clé....66
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur....68

Sécurité

Système antivol passif....69
Alarme antivol....70

Taurus (CPH) Canada/United States of America, frCAN, First Printing

Table des matières

Volant

Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage manuel....72
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique....72
Commande audio....73
Commande vocale....74
Programmateur de vitesse....74
Commande de l'affichage d'information....74
Volant chauffant....74

Pédales

Réglage des pédales....75

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces....76
Essuie-glaces automatiques....76
Lave-glaces....77

Éclairage

Généralités....78
Commande d'éclairage....78
Phares automatiques....79
Commande d'éclairage du tableau de bord....80
Phares à extinction temporisée....80
Feux de jour....81
Feux de route automatiques....81
Clignotants....82
Éclairage intérieur....83

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique....84
Ouverture centralisée....85
Rétroviseurs extérieurs....85
Rétroviseur intérieur....87
Pare-soleil....88
Écrans pare-soleil....88
Toit ouvrant....88

Combiné des instruments

Jauges....90
Témoins et indicateurs....92
Indicateurs et avertisseurs sonores....96

Affichage d'information

Généralités....97
Messages d'information....107

Climatisation

Commande manuelle de la température....120
Commande automatique de la température - Véhicules sans : Écran tactile....121
Commande automatique de la température - Véhicules avec : Chaîne AM/FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts....123
Commande automatique de la température - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony....125
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle....127
Glaces et rétroviseurs chauffants....130
Filtre à air d'habitacle....131
Démarrage à distance....131

Sièges

Positions assises appropriées....132
Appuie-tête....132
Sièges à commande manuelle....134
Sièges à commande électrique....135
Fonction de mémorisation....138
Sièges arrière....139
Sièges chauffants....140
Sièges à régulation de température....142
Accoudoir arrière....143

Taurus (CPH) Canada/United States of America, frCAN, First Printing

Table des matières

Ouvre-porte de garage universel
Ouvre-porte de garage universel.....144

Prises de courant auxiliaires
Prises de courant auxiliaires.....149

Espaces de rangement
Console centrale.....150
Console de pavillon.....150

Démarrage et arrêt du moteur
Généralités.....151
Commutateur d'allumage.....151
Démarrage sans clé.....152
Démarrage d'un moteur à essence.....152
Chauffe-moteur.....156

Carburant et remplissage
Consignes de sécurité.....158
Qualité du carburant.....159
Qualité du carburant.....160
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....161
Panne de carburant.....161
Ravitaillement.....162
Consommation de carburant.....164
Système antipollution 165

Boîte de vitesses
Boîte de vitesses automatique.....169

Transmission intégrale
Utilisation de la traction intégrale 173

Freins
Généralités.....181
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....182
Frein de stationnement.....182

Antipatinage
Principes de fonctionnement.....183
Utilisation de l'antipatinage.....183

Contrôle de stabilité
Principes de fonctionnement.....185
Utilisation du contrôle de stabilité.....186

Aides au stationnement
Principes de fonctionnement.....188
Aide au stationnement arrière.....189
Stationnement actif.....189
Caméra de rétrovision 194

Programmateur de vitesse
Principes de fonctionnement.....197
Utilisation du régulateur de vitesse.....197
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....198

Aides à la conduite
Alerte conducteur.....205
Système de maintien de trajectoire 206
Système d'information sur les angles morts.....210
Alerte de circulation transversale.....213
Direction.....217
Système d'avertissement de collision 218

Transport de charge
Filets de retenue.....221
Limite de charge.....221

Remorquage
Traction d'une remorque.....230

Taurus (CPH) Canada/United States of America, frCAN, First Printing

Table des matières

Poids de remorquage recommandés.....231
Vérifications de remorquage essentielles.....233
Transport du véhicule.....235
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....236

Conseils de conduite

Rodage.....238
Conduite économique.....238
Conduite dans l'eau.....239
Couvre-plancher.....240

Dépannage

Assistance dépannage.....242
Feux de détresse.....243
Coupure de carburant 243
Démarrage-secours du véhicule.....244
Système d'alerte après impact.....247

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires 248
En Californie (États-Unis seulement) 249
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 250
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 251
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 251
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 253
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 253
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 254

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....255
Remplacement d'un fusible.....264

Entretien

Généralités.....265
Ouverture et fermeture du capot.....266
Aperçu sous le capot - 2 L EcoBoost™.....267
Aperçu sous le capot - 3,5 L Ecoboost™.....268
Aperçu sous le capot - 3,5 L Duratec.....269
Jauge d'huile moteur - 2 L EcoBoost™.....270
Jauge d'huile moteur - 3,5 L Duratec/3,5 L Ecoboost™.....270
Vérification de l'huile moteur.....270
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....271
Vérification du liquide de refroidissement.....272
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 2 L EcoBoost™.....276
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 3,5 L Duratec/3,5 L Ecoboost™.....277
Vérification du liquide de frein.....280
Vérification du liquide de direction assistée.....281
Vérification du liquide de lave-glace.....281
Filtre à carburant.....281
Remplacement de la batterie de 12 V 281
Vérification des balais d'essuie-glace.....284
Remplacement des balais d'essuie-glace.....284
Réglage des phares.....284
Remplacement d'une ampoule.....286
Tableau de spécifications des ampoules.....287
Remplacement du filtre à air 289

Entretien du véhicule

Généralités....290
Produits de nettoyage....290
Nettoyage de l'extérieur....290
Cirage....292
Nettoyage du moteur....292
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace....292
Nettoyage de l'habitacle....293
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord....293
Nettoyage des sièges en cuir....294
Réparation de dommages mineurs à la peinture....295
Nettoyage des roues en alliage....295
Entreposage du véhicule....295

Jantes et pneus

Généralités....298
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire....298
Entretien des pneus....305
Utilisation de pneus été....319
Utilisation de chaînes à neige....320
Système de surveillance de la pression des pneus....321
Changement d'une roue....325
Spécifications techniques....331

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 2 L EcoBoost™....332
Spécifications du moteur - 3,5 L Duratec....332
Spécifications du moteur - 3,5 L Ecoboost™....333
Pièces Motorcraft - 2 L EcoBoost™....334
Pièces Motorcraft - 3,5 L Duratec....335
Pièces Motorcraft - 3,5 L Ecoboost™....336
Numéro d'identification du véhicule....337
Étiquette d'homologation du véhicule....338
Désignation du code de boîte de vitesses....338
Capacités et spécifications - 2 L EcoBoost™....339
Capacités et spécifications - 3,5 L Duratec....342
Capacités et spécifications - 3,5 L Ecoboost™....346

Chaîne audio

Généralités....351
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC/Radio satellite....352
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts....357
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/FM/CD....358
Radio par satellite....360
Prise d'entrée audio....362
Port USB....363
Centrale multimédia....363

SYNC™

Généralités....364
Utilisation de la reconnaissance vocale....366
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone....369
Applications et services du système SYNC™....385
SYNC™ AppLink™....395
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia....397
Dépannage du système SYNC™....408

Accessoires

Accessoires....420

Ford Protect

Ford Protect....422

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....425
Entretien périodique normal.....429
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....431
Dossier d'entretien périodique 434

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final.....445

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : *Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.*

Note : *Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc apparaître différemment sur votre véhicule.*

Note : *Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Note : *Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.*

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.

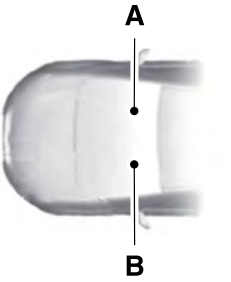

E154903

A Côté droit.
B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Avertissement de sécurité

Consultez le Guide du propriétaire

Système de climatisation

Freins antiblocage

Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

Pile

Électrolyte

Liquide de frein - sans produits pétroliers

Système de freinage

Filtre à air d'habitacle

Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant

Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé

Point d'ancrage inférieur pour siège enfant

Patte d'ancrage pour siège enfant

Régulateur de vitesse

Laissez refroidir avant d'ouvrir

Le filtre à air du moteur

Liquide de refroidissement du moteur

Température du liquide de refroidissement

Huile moteur

Gaz explosif

Avertissement concernant le ventilateur

Bouclage de ceinture de sécurité

Sac gonflable avant

Antibrouillard avant

Réinitialisation de la pompe d'alimentation

Porte-fusibles

Feux de détresse

Lunette arrière chauffante

Pare-brise chauffant

Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur

Cric

Conservez hors de la portée des enfants

Commande d'éclairage

Avertissement de basse pression des pneus

Maintenez un niveau de liquide approprié

Respectez les consignes d'utilisation

Alarme de détresse

Module d'aide au stationnement

Frein de stationnement

Liquide de direction assistée

Glaces électriques avant et arrière

Condamnation des glaces à commande électrique

Témoin d'anomalie du moteur

Sac gonflable latéral

Protégez-vous les yeux

Contrôle de la stabilité

Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule de SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses. Voir **SYNC™** (page 364).

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les

systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : ***Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.***

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contrait par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Note : ***Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911.*** *Voir* ***SYNC™*** *(page 364).*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Voir **SYNC™** (page 364).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS

Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

FORD CREDIT

(États-Unis seulement)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez opté pour les services de Crédit Ford pour financer ou louer votre véhicule, nous vous en remercions.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-800-727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été conçu en fonction des normes les plus rigoureuses au moyen de pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger des pièces d'origine Ford et Motorcraft d'origine pour la maintenance périodique ou la réparation de votre véhicule. Vous pouvez aisément identifier les pièces Ford et Motorcraft d'origine en recherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Pour vous assurer de profiter de votre véhicule des années durant, il est recommandé de suivre nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications énoncées dans le manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft d'origine satisfont à ces exigences ou les surpassent.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de réparation Ford d'origine satisfont à nos normes rigoureuses en termes d'ajustement, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance. Durant la conception du véhicule, nous confirmons que ces pièces réalisent le niveau de protection prévu en tant que système entier. Exigez des pièces de réparation Ford d'origine pour vous assurer de toujours bénéficier de ce niveau de protection.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement couvertes par une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à cause d'une défectuosité d'une pièce qui n'est pas fabriquée par Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Consultez les modalités de la garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS

Le non-respect de la consigne mise en lumière par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.

Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant devant un sac gonflable activé.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Le système de diagnostic embarqué (OBD-II) de votre véhicule est équipé d'un port de données pour le diagnostic, la réparation et la reprogrammation au moyen d'outils de diagnostic. L'installation d'un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford et qui utilise le port pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le diagnostic à distance du véhicule, la télématique ou la reprogrammation du moteur, peut générer des interférences ou endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut complémenter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.

Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien

AVERTISSEMENTS

adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosseur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 41).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant

E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les jeunes enfants ou les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures trois points

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et la sentiez s'enclencher. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège d'enfant.
- Passez l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule ne nécessite pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Effectuez les opérations suivantes pour installer un siège d'enfant avec une ceinture trois points :

Note : *Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.*

E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

E142529

2. Lorsque vous avez placé le siège d'enfant dans la position de siège appropriée, tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale derrière la languette.

E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

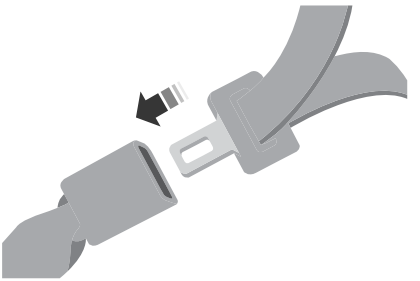

E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Note : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

E142533

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le jeu de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.

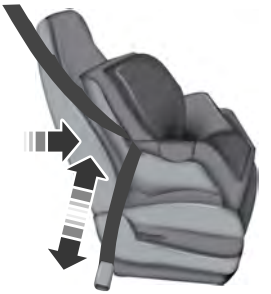

E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège au niveau de la sangle et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège de sécurité d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour une référence à un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENTS

Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENTS

Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité ou à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise du siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir à la ceinture pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

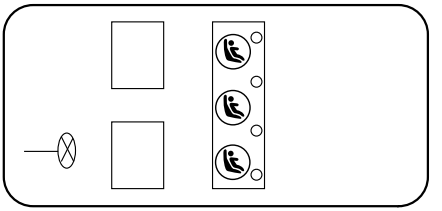

E173197

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.

E144054

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes comme illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant équipé de fixations LATCH. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Positionnement du siège d'enfant pour les ancrages inférieurs du système LATCH

Tous les ancrages inférieurs du système LATCH sont espacés également de 28 cm (11 po), permettant de positionner le siège d'enfant de la façon suivante :

- Si un seul siège d'enfant est installé à l'aide des points d'ancrage inférieurs du système LATCH, il peut être installé sur n'importe quelle place assise arrière.
- Si deux sièges d'enfant sont installés à l'aide des points d'ancrage inférieurs, ils doivent être placés uniquement aux places assises latérales.
- Si trois sièges d'enfant sont installés, vous pouvez en installer deux en les plaçant à chacune des places latérales en utilisant les points d'ancrage inférieurs et le troisième à la place centrale en utilisant la ceinture trois points, OU vous pouvez utiliser les points d'ancrage inférieurs pour le siège installé au centre et les ceintures trois points pour les deux autres sièges installés aux places latérales. Utilisez les pattes d'ancrage supérieures, s'il y a lieu.

Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

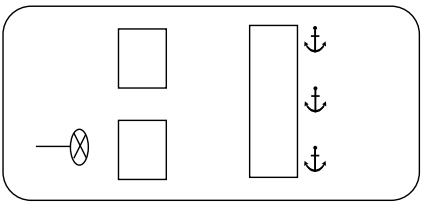

E142537

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Note : *Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.*

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

E173198

2. Repérez le point d'ancrage de la place assise choisie, puis ouvrez le cache du point d'ancrage.

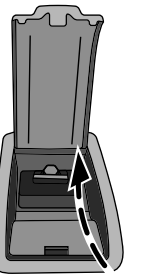

E173199

3. Ouvrez le cache du point d'ancrage.

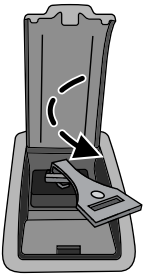

E173200

4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
5. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :

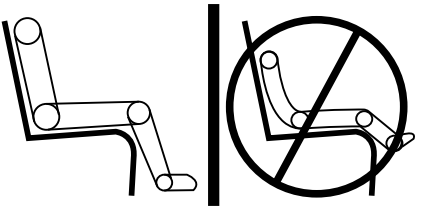

E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur

E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

E142596

E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être

AVERTISSEMENTS

correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS

N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	**Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)**	**Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure**	**Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)**	**Ceinture de sécurité seulement**
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		**X**			**X**
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					**X**
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	**X**		**X**	**X**	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			**X**	**X**	

Note : *Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir* ***Sièges*** *(page 132).*

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Le passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Il est très dangereux de se trouver dans le compartiment de charge, intérieur ou extérieur, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.

En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS

Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique qui se compose d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne passez pas le baudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer la sangle de la ceinture de sécurité autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais une seule ceinture pour plus d'une personne.

Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent chauffer lorsqu'un véhicule fermé reste exposé au soleil et peuvent brûler un enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier à mode de blocage automatique (sauf ceinture de sécurité du conducteur).
- Socle de réglage de hauteur aux places latérales avant.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.

Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.

Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collisions frontales et quasi-frontales, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également être activés lorsque le module de sécurité au pavillon est déployé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

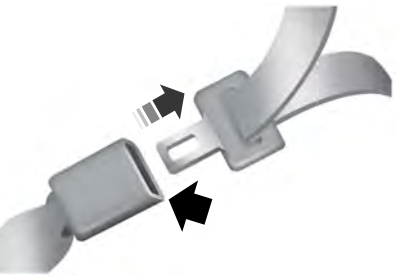

E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé sur la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

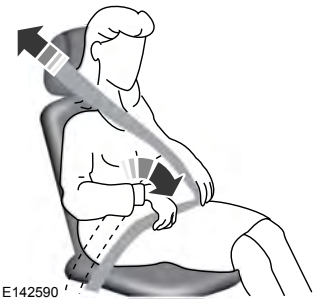
E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches, en dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit passer au centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS

Après toute collision, le système de ceinture de sécurité de tous les occupants doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le bon fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à verrouillage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur n'est pas remplacé, cela pourrait accroître le risque de blessure en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier type de mode de blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de blocage, comme il est décrit ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se verrouille en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Le cas échéant, laissez la ceinture se rétracter légèrement, puis tirez de nouveau sur la sangle, lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 16).

Comment utiliser le mode de blocage automatique

E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la ceinture soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est alors en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture-baudrier et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité chez un concessionnaire autorisé.

Utilisez uniquement des rallonges fabriquées par le même fournisseur que la ceinture de sécurité. L'identité du fabricant figure sur une étiquette apposée à l'extrémité de la sangle ou sur l'enrouleur derrière la garniture. N'utilisez une rallonge que si la ceinture de sécurité entièrement déroulée est trop courte.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

Placez le réglage de hauteur de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

E146191

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Appuyez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant, que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le système utilise les données du détecteur d'occupation du siège passager avant pour déterminer si un siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le détecteur d'occupation du siège passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le contact soit établi ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant n'est pas bouclée avant que le véhicule a atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que la ceinture du conducteur ou du passager avant soit bouclée.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que la ceinture du conducteur ou du passager avant soit bouclée.

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT

Bien que le système vous permette de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Note : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège pendant que vous effectuez cette procédure sur un siège, car cela mettrait fin au processus.*

Note : *Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si le dispositif Belt-Minder avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation d'une clé MyKey. Voir* ***MyKey™*** *(page 54).*

Lisez attentivement les opérations 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de suivre la procédure, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.
2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 20 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
4. Tandis que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
- Ceci active la fonction pour ce siège si elle est désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les ensembles de supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les ceintures de sécurité gonflables arrière (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs du système LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur

remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 293).

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité, les risques de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident sont considérablement accrus.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.

Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Note : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- capteur de poids du passager avant;

· détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 46).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT

La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS

Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

AVERTISSEMENTS

Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter considérablement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).

E151849

Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable du passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit activé (ON) soit désactivé (OFF).

Ce témoin se trouve dans le bloc de commandes central du tableau de bord.

Note : *Les témoins de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact, pour confirmer leur bon fonctionnement.*

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège bébé orienté dos à la route, d'un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents **devraient toujours** attacher les enfants adéquatement sur la banquette arrière. Le capteur de poids du passager avant désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état ON (activé) du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état ON (activé) du sac gonflable passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de redresser complètement le dossier.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- Si le témoin de désactivation reste allumé malgré cette procédure, faites asseoir la personne sur un siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

Note : *Lorsque le témoin de désactivation du sac gonflable passager est allumé, le sac gonflable latéral passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.*

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est assis bien droit, repose contre le dossier et est centré sur l'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 46).

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 248).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS

Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

E152533

Le système comprend les articles suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;

- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 46).

Note : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENTS

Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.

Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité

au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

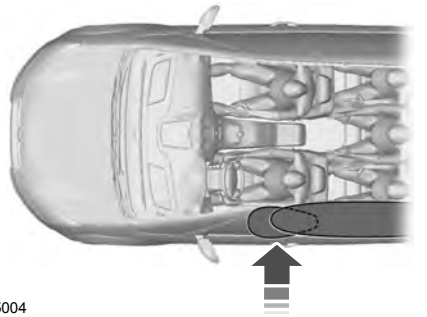

E75004

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.

des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 46).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT

Les modifications ou ajouts effectué(e)s à l'avant du véhicule (y compris au cadre, au pare-chocs, à la structure de carrosserie avant et aux crochets de remorquage) peuvent affecter le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas le train avant du véhicule.

Votre véhicule est muni d'une série de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable

passager, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et le module de sécurité au pavillon. Selon le type de collision, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue contrôle également la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des détecteurs d'impact et d'occupation de siège. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des événements suivants :

Le témoin de disponibilité ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie, le témoin ou les deux soient réparés.

Si l'une de ces situations survient, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue entraîne le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales, et de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant.
- Le module de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou de capotages. Le module de sécurité au pavillon peut se déployer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant ou en cas de risque de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des É.-U. et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Note : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme* ***IC*** *avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance.

Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures autour du véhicule.
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, la télécommande ne fonctionnera pas. Vous pouvez toujours verrouiller ou déverrouiller les portes en introduisant la clé dans le barillet de serrure.

Note : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Note : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- Vous actionnez la commande de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur la touche du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'une des touches de la télécommande.

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé d'accès intelligent pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 49).

TÉLÉCOMMANDE

Clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

E210695

Utilisez le panneton pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur du véhicule. Vous pouvez également utiliser le paneton pour verrouiller et déverrouiller la boîte à gants. La partie télécommande remplit les fonctions de télécommande.

E163047

Note : *Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Conservez cette étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Note : *Une télécommande à trois touches qui fonctionne de façon similaire.*

E138616

Les clés d'accès intelligent commandent le verrouillage électrique des portes et le démarrage à distance. Pour utiliser le bouton-poussoir de démarrage, il faut que la clé se trouve dans le véhicule.

E142431

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule. Vous pouvez également utiliser le paneton pour verrouiller et déverrouiller la boîte à gants. Faites glisser le mécanisme de déverrouillage au dos de la télécommande pour libérer le panneton de clé, puis retirez le panneton.

E138618

Note : *Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Conservez cette étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.*

Remplacement de la pile

Note : *Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.*

Note : *N'essuyez pas la graisse présente sur les bornes de la pile ou sur la surface arrière du circuit imprimé.*

Note : *Le remplacement de la batterie n'efface pas la clé programmée du véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.*

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de trois volts ou équivalente.

Clé à télécommande intégrée

E138619

1. Insérez une mince pièce de monnaie dans la fente de la télécommande, près de l'anneau du porte-clés, puis tournez-la pour retirer le couvercle de pile.
2. Retirez soigneusement le joint de caoutchouc de la télécommande s'il ne se détache pas lorsque vous enlevez le couvercle de la pile.
3. Retirez la pile usagée.

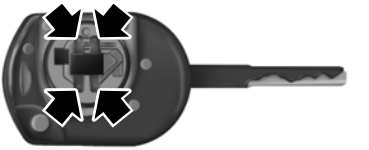

E138620

4. Insérez une pile neuve, côté + orienté vers le haut. Appuyez sur la pile pour vous assurer de bien la loger dans le compartiment.
5. Reposez le couvercle du compartiment à pile sur la télécommande.

Clé d'accès intelligent

1. Retirez le panneton de clé de la télécommande.

E142432

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile. Ne retirez pas le couvercle à l'aide du paneton de clé car vous pourriez l'endommager.

E138622

3. Retirez la pile usagée.
4. Insérez une pile neuve, côté + orienté vers le bas. Appuyez sur la pile pour vous assurer de bien la loger dans le compartiment.
5. Reposez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Localisateur du véhicule

Appuyez deux fois sur la touche en moins de trois secondes.

L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Note : *Si une porte ou le hayon est ouvert(e), ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.*

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur la touche pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur la touche ou établissez le contact pour la désactiver.

Note : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Note : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*

L'interrupteur de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Les véhicules équipés de la climatisation automatique peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Voir **Commande automatique de la température** (page 121).

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur dans votre état ou province sur les dispositifs de démarrage à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- L'alarme antivol se déclenche.
- Vous désactivez la fonction.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- Le témoin d'anomalie du moteur était allumé lors de la dernière utilisation du véhicule.

Démarrage à distance de votre véhicule

Note : *Vous devez appuyer sur les touches à moins de trois secondes d'intervalle. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance de votre véhicule est inopérant, les clignotants ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.*

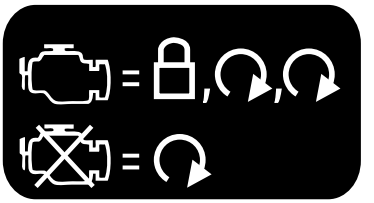

E138626

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour démarrer votre véhicule à distance :

1. Appuyez sur la touche de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur la touche de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue, sauf si le démarrage en mode silencieux est activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 97).

Note : *Pour un démarrage à distance à l'aide d'une clé à télécommande intégrée, le contact doit être établi avant de pouvoir conduire le véhicule. Si vous avez fait démarrer votre véhicule à distance au moyen d'une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sur la planche de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant le fonctionnement du moteur. Si la durée est réglée pour une période de 10 minutes, elle augmente de 10 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 5 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 20 minutes. Vous pouvez prolonger le fonctionnement après démarrage à distance jusqu'à un maximum de 35 minutes.

Après l'arrêt du moteur, patientez au moins cinq secondes avant de le démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance

Appuyez une fois sur la touche. Les feux de stationnement s'éteignent.

Vous devrez peut-être vous rapprocher du véhicule pour couper le moteur à distance après un démarrage à distance. Cela est dû au bruit supplémentaire produit par le moteur en marche.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 97).

Fonction de rappel des réglages mémorisés (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour rappeler les réglages mémorisés du siège conducteur, des rétroviseurs électriques, de la colonne de direction à réglage électrique et des pédales à réglage électrique. Appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande à distance ou déverrouillez votre véhicule à l'aide de la clé d'accès intelligent pour rappeler les réglages mémorisés. Vous pouvez programmer la télécommande à distance ou la clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Voir **Fonction de mémorisation** (page 138).

REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 69).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées par clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux informations suivantes à l'aide de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- Distance totale parcourue avec une clé MyKey.

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées avec les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Note : *Pour les véhicules équipés d'un commutateur de démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Belt-Minder ou rappel de bouclage de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant est activé plus tôt, donnant plus de temps à l'utilisateur MyKey de procéder au ravitaillement.
- Les fonctions d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivantes sont activées d'office : Aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS), alerte de circulation transversale, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite (disponible uniquement dans certains marchés).

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur :

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de Fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac ou antipatinage, la fonction Assistance 911 ou Assistance d'urgence, ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. L'emplacement de la fente de secours est indiqué dans un autre chapitre. Voir **Démarrage sans clé** (page 152).

2. Établissez le contact.

3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au prochain démarrage.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation/Modification des réglages configurables**.

Programmation/Modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.

Note : *Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 97).

Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche **OK**.
MyKey	Appuyez sur la touche **OK**.
Effacer MyKey	Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.
Toutes MyKeys effacées	

Note : *Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.*

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 97).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche **OK**.
MyKey	Appuyez sur la touche **OK**.
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas placée dans la fente de secours. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 152). • Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 55).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 55).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.

Anomalie	Causes probables
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir **Système antivol passif** (page 69).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. • Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. • Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du véhicule. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 55).

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.

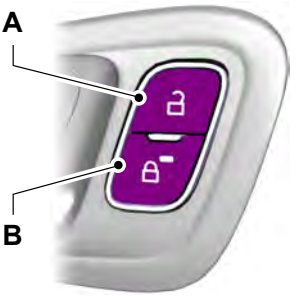

A Déverrouillage.
B Verrouillage.

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment.

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le passage au mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage de la porte du conducteur déverrouille uniquement la porte du conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage de toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la fonction d'accès intelligent.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Note : *Si une porte ou le coffre à bagages est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.*

Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé

Verrouillage des portes

Tournez le haut de la clé vers l'avant du véhicule.

Déverrouillage des portes

Tournez le haut de la clé vers l'arrière du véhicule.

Note : *Si vous tirez la poignée intérieure alors que le verrouillage de sécurité enfants est activé, vous ne désactiverez que le verrouillage d'urgence, pas le verrouillage de sécurité enfants. Vous ne pouvez ouvrir les portes qu'avec la poignée extérieure de porte.*

Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une première fois et s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une seconde fois.

Ouverture du coffre à bagages

Avec la télécommande

Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

À partir de la planche de bord

Appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord.

À partir de l'extérieur de votre véhicule

E211252

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Activation de l'accès intelligent

(Selon l'équipement)

La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 1 m (3 ft) de votre véhicule.

Déverrouillage des portes

Tirez sur une poignée extérieure de porte avant pour déverrouiller et ouvrir la porte. Ne touchez pas le capteur de verrouillage situé à l'avant de la poignée.

Verrouillage des portes

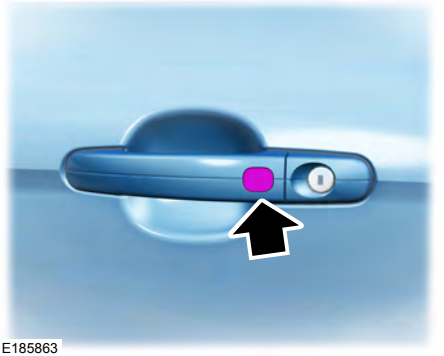

E185863

Les capteurs de verrouillage se trouvent sur les poignées des portes avant.

Touchez un capteur de verrouillage pour verrouiller votre véhicule et mettre en veille l'alarme. Il s'écoule un bref délai avant que vous puissiez déverrouiller à nouveau votre véhicule.

Note : *Veillez à la propreté de la poignée de porte pour garantir le bon fonctionnement du système.*

Note : *Votre véhicule ne se verrouille pas automatiquement. Si vous ne touchez pas un capteur de verrouillage, votre véhicule restera déverrouillé.*

Ouverture du coffre à bagages

E211252

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

Cette fonction empêche le verrouillage de votre véhicule lorsque vous êtes dehors et que la clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez votre véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent et l'avertisseur sonore retentit deux fois si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez toujours verrouiller votre véhicule lorsque le contact est établi en :

- Utilisant le clavier d'entrée sans clé, lorsque la porte du conducteur est fermée.
- Appuyant sur le bouton de verrouillage de la télécommande même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, vous pouvez verrouiller le véhicule peu importe la méthode utilisée, que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage ou non.

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller votre véhicule en oubliant votre clé dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière.

Lors du verrouillage électronique du véhicule avec une porte ouverte, le levier sélecteur en position de stationnement (P) et le contact coupé, le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans votre véhicule après la fermeture de la dernière porte. Si le système détecte une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément la clé d'accès intelligent dans votre véhicule.

Pour ce faire, verrouillez votre véhicule après avoir fermé toutes les portes en :

- Utilisant le clavier d'entrée sans clé.
- Appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent.
- Touchant la zone de verrouillage située à l'avant de la poignée de porte avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez l'une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- Le contact est établi.
- Le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Verrouillage automatique des portes

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 7 km/h (4 mph).

Déverrouillage automatique des portes (Selon l'équipement)

Le déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mph).
- Votre véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Note : *Si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact avec la porte conducteur fermée, la fonction de déverrouillage automatique des portes ne s'active pas.*

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique des portes

Note : *Vous pouvez activer ou désactiver le déverrouillage et le verrouillage automatique des portes indépendamment l'un de l'autre.*

Pour activer ou désactiver le verrouillage automatique, procédez comme suit :

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que le véhicule est en mode programmation.
6. Appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes puis appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes dans les cinq secondes qui suivent. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois si elle est activée.
7. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que la programmation est terminée.

Pour activer ou désactiver le déverrouillage automatique des portes, procédez comme suit :

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que le véhicule est en mode programmation.
6. Appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes puis appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes dans les cinq secondes qui suivent. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois si elle est activée.
7. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que la programmation est terminée.

Éclairage à l'entrée (Selon l'équipement)

Les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

Les lampes s'éteignent si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes se sont écoulées.

Les lampes ne s'éteignent pas si :

- Vous les allumez à l'aide de la commande d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie (Selon l'équipement)

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées.
- Vous verrouillez votre véhicule depuis l'extérieur.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, les lampes intérieures ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Protection antidécharge de la batterie pour les clés d'accès intelligent (selon l'équipement)

Si vous laissez le contact établi sans que le moteur soit en marche, la protection antidécharge de la batterie coupe le contact lorsqu'elle détecte une certaine quantité de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

ENTRÉE SANS CLÉ

Clavier d'entrée sans clé SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Il s'allume si vous le touchez.

Note: *Si vous saisissez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage peut ne pas fonctionner. Saisissez votre code d'entrée plus lentement.*

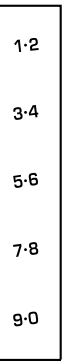

E138637

Vous pouvez utiliser le clavier pour effectuer les opérations suivantes :

- Verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.
- Rappeler les positions des sièges et des rétroviseurs à mémoire.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Le code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également programmer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez sur la touche **1·2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Un intervalle maximal de cinq secondes doit séparer la saisie de deux chiffres.

4. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier pour enregistrer le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes d'entrée personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3•4** pour enregistrer le code personnalisé 2.
- Appuyez sur la touche **5•6** pour enregistrer le code personnalisé 3.
- Appuyez sur la touche **7•8** pour enregistrer le code personnalisé 4.
- Appuyez sur la touche **9•0** pour enregistrer le code personnalisé 5.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionne même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Rappel des réglages mémorisés (selon l'équipement)

Les codes d'entrée programmés permettent de rappeler les positions mémorisées du conducteur comme suit :

- Le code d'entrée 1 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 1.
- Le code d'entrée 2 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 2.

Note : *Les codes d'entrée personnalisés 3, 4 et 5 ne permettent pas de rappeler des positions mémorisées.*

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1•2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1•2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous saisissez un code inexact à sept reprises. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction d'antibalayage se désactive dans les cas suivants :

- Le clavier reste inactif pendant une minute.
- Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Vous mettez votre véhicule sous tension.
- Vous déverrouillez le véhicule au moyen de l'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Verrouillage de toutes les portes

Maintenez les touches **7•8** et **9•0** du clavier enfoncées en même temps, avec la porte du conducteur fermée. Vous n'avez pas besoin de préalablement composer un code.

Déverrouillage de toutes les portes

Entrez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3·4** du clavier dans un délai de cinq secondes.

Déverrouillage de la porte du conducteur seulement

Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Un intervalle maximal de cinq secondes doit séparer la saisie de deux chiffres. Les lampes intérieures s'allument.

Note : *Toutes les portes se déverrouillent si la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée. Voir* ***Verrouillage et déverrouillage*** *(page 61).*

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR

AVERTISSEMENTS

Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants.' Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.

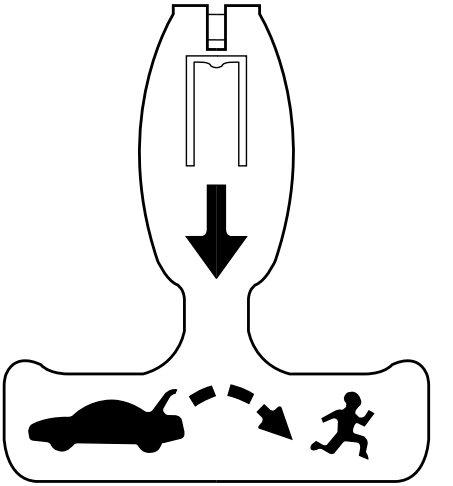

E144403

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Note : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.*

Note : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Si ceci se produit, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloigné de la clé à puce tout autre objet accroché au porte-clés.*

Note : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock®

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inappropriée peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

Si le moteur refuse de démarrer avec une clé à puce appropriée, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Le système antidémarrage s'active dès la coupure du contact.

Désactivation automatique

Le système antidémarrage se désactive dès l'établissement du contact avec une clé à puce.

Clés de rechange

Note : *Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée ou de deux clés d'accès intelligent.*

Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant d'établir le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé.

La clé d'accès intelligent fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées ou de vos clés à puce SecuriLock classiques (clés à télécommande intégrée seulement), vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous ne détenez aucune autre clé codée. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé de rechange à télécommande intégrée

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule.

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir à portée de main deux clés à puce préalablement programmées et la nouvelle clé non programmée. Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débuter.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
2. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé à puce de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
5. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé à puce déjà programmée de l'allumage.
7. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.
8. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins six secondes.
9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée de l'allumage.

Si la programmation s'est bien déroulée, il sera possible, au moyen de la clé, de faire démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée).

Si la programmation a été infructueuse, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation échoue de nouveau, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé d'accès intelligent de rechange

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer d'autres clés de rechange pour votre véhicule.

ALARME ANTIVOL (Selon l'équipement)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Note : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE MANUEL

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant en conduisant.

Note : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 132).*

E191039

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.

E191047

3. Verrouillez la colonne de direction.

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

Note : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 132).*

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

E161834

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- Inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Réglage télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

Position de butée

Pour éviter tout dommage à la colonne de direction, sa course s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Une nouvelle limite de course est enregistrée si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour rétablir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Confirmez que rien n'entrave la course de la colonne de direction.
2. Appuyez sans relâcher sur la commande de la colonne de direction jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction. La colonne pourra se remettre en mouvement.
4. Continuez d'appuyer sur la commande pendant deux secondes supplémentaires après l'immobilisation de la colonne.
5. Répétez pour chaque direction selon besoin.

Une nouvelle limite de course s'enregistre. Lors du prochain réglage de l'inclinaison ou de la hauteur de la colonne de direction, elle s'arrêtera juste avant la position de butée.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 138).

Note : *Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée.*

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Lorsque vous coupez le contact, la colonne de direction s'élève pour permettre de sortir aisément du véhicule. La colonne reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 97).

COMMANDE AUDIO

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :

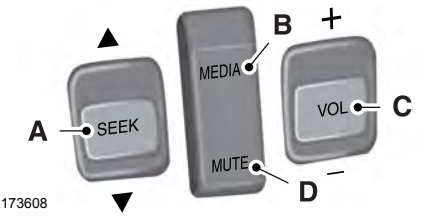

A Recherche vers le haut et le bas ou suivant.

B Média.

C Hausse ou baisse de volume.

D Sourdine.

MÉDIA

Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes audio disponibles.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Jouer la piste précédente ou suivante.

Maintenez le bouton de recherche enfoncé pour :

- Syntoniser la radio sur la station suivante ou précédente dans la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)

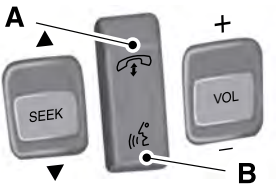

E173609

A Mode téléphone

B Reconnaissance vocale.

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Type 1

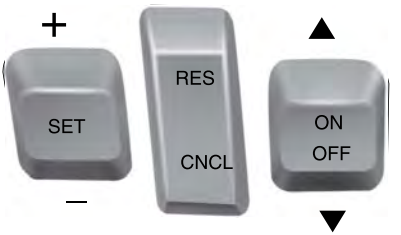

E173610

Type 2

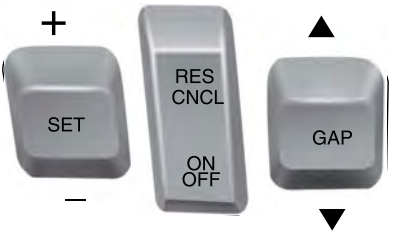

E173611

Voir **Programmateur de vitesse** (page 197).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION

E173617

Voir **Affichage d'information** (page 97).

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

RÉGLAGE DES PÉDALES

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais les commandes alors que votre pied est sur la pédale d'accélérateur ou de frein et que le véhicule est en mouvement.

La commande est située sur le côté gauche de la colonne de direction. Appuyez sur le côté approprié de la commande et maintenez-le enfoncé pour déplacer les pédales.

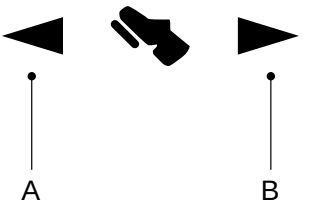

E162916

A. Plus loin

B. Plus près

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de pédale au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 138).

Note : *Ne réglez les pédales que lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (**P**).*

ESSUIE-GLACES

Note : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Note : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Note : *Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir* ***Remplacement des balais d'essuie-glace*** *(page 284).*

Note : *ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.*

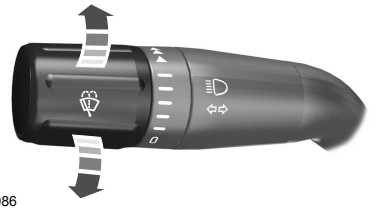

E213986

Faites tourner l'extrémité de la commande :

- En l'éloignant de vous pour augmenter la vitesse des essuie-glaces;
- En l'approchant de vous pour diminuer la vitesse des essuie-glaces.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Note : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Note : *Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Note : *Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir* ***Remplacement des balais d'essuie-glace*** *(page 284).*

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des trainées sur les glaces. Dans ces conditions, vous pouvez garder votre pare-brise propre en procédant comme suit :

- Réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les trainées.
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

La fonction d'essuie-glaces automatiques utilise un détecteur de pluie, placé dans la zone entourant le rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'eau présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces automatiquement. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'eau que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise.

Note : *La fonction des essuie-glaces automatiques est normalement activée et reste à l'état activé tant qu'elle n'a pas été désactivée sur l'écran d'information. Vous pouvez en outre réactiver la fonction à tout moment. Voir* ***Généralités*** *(page 97).*

E208496

Utilisez la bague rotative pour régler la sensibilité du détecteur de pluie. Réglez la commande sur une sensibilité faible pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un fort taux d'humidité sur le pare-brise. Réglez la commande sur une forte sensibilité pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un faible taux d'humidité sur le pare-brise.

Note : *Lorsque vous réglez les essuie-glaces au mode de balayage intermittent et que la fonction des essuie-glaces automatiques est activée, le réglage de sensibilité des essuie-glaces automatiques régule la vitesse des essuie-glaces en fonction du degré d'humidité sur le pare-brise seulement. Utilisez le levier d'essuie-glaces pour balayer le pare-brise à la demande.*

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur est sale, les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

LAVE-GLACES

Note : *ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.*

Note : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

E213988

Appuyez sur l'extrémité du levier d'essuie-glaces pour actionner le lave-glace :

- Une brève pression permet d'effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Une pression rapide permet d'effectuer trois balayages du pare-brise avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier longuement enfoncée pour activer les essuie-glaces et le lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 97).

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les évents, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

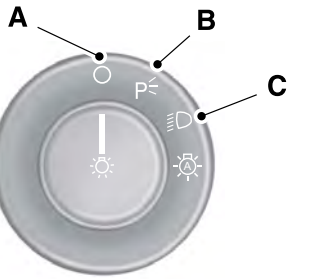

E224599

A Désactivée.

B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.

C Phares.

Feux de route

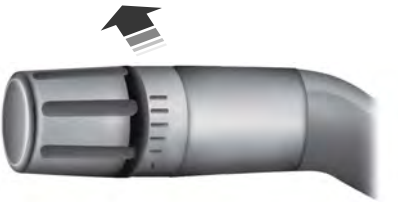

E167827

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique

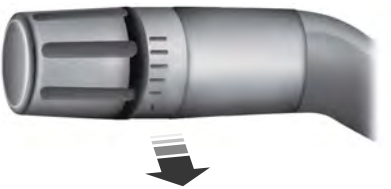

E163268

Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT

La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple, de jour en cas de brouillard. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Sinon, vous risquez une collision.

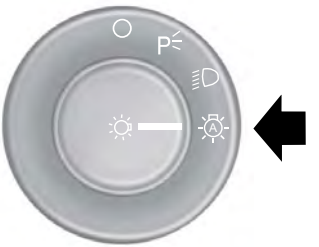

E224686

Lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement si la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces s'activent.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- Feux de jour configurables.
- Commande de feux de route automatiques.
- Commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour ajuster la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 97).

Note : *Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système de commande automatique des phares n'allume pas les feux de croisement.*

Allumage des phares asservi aux essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que la commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- En mode bruine.
- Lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : *Si vous mettez en fonction la commande automatique des phares ou des essuie-glaces, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.*

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Note : *Si vous débranchez et rebranchez la batterie, ou si vous la déchargez complètement et la rechargez, le niveau d'éclairage passe à la valeur maximale.*

E173259

Utilisez le rhéostat d'éclairage de la planche de bord pour régler la luminosité du tableau de bord et de tous les éclairages concernés du véhicule.

- Tapez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande jusqu'au premier cran afin d'augmenter ou d'atténuer graduellement l'éclairage intérieur.
- Appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande et maintenez-la sur le premier cran jusqu'à ce que le niveau d'éclairage souhaité soit atteint.
- Appuyez sur la partie supérieure de la commande et maintenez-la enfoncée sur le deuxième cran pour allumer l'éclairage intérieur.
- Appuyez sur la partie inférieure de la commande et maintenez-la enfoncée sur le deuxième cran pour éteindre l'éclairage intérieur.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Vous pouvez choisir un délai de temporisation des phares jusqu'à trois minutes après la coupure du contact.

Suivez les étapes ci-dessous pour modifier le délai de temporisation (les étapes 1 à 6 doivent être effectuées dans un délai de 10 secondes) :

1. Coupez le contact.
2. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares.
3. Tournez le commutateur d'éclairage à la position arrêt.
4. Établissez le contact.
5. Coupez le contact.

6. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares. Les phares et les feux de stationnement s'allument.
7. Tournez le commutateur d'éclairage à la position arrêt lorsque le délai de temporisation souhaité est atteint. Les phares et les feux de stationnement s'éteignent. Vous pouvez régler le délai de sortie des phares à l'une des valeurs suivantes :
   - Arrêt.
   - 10 secondes.
   - 20 secondes.
   - 120 secondes.

Note : *Vous pouvez également régler le délai de temporisation au moyen des commandes de l'écran du tableau de bord. Voir* ***Affichage d'information*** *(page 97).*

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT

Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares sont doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. Le module d'éclairage est en position arrêt, feu de stationnement ou commande automatique des phares, et le capteur détecte la lumière du jour.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Le système allumera automatiquement vos feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. Lorsqu'il détecte les phares d'un véhicule approchant, les feux arrière du véhicule qui précède ou l'éclairage urbain, le système éteint les feux de route avant qu'ils ne puissent gêner les autres conducteurs. Les feux de croisement restent allumés.

Note : *Si le système de feux de route automatique ne fonctionne pas correctement, vérifiez si la zone du pare-brise qui se trouve devant la caméra est dégagée. Pour que le système fonctionne correctement, la vue de la route doit être dégagée. Faite réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.*

Note : *Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, le système passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Un message peut également apparaître dans l'affichage du tableau de bord qui indique que la caméra avant est bloquée.*

Note : *La poussière normale de la route, la saleté ou les tâches d'eau ne dégradent pas le fonctionnement du système de feux de route automatiques. Toutefois, par temps froid ou perturbé, vous constaterez une diminution de la disponibilité du système de feux de route, en particulier au démarrage. Pour changer le mode d'éclairage des phares indépendamment de la commande automatique, vous pouvez toujours activer ou désactiver les feux de route au moyen du levier. Le fonctionnement automatique reprendra lorsque les conditions seront redevenues normales.*

Note : *La modification de la hauteur de suspension du véhicule (p. ex. l'utilisation de pneus beaucoup plus grands) peut dégrader les performances de la fonction.*

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures afin de déterminer s'il faut allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allument lorsque :

- la lumière ambiante extérieure est faible;
- il n'y a aucune circulation devant le véhicule;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 52 km/h (32 mph).

Les feux de route s'éteignent lorsque :

- le système détecte les phares d'un véhicule approchant ou les feux arrière d'un véhicule qui précède;
- la vitesse du véhicule chute en dessous de 44 km/h (27 mph);
- la lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route;
- le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense;
- la caméra est obstruée.

Activation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information et de la commande automatique des phares. Voir **Affichage d'information** (page 97).

Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares. Voir **Phares automatiques** (page 79).

Neutralisation manuelle du système

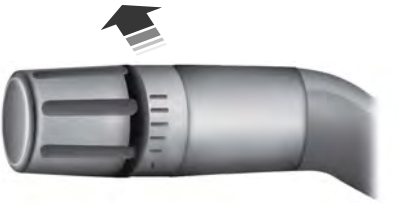

E167827

Si vous poussez ou tirez sur le levier alors que les feux de route ont été activés par le système de commande automatique, le système passe temporairement en mode feux de croisement.

Pour désactiver le système de façon permanente, utilisez le menu de l'écran d'information ou tournez le commutateur d'éclairage de la positionde commande automatique des phares à la position phares.

CLIGNOTANTS

E163272

- Pour activer le clignotant gauche, poussez le levier vers le bas jusqu'en butée.
- Pour activer le clignotant droit, poussez le levier vers le haut jusqu'en butée.

Note: *Levez ou baissez brièvement le levier pour faire clignoter les clignotants trois fois.*

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- vous appuyez sur le bord extérieur du verre transparent de la lampe de lecture de première rangée.

Lampes de lecture de la première rangée

E166237

Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le bord extérieur du verre transparent.

La lampe de lecture de première rangée s'allume automatiquement lorsque :

- Une des portes est ouverte.
- vous appuyez sur la partie supérieure du rhéostat d'éclairage de planche de bord et la maintenez enfoncée au-delà du premier cran;
- vous appuyez sur une des touches de la télécommande d'entrée sans clé alors que le contact est coupé.

Lampes de lecture de deuxième rangée

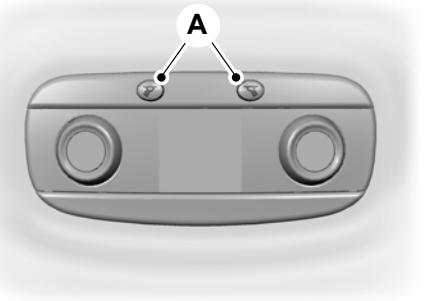

E224957

A Lampes de lecture.

Les lampes de lecture de deuxième rangée s'allument lorsque :

- Une des portes est ouverte.
- vous appuyez sur la partie supérieure du rhéostat d'éclairage de planche de bord et la maintenez enfoncée au-delà du premier cran;
- vous appuyez sur une des touches de la télécommande d'entrée sans clé alors que le contact est coupé.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

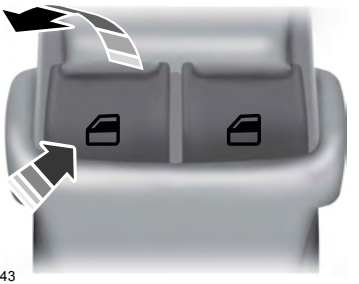

E146043

Note : *Il est possible que vous entendiez un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.*

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Relevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la. Appuyez sur la commande ou soulevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Soulevez la commande à fond et relâchez-la. Appuyez sur la commande ou relevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. Elle inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Annulation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT

Si vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur la commande de glace et maintenez-la dans cette position quelques secondes après que la glace a atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace monte sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces

E144072

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'allume lorsque vous verrouillez les commandes de glaces arrière.

Alimentation prolongée des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE CENTRALISÉE

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour manœuvrer les glaces lorsque le contact est coupé.

Note : *Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information, ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir* ***Généralités*** *(page 97).*

Note : *La fonction de temporisation des accessoires ne doit pas être active pour utiliser cette fonction.*

Ouverture des glaces

Vous pouvez ouvrir les glaces quelques instants seulement après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces et le toit ouvrant transparent en position d'aération. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

Note : *Seules les glaces avant sont actionnées pendant une ouverture globale.*

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque votre véhicule est en mouvement.

E144073

A	Rétroviseur gauche
B	Commande de réglage
C	Rétroviseur droit

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 130).

Rétroviseurs à mémoire (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 138).

Fonction anti-éblouissement à réglage automatique (Selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur du conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur antiéblouissement à réglage automatique est activé.

Lampes dirigées vers le sol (Selon l'équipement)

Les lampes sur la partie inférieure du boîtier de rétroviseur s'allument lorsque vous utilisez votre télécommande pour déverrouiller les portes ou lorsque vous ouvrez une porte.

Rétroviseurs grand angle intégrés

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs extérieurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs. Ils ont pour but d'augmenter la visibilité du conducteur sur le côté du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le miroir grand angle et que les véhicules dans la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez prudemment de voie.

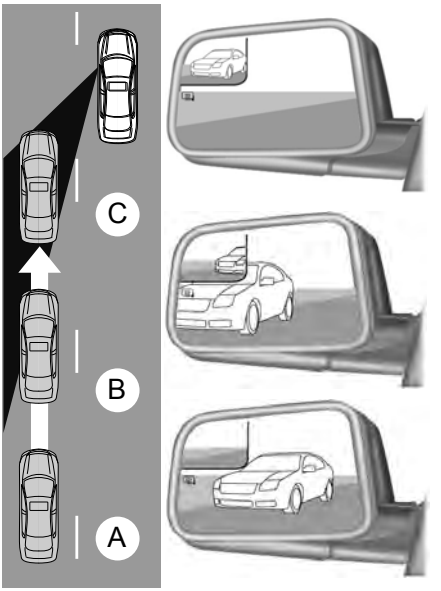

E138665

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 210).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Note : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.*

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Note : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

PARE-SOLEIL

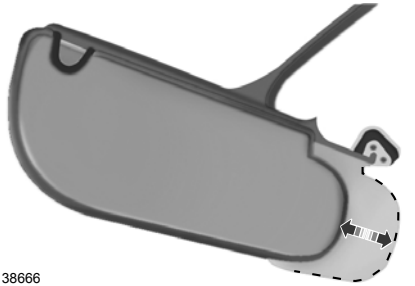

E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil

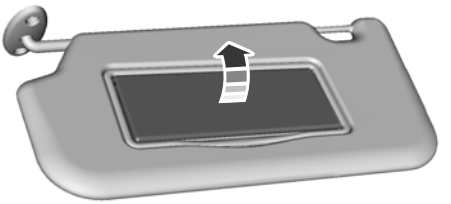

E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

ÉCRANS PARE-SOLEIL (Selon l'équipement)

Note : *N'essayez pas de déplacer l'écran pare-soleil manuellement.*

L'écran pare-soleil électrique arrière couvre la lunette arrière du véhicule.

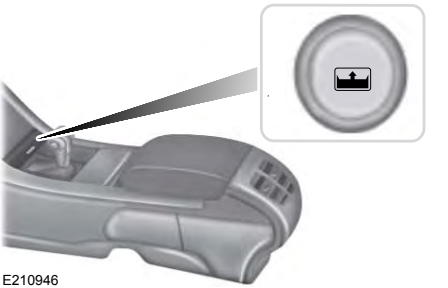

E210946

La commande est située sur la console centrale.

L'écran pare-soleil est muni d'une fonction d'ouverture et de fermeture à impulsion. Appuyez brièvement sur la commande pour déplacer l'écran pare-soleil. Pour arrêter le déplacement, appuyez sur la commande une deuxième fois.

L'écran pare-soleil se rétracte automatiquement lorsque vous sélectionnez la marche arrière (R).

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement le store coulissant lorsque le toit ouvrant transparent est fermé. Tirez le pare-soleil vers l'avant de votre véhicule pour le fermer.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture avec la commande à impulsion, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

E163063

Appuyez brièvement sur la commande **SLIDE** (coulissement) pour ouvrir le toit ouvrant. Le toit ouvrant transparent s'ouvre et s'arrête juste avant la pleine ouverture.

Note : *Cette position permet de réduire le bruit du vent ou les remous aérodynamiques parfois présents lorsque le toit ouvrant transparent est complètement ouvert. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.*

Tirez brièvement la commande **SLIDE** (coulissement) pour fermer le toit ouvrant.

Fonction de rebond

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement durant la fermeture. En cas d'obstruction, le toit inverse sa course de quelques centimètres.

Tirez et maintenez la commande **SLIDE** (coulissement) dans les deux secondes qui suivent un événement de rebond pour neutraliser cette fonction. Alors que la fonction de rebond en cas d'obstruction est activée, la force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois premiers cycles de fermeture.

Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération

Appuyez brièvement sur la commande **TILT** (inclinaison) pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position d'aération. Tirez et maintenez la commande **TILT** (coulissement) pour fermer le toit ouvrant.

JAUGES

Type 1

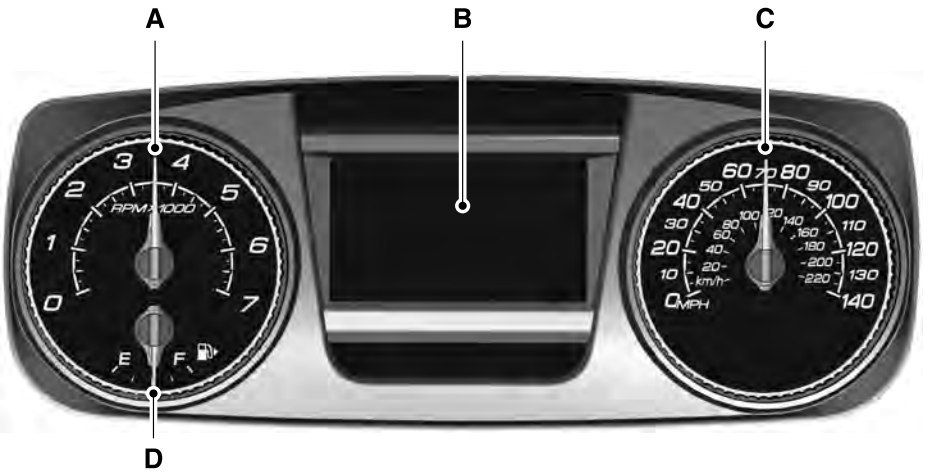

E215240

A Compte-tours.
B Écran d'information. Voir **Généralités** (page 97).
C Indicateur de vitesse.
D Jauge de carburant.

Type 2

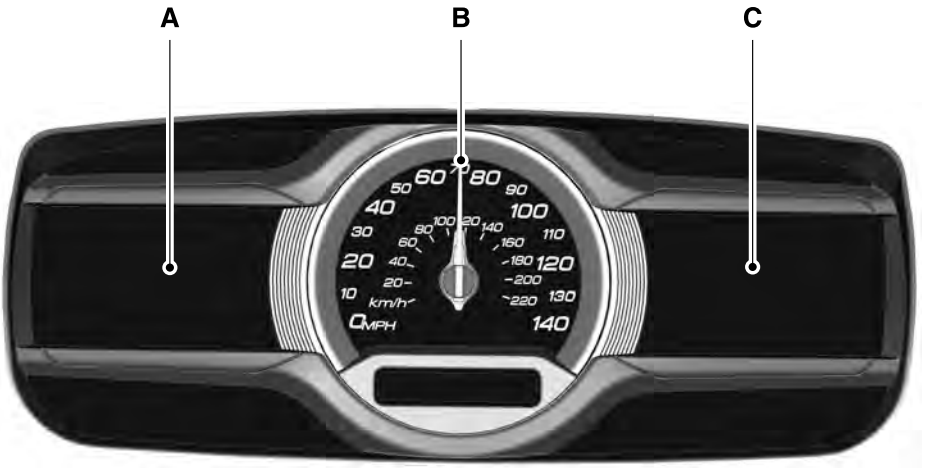

E215227

A Écran d'information gauche. Voir **Généralités** (page 97).

B Indicateur de vitesse.

C Écran d'information droit. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Écran d'information

Compteur

Situé au bas de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Compas

Affiche la direction du véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 97).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 97).

Indicateur de niveau de carburant

Note : *Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule sur lequel est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F lorsque vous avez fait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'un entretien sera bientôt nécessaire.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position de réservoir plein. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement inférieure ou supérieure à la valeur indiquée par l'indicateur. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.
- Lorsque la jauge de carburant atteint la position de réservoir vide, il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de niveau de carburant bas se déclenche lorsque l'autonomie restante atteint 120 km (75 mi), 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi).

Variations :

Note : *L'avertissement de niveau de carburant bas et l'avertissement d'autonomie restante peuvent apparaître à différentes positions de l'aiguille de la jauge de carburant, en fonction des conditions de consommation de carburant. Cette variation est normale.*

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un état du véhicule susceptible de s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Note : *Certains indicateurs apparaissent sur l'écran d'information et fonctionnent comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.*

Régulateur de vitesse adaptatif

(Selon l'équipement)

Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du système : Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 198).

Activé (lumière blanche) : S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. Il s'éteint lorsque le régulateur de vitesse est mis hors fonction.

Engagé (lumière verte) : S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Système de freins antiblocage

Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Le freinage normal (sans ABS) reste toujours fonctionnel à moins que le témoin de frein ne soit lui aussi allumé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Commande de feux de route automatiques

S'allume lorsque cette fonction est activée. Voir **Feux de route automatiques** (page 81).

Batterie

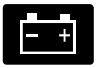

Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou de concert avec un message. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 210).

Circuit de freinage

Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin indique un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT

Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances avec le frein de stationnement serré peut causer une défaillance des freins et entraîner des risques de blessures.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)

Le témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Clignotant

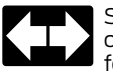

S'allume lorsque vous activez le clignotant gauche ou droit ou les feux de détresse. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 286).

Porte ouverte

Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Température du liquide de refroidissement du moteur

Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 270).

Huile moteur

Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 270).

Note : *Ne poursuivez pas votre trajet si le témoin reste allumé, même si le niveau d'huile est correct. Faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé.*

Bouclage de ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 34).

Sac gonflable avant

Ce témoin indique une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Antibrouillards avant (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Affichage tête haute (Selon l'équipement)

Une barre rouge s'allume dans le pare-brise dans certains cas, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système avertisseur de collision. Elle s'allume aussi momentanément pour vérifier que l'affichage fonctionne lorsque vous démarrez votre véhicule.

Feux de route

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot moteur mal fermé

S'affiche lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Aide au suivi de voie (Selon l'équipement)

S'allume lorsque le système de suivi de voie est activé.

Bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de faible pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément à l'établissement du contact, pour vérifier son fonctionnement. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Bas niveau de liquide lave-glace

S'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Feux de stationnement

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur

S'allume lorsque le système détecte une anomalie au niveau du groupe motopropulseur ou de la traction intégrale. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Entretien recommandé du moteur

Si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé après le démarrage du moteur, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution de votre véhicule. Consultez la section Autodiagnostics embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 165).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT

Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume d'abord à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, à des fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt pour le contrôle d'inspection/d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour le contrôle d'inspection/d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 165).

Contrôle de la stabilité

Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. En cas d'anomalie, le système se désactive. Faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 186).

Contrôle de stabilité désactivé

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 186).

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous laissez la clé dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur s'ouvre.

Alerte d'entrée sans clé

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur d'oubli des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés alors que le contact est coupé (la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré alors que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'information correspondante s'affiche sur l'écran d'information.

Boutons de l'écran d'information (type 1)

E215242

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour entrer dans un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un sous-menu.
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Cette icône vous permet d'activer ou de désactiver une fonction. Une coche dans la case signifie que la fonction est activée, alors que la case décochée indique que la fonction est désactivée.

Trajet 1 & 2

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la touche de l'écran d'information.

Note : *Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.*

Trajet 1 & 2	
Indicateur de vitesse numérique	
Compteur journalier	Tenir OK pour réinitialiser
Durée conduite	
Consom. moy.	

- Indicateur de vitesse numérique — Affichage numérique de la vitesse de votre véhicule.
- Compteur journalier — Indique la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Durée conduite — La minuterie s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.
- Consom. moy. — Indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Note : *Maintenez enfoncée la touche **OK** sur l'écran actuel pour réinitialiser le trajet, la distance, le temps écoulé et la consommation de carburant en question.*

Économie essence

Économie essence
Autonomie
Éco carbur inst
Consom. moy.

- Autonomie — Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Consommation instantanée — Affiche un graphique de votre consommation instantanée de carburant, ainsi que votre consommation moyenne depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Consommation moyenne — Indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation.

Note : *Vous pouvez réinitialiser votre économie moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche* ***OK*** *sur les commandes au volant côté gauche.*

Information

Information
Dist. MyKey (si la clé est programmée) – Distance parcourue lorsqu'une clé programmée est utilisée.
Info MyKey – Nombre de clés MyKey et de clés d'administrateur programmées.
Temp. radiat. — Le témoin de température du liquide de refroidissement change de couleur : bleu pour froid, gris pour normal et rouge pour chaud. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Note : *Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.*

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes options de réglages conducteur.

Réglages			
Ass. conduct.	Antipatinage		
	Angle mort		
	Alerte collision	Sensibilité	Haute, Normale ou Basse
		Carillons	
		Alerte	
	Circul. transv.		
	Régul. vitesse	Adaptatif ou Normal	
	Aide stat. AR		

Réglages			
	Ctrl. remorque		
Affichage	Langue	Sélectionnez la langue qui s'applique à votre cas	
	Unités	Distance	Milles et Gal. ou Km et litres
		Température	Celsius (ºC) ou Fahrenheit (ºF)
Commodité	Arrêt mot. auto		
	Feux route auto		
	Temp. phares	Arrêt ou nombre de secondes	
	Boussole	Afficher	
	Calcul autono.	Normal ou Remorquage	
	Accès facilité		
	Serrures	Verrouil. auto	
		Déverrouil. auto	
		Déverrouil. dist.	Toutes portes ou Cond. d'abord
	Réinit. niv huile	Vie utile restante XXX% - Tenir OK pour réinit.	
	Hayon élect.	Interrup activat ou Interrup désact	
	Démar. à dist.	Climatisation	Automatique ou Dern. réglage
		Sièges/volant ou Sièges avant	Automatique ou Arrêt
		Durée	5, 10 ou 15 minutes
		Système	
	Vitres	Ouv. à distance	
		Ferm. à dist.	
	Essuie-glace	Act.après lav	
		Capteur pluie	
	Trousse pneu	1 an, 2 ans, 3 ans ou 4 ans	

Réglages		
MyKey	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey
	Assistance 911	Tjrs en marche ou Sélectionnable
	Antipati-nage	
	Vitesse max	130 km/h (80 mph) ou Arrêt
	Limit. volume	
	Ne pas dérang.	Tjrs en marche ou Sélectionnable
	Effacer MyKeys	Tenir OK pour effacer ttes MyKeys

Note: *Certaines options MyKey s'affichent seulement si une clé MyKey est programmée.*

Boutons de l'écran d'information (type 2)

E215228

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur le bouton fléché de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur le bouton fléché de gauche pour quitter un menu.
- Maintenez le bouton fléché de gauche enfoncé à tout moment pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu principal

Dans la barre de menu principal du côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

- Mode affichage.
- Trajet 1 et 2.
- Éco. carburant.
- Ass. conduct.
- Réglages.

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur le bouton fléché de droite ou sur OK pour accéder à cette catégorie. Appuyez sur le touche fléchée de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Mode affichage

Utilisez les flèches haut ou bas pour choisir entre les options d'affichage suivantes.

Mode affichage	
Option 1	Autonomie XXX km (mi), Jauge de carburant et Compteur kilométrique total
Option 2	Compte-tours rond, Jauge de carburant et Compteur kilométrique total
Option 3	Compte-tours rond, Indicateur de température du liquide de refroidissement, Jauge de carburant et Compteur kilométrique total
Option 4	Odomètre numérique, Jauge de carburant et Compteur kilométrique total
Quel que soit le mode d'affichage choisi, le tableau de bord passe au compte-tours rond, s'il n'est pas déjà sélectionné, lorsque vous utilisez la boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™ (SST).	

Autonomie XXX km (mi)

Indique le niveau de carburant approximatif avant l'épuisement du carburant dans le réservoir. Il s'agit d'une valeur dynamique qui peut varier (augmenter ou diminuer) selon le style de conduite.

Jauge carburant

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant. Lorsque le niveau de carburant devient trop bas, l'indicateur de niveau passe à la couleur ambre. Lorsque le niveau de carburant devient extrêmement bas, l'indicateur de niveau passe à la couleur rouge.

Note : *Le niveau indiqué par la jauge peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Note : *Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, les avertissements de bas niveau de carburant s'affichent plus tôt.*

Compte-tours rond

Indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur. Pendant l'utilisation de la boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™, le rapport courant sélectionné s'affiche à l'écran.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur se trouve dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Trajet 1 et 2

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la touche de l'écran d'information.

Note : *Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.*

Trajet 1 et 2	
Trajet 1 et 2	Distance parcourue
	Temps de trajet écoulé
	Consommation moyenne de carburant
	Tenir OK pour réinit.

- Distance parcourue — Indique la distance de trajet parcourue.
- Temps écoulé depuis le départ — La minuterie s'arrête lorsque le contact est coupé et se remet en marche au redémarrage du moteur.
- Consommation moyenne de carburant – Indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Note : *Vous pouvez réinitialiser les données de trajet en maintenant enfoncé le bouton OK sur les commandes au volant côté gauche.*

Éco. carburant

Utilisez les touches fléchées de gauche ou de droite pour choisir l'affichage de l'autonomie de carburant souhaité.

Éco. carburant		
Éco. carburant	Éco. carburant inst.	Hist. carburant - 30 min.
Consommation de carburant instantanée	X	-
Consommation de carburant sur une période de 30 minutes	-	X

Éco. carburant	
Consommation moyenne	Toujours présente
Autonomie XXX km (miles)	Toujours présente

- Éco. carburant inst. - Cet affichage indique un graphique visuel de votre consommation instantanée.
- Hist. carburant - 30 min. - Cet écran affiche un graphique à barres de votre historique de consommation.

Note : *Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncé le bouton OK sur les commandes au volant côté gauche.*

Ass. conduct.

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes options de réglages conducteur.

Note : *Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.*

Ass. conduct.		
Antipatinage		
Angle mort		
Alarme coll. front.	Sensibilité	Haute, Normale ou Basse
Circul. transv.		
Régul. vitesse	Adaptatif ou Normal	
Alerte conduct.	Alerte conduct.	
	Affich. alerte cond.	
Aide stat. avant		
Sys maintien voie	Mode	Alerte, Aide ou Alerte + Aide
	Intensité	Haute, Normale ou Basse
Aide stat. arrière		
Stabilis. remorque		

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes options de réglages conducteur.

Note : *Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.*

Réglages			
Véhicule	Comman. conduc.	Maniabilité en D	Confort, Normal ou Sport
		Maniabilité en S	Normal ou Sport
	Arr. mot. auto		
	Calcul autonomie	Normal ou Remorquage	
	Entr. sortie facilit.		
	Éclairage	Feux route auto	
		Phares auto	Arrêt ou nombre de secondes
	Serrures	Verr. automat.	
		Déverr. automat.	
		Déverr. à distance	Toutes portières ou Portière conduct.
	Réinit. durée huile	Vie utile restante XXX% - Tenir OK pour réinit.	
	Hayon AR électr.		
	Démar. à distance	Climatisation	Auto ou Derniers réglages
		Sièges et volant ou Sièges avant	Automatique ou Arrêt
		Durée	5, 10 ou 15 minutes
		Système	
	Trousse pneu	1 an, 2 ans, 3 ans ou 4 ans	
	Vitres	Ouverture à dist. ou Fermer à distance	
	Essuie-glace	E-G act. après lav.	
		Capteur pluie	
	MyKey Info	MyKey/Clés adminis.	

Réglages		
MyKey	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey
	Assistance 911	Tjrs en marche ou Sélectionnable
	Antipati-nage	
	Vitesse maximale	130 km/h (80 mph) ou Arrêt
	Alarme de vitesse	Sélectionnez la vitesse désirée ou Arrêt
	Limit. de volume	Marche ou Arrêt
	Ne pas déranger	Tjrs en marche ou Sélectionnable
	Effacer MyKeys	Tenir OK pour effacer tous MyKeys
Affichage	Distance	Milles et GAL, km/L ou L/100 km

Note: *Certaines options MyKey s'affichent seulement si une clé MyKey est programmée.*

MESSAGES D'INFORMATION

Note: *Selon les options dont dispose votre véhicule, tous les messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou raccourcis en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.*

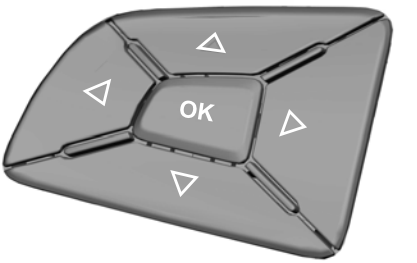

E203207

Appuyez sur le bouton OK pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages sont effacés automatiquement après un court moment.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 198).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	Une anomalie fait que le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 198).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Le radar est obstrué pour cause de mauvaise visibilité en raison de mauvaises conditions météo ou d'une accumulation de givre/boue/eau devant le radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 198).

AdvanceTrac™

Message	Mesure à prendre
Service requis AdvanceTrac	Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué.
AdvanceTrac arrêt/marche	Le conducteur a désactivé ou activé l'antipatinage.

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	Une entrée non autorisée a déclenché l'alarme. Voir **Alarme antivol** (page 70).

Arrêt automatique du moteur

Message	Mesure à prendre
Arrêt moteur dans {seconds to shut off:#0} secondes	Le moteur se prépare à s'arrêter.
Arrêt moteur pour économie de carburant	Le moteur s'est arrêté pour économiser du carburant.
Arrêt moteur dans {seconds to shut off:#0} secondes OK = annuler	Le moteur se prépare à s'arrêter. Vous pouvez appuyer sur OK sur le bouton gauche du volant pour neutraliser l'arrêt.

Commande de feux de route automatiques

Message	Mesure à prendre
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	La visibilité du capteur de caméra avant est réduite. Nettoyez le pare-brise.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Contactez un concessionnaire autorisé.
Caméra avant provisoirement non disponible	Une défaillance s'est produite dans le capteur de caméra avant. Attendez un court moment pour permettre au capteur de refroidir.

Traction intégrale

Message	Mesure à prendre
AWD ARRÊT	Ce message s'affiche lorsque le système de traction intégrale se désactive automatiquement pour se protéger. Ceci se produit si vous conduisez le véhicule avec le mini-pneu de secours ou en cas de surchauffe du système. Le système de traction intégrale revient au fonctionnement normal et efface ce message après avoir conduit sur une courte distance avec le pneu reposé ou après refroidissement du système.
Vérifier AWD	Ce message s'affiche conjointement avec le témoin de commande d'accélérateur/boîte de vitesses/traction intégrale lorsque le système de traction intégrale ne fonctionne pas correctement. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Vidanger huile boîte de transfert AWD	Ce message s'affiche lorsque le système de traction intégrale a besoin d'un changement de lubrification de la boîte de transfert. Ce message peut s'établir si un véhicule subit des périodes prolongées de conduite dans des conditions extrêmes et rigoureuses. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé. (Ensemble hautes performances Taurus SHO seulement)

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Après avoir éloigné les objets du siège, si l'avertissement persiste ou s'affiche périodiquement, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de batterie détecte une anomalie prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive divers équipements pour protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les équipements désactivés fonctionnent de nouveau normalement.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Mettez le commutateur d'allumage à la position Arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez démarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Mettre hors tension tous les consommateurs électriques inutiles permet à la batterie de récupérer plus rapidement sa pleine charge.

Système d'information sur les angles morts et alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont obstrués. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 210).
Véhicule venant de la X	Le système détecte un véhicule. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 210).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 210).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Circuit de freinage

Message	Mesure à prendre
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas. Contrôlez immédiatement le circuit de freinage. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 280).
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé.
Frein de stationnement verrouillé	Le frein de stationnement est serré, le moteur est en marche et vous conduisez votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé.

Avertisseur de collision

Message	Mesure à prendre
Alerte collision défectueuse	Une anomalie de l'avertisseur de collision s'est produite. Le système est désactivé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte collision non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	La portée du radar de l'avertisseur de collision est réduite par le mauvais temps ou par une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte collision non disponible	Une anomalie de l'avertisseur de collision s'est produite. Le système est désactivé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X ouverte	Ce message s'affiche lorsqu'une porte n'est pas complètement fermée.
Coffre ouvert	Ce message s'affiche lorsque le coffre n'est pas complètement fermé.

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel anticipé de bas niveau de carburant.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Clés et accès intelligent

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein au démarrage de votre véhicule.
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche si le système ne détecte pas la clé d'accès intelligent lors des trois scénarios suivants : Lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage dans le but de faire démarrer le moteur ou de sélectionner une position du commutateur d'allumage. Lorsque le moteur tourne et qu'une porte est ouverte puis refermée. Lorsque le véhicule roule à plus de 16 km/h (10 mph) pour la première fois après le démarrage.
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage-arrêt pour couper le moteur, le système ne détecte pas de clé d'accès intelligent à l'intérieur de votre véhicule.
Alimentation accessoires active	Ce message s'affiche lorsque l'allumage du véhicule est à la position accessoires.

Message	Mesure à prendre
Anomalie système de démarrage	Le circuit de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Contactez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Clé programmée Total de x clés	Ce message s'affiche lorsque vous programmez une clé d'accès intelligent de rechange dans le système.
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximal dans le système.

Système de suivi de voie

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie qui a rendu le système temporairement indisponible.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté un état qui exige un pare-brise propre pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Le système demande au conducteur de garder les deux mains sur le volant.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger. Arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	L'intervalle de vidange d'huile restant est de 10 % ou moins. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 270).
Changement d'huile nécessaire	La durée d'huile restante atteint 0 %. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 270).

Message	Mesure à prendre
Surchauffe refroidiss. moteur	La température du liquide de refroidissement est trop élevée.
Niveau bas du liquide lave-glace	Le niveau du liquide de lave-glace est bas et nécessite un remplissage.
Mode transport Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en Mode transport. Certains équipements peuvent ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire autorisé.
Mode d'usine Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en Mode usine. Certains équipements peuvent ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire autorisé.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer une clé MyKey pendant la programmation de clés.
MyKey actif Conduire prudemment	Clé MyKey activée.
Vitesse limitée à XX km/h/mi/h	Lorsque vous démarrez le véhicule, une clé MyKey est utilisée et la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mph).
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Clé MyKey activée.
Boucler ceinture pour activer audio	Une clé MyKey est utilisée et le système Belt-Minder est actif.
Programmation clé intégrée impossible	Vous avez tenté de programmer une clé de rechange en utilisant deux clés MyKey existantes.

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que l'aide au stationnement est désactivée.
Vérifier aide au stationnement arrière	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que l'aide au stationnement arrière est désactivée.
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.

Message du capteur de poids du passager

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Ce message s'affiche quand des objets se trouvent près du siège du passager. Une fois que les objets ont été éloignés, si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Messages de rappel

Message	Mesure à prendre
Changer au mode stationnement	Ce message s'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).
Moteur EN MARCHE	Ce message s'affiche lorsque le moteur tourne, que le véhicule est à la position de stationnement (P) et que la porte conducteur est ouverte.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Ce message s'affiche lorsque la direction assistée a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé.
Réparer Direction assistée immédiatement	La direction assistée ne fonctionne pas. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie de la direction assistée	La direction assistée a détecté une anomalie dans la servodirection, ou le dispositif d'entrée passive/démarrage passif nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyer frein et bouton ch. vit.	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein et d'appuyer sur le bouton de sélection de rapport pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Vous rappelle que la fonction de sièges à mémoire n'est pas disponible durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Indique que vous avez enregistré votre réglage de mémoire.

Système de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a dépassé la durée de lancement en tentant de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 321).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 321).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression de pneus ne fonctionne pas correctement ou un pneu de secours est monté. Après avoir éloigné les objets du siège, si l'avertissement persiste ou s'affiche périodiquement, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 321).

Antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage Arrêt	Affiche l'état de l'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 183).
Antipatinage En marche	Affiche l'état de l'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 183).

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses défectuosité Serv. immédiat	Contactez un concessionnaire autorisé.
Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemment	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses surchauffe Arrêter prudemment	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses Service requis	Contactez un concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein	La température de la boîte de vitesses devient trop élevée. Immobilisez le véhicule pour la laisser refroidir.
Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel	La boîte de vitesses a surchauffé et son fonctionnement est limité. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 169).
Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre	La boîte de vitesses est trop froide. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler.
Boîte de vitesses pas position P	Vous rappelle de passer à la position de stationnement (P).
Appuyer sur pédale frein	Vous demande d'enfoncer la pédale de frein tel que requis par la boîte de vitesses.
Boîte de vitesses réglée	La boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses en AdaptMode	La boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses IndicatMode activé	La boîte de vitesses est verrouillée et ne permet pas de sélectionner des rapports.
Boîte de vitesses IndicatMode désactivé	La boîte de vitesses est déverrouillée et permet de sélectionner des rapports.

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE

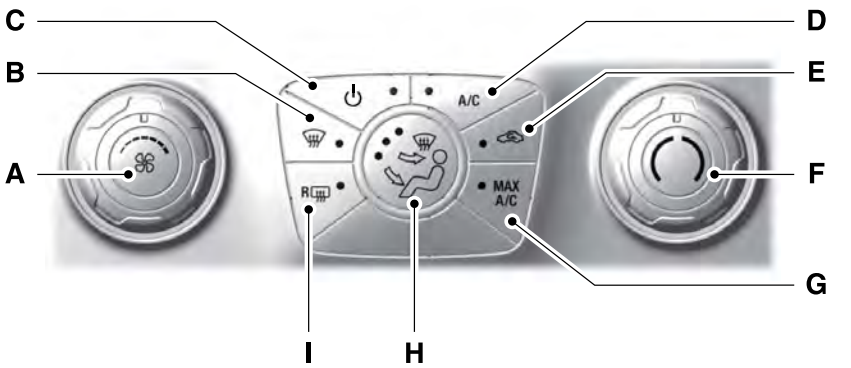

E212004

A **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.

B **Dégivrage :** Appuyez sur cette touche pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air par les bouches d'air de la planche de bord et du plancher se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

C **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la chaîne audio. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.

D **A/C (climatisation) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.

E **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

Nota : Le recyclage de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.

F **Commande de température :** Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

G **MAX A/C (climatisation maximale) :** Réglez pour un refroidissement maximal. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

H **Commande de répartition de l'air :** Réglez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez combiner la diffusion de l'air des manières suivantes : pare-brise, pare-brise/plancher, planche de bord, planche de bord/plancher et plancher.

I **Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 130).

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES SANS : ÉCRAN TACTILE

Note : *Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Consultez la documentation SYNC.*

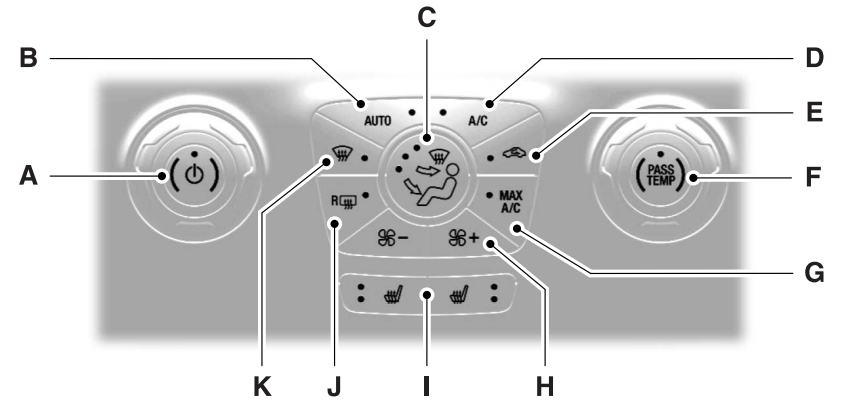

E212005

A **Commande marche-arrêt et de température côté conducteur :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle. Permet de régler la température du côté conducteur.

B **AUTO (automatique) :** Appuyez pour activer le fonctionnement automatique. Permet de régler à la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.

C **Commande de répartition de l'air :** Réglez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez combiner la diffusion de l'air des manières suivantes : pare-brise, pare-brise/plancher, planche de bord, planche de bord/plancher et plancher.

D **A/C (climatisation) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.

E **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables d'y pénétrer.

Nota : La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.

F **PASS TEMP (température côté passager) :** Permet de régler la température du côté passager.

G **MAX A/C (climatisation maximale) :** Réglez pour un refroidissement maximal. L'air recirculé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

H **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

I **Sièges chauffants :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 140).

J **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 130).

K **Dégivreur :** Appuyez sur cette touche pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

Note : *Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

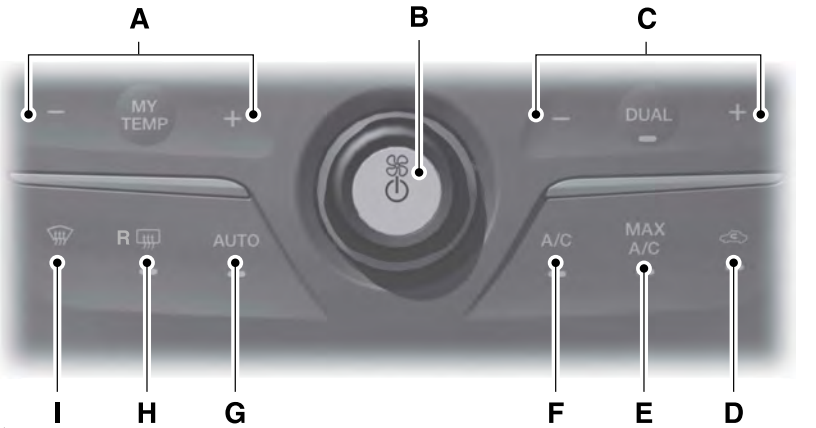

E210701

A **MY TEMP (Ma température préférée activée) :** Permet de régler la température du côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.

B **Marche/Arrêt et commande de vitesse du ventilateur :** Appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction. Lorsque le système est désactivé, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle. Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

C **DUAL (deux zones) :** Permet de régler la température du côté passager.

D **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables d'y pénétrer.

Nota : La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.

E **MAX A/C (climatisation maximale) :** Réglez pour un refroidissement maximal. L'air recirculé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

F **A/C (climatisation) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.

G **AUTO (automatique) :** Appuyez pour activer le fonctionnement automatique. Réglez à la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.

H **Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 130).

I **Dégivreur :** Appuyez sur ce bouton pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AUDIO DE SONY

Note : *Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

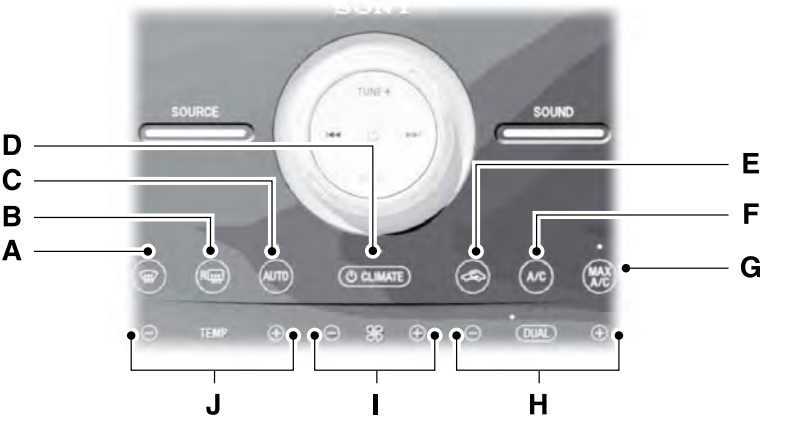

E210702

A **Dégivreur :** Appuyez sur ce bouton pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

B **Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 130).

C **AUTO (automatique) :** Appuyez pour activer le fonctionnement automatique. Réglez à la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.

D **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction. Lorsque le système est désactivé, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

E **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables d'y pénétrer.

Nota : La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.

F **A/C (climatisation) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.

G **MAX A/C (climatisation maximale) :** Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. L'air recirculé traverse les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

H **DUAL (deux zones) :** Permet de régler la température du côté passager.

I **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.

J **TEMP (température) :** Permet de régler la température du côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces. Si les glaces s'embuent, suivez les consignes de réglage pour le désembuage du pare-brise.

Note : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Note : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.*

Note : *Ne placez sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Note : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.*

Note : *Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.*

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Note : *Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.*

Commande automatique de chauffage-climatisation

Note : *Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches d'air de la planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.*

Note : *Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches de pare-brise et de glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.*

Note : *Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitable, le système utilise automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement à l'utilisation de l'air extérieur.*

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur sur une vitesse élevée.	Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2	Réglez la commande de température sur le réglage de chaleur maximale.	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air.	

Réglages recommandés pour le chauffage

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la commande de température sur **MAX A/C**.	Appuyez sur la touche **MAX A/C**.
2	Conduisez avec les fenêtres complètement ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air frais à travers les bouches d'air.	

Réglages de refroidissement recommandés

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2	Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches du tableau de bord au moyen des boutons de répartition d'air.	

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Sélectionnez les bouches du pare-brise au moyen des boutons de répartition d'air.	Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2	Enfoncez la touche **A/C** si le témoin est éteint.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22ºC (72ºF) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
4	Réglez la vitesse du ventilateur sur une vitesse élevée.	

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

Lunette arrière chauffante

Note : *Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner les lunettes chauffantes.*

Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la glace arrière chauffante. La glace arrière chauffante se désactive automatiquement après un court moment. Faites démarrer le moteur avant d'activer la lunette arrière chauffante.

Note : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Rétroviseur extérieur chauffant

(Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la glace arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Note: *Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.*

Note: *Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Note : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 425).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation fonctionne pour réaliser le confort correspondant à vos réglages présélectionnés.

Note : *Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance. Vous ne pouvez pas activer les affichages ou les témoins pendant le démarrage à distance.*

Établissez le contact pour rétablir les réglages présélectionnés du système. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions liées au véhicule spécifique, par exemple :

- Sièges chauffants
- Sièges refroidissants
- Volant chauffant
- Rétroviseurs chauffants
- Lunette arrière chauffante

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 97).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système est en mode de chauffage ou de refroidissement (selon les réglages précédents). La lunette arrière chauffante, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges chauffants et le volant chauffant sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO [automatique] est sélectionnée à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.

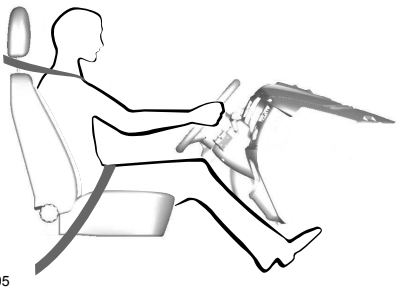

E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 in) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS

Ajustez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de l'utiliser. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

AVERTISSEMENTS

Installez correctement l'appuie-tête pour réduire le risque de blessures au cou en cas de collision.

Note: *Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.*

Appuie-tête de siège avant

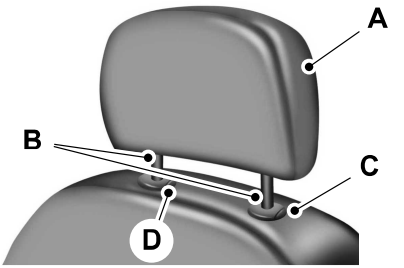

E138642

Appuie-tête central de siège arrière

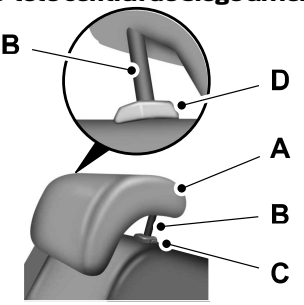

E138645

Les appuie-tête comprennent les éléments suivants :

A	Appuie-tête à absorption d'énergie.
B	Deux tiges en acier.
C	Bouton de réglage et de déverrouillage des guides de tige.
D	Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton C.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez de manière prolongée sur les boutons C et D.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête fixes aux places latérales des sièges arrière

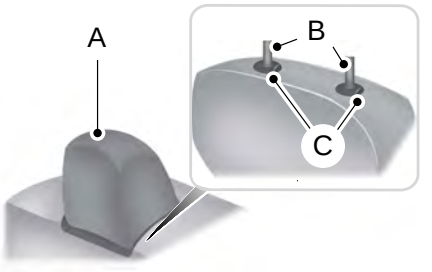

E162872

A Appuie-tête à absorption d'énergie.

B Deux tiges en acier.

C Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez sur les deux boutons C et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Inclinaison de l'appuie-tête (Selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Procédez comme suit pour incliner l'appuie-tête :

E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE (Selon l'équipement)

Déplacement du siège vers l'arrière et vers l'avant

AVERTISSEMENTS

Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.

Essayez de faire basculer le siège vers l'arrière et l'avant après avoir relâché le levier pour vous assurer que le siège est bien enclenché.

E190838

Réglage de l'inclinaison

AVERTISSEMENT

Avant de remettre le dossier de siège à sa position d'origine, vérifiez que rien n'est coincé derrière le dossier. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

E201584

Réglage lombaire (Selon l'équipement)

E211284

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne réglez pas le siège avant ni le dossier de siège lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

Ne placez aucune charge ni objet derrière le dossier de siège avant de le replacer à sa position d'origine.

6 fonctions

E201586

8 fonctions

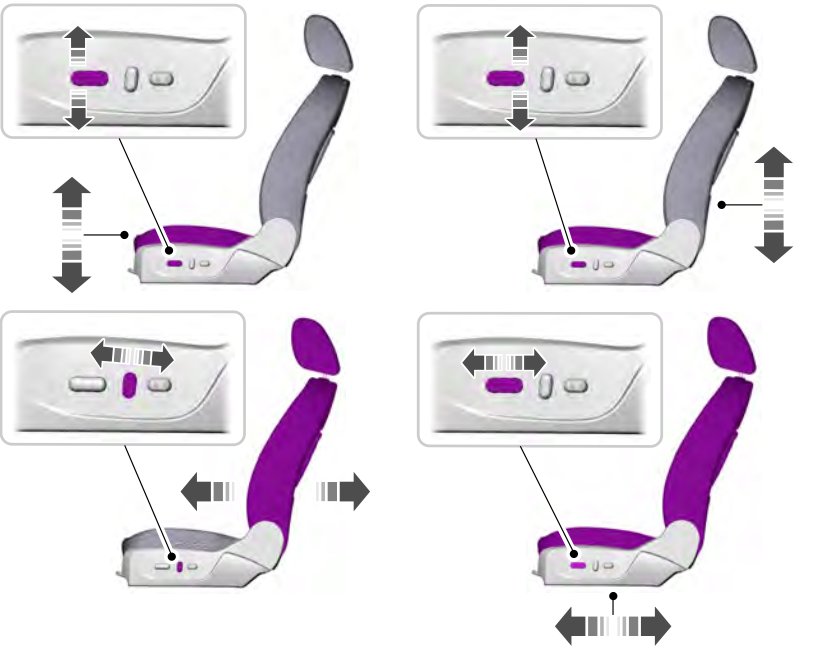

E138647

Note : *Sur les véhicules équipés de sièges à réglage mémorisé, pour éviter tout dommage aux sièges à commande électrique, leur course s'arrête juste avant d'atteindre l'extrémité des glissières. Si le siège rencontre un obstacle pendant son déplacement vers l'avant ou l'arrière, une nouvelle limite de course s'enregistre automatiquement.*

Pour rétablir la limite de course normale, procédez comme suit :

1. Une fois la nouvelle limite de course atteinte, appuyez de nouveau sur la commande de siège pour que le siège dépasse cette limite.
2. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que le siège atteigne la butée des glissières.
3. Maintenez la commande enfoncée pendant deux secondes environ. Vous constaterez que le siège revient légèrement en arrière.

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)

E138648

Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif (Selon l'équipement)

Note : *Le système de massage s'arrête après 20 minutes.*

Note : *Le moteur doit tourner ou le véhicule doit être en mode accessoires pour activer les sièges.*

Note : *Il faut quelques secondes pour que la sélection soit activée. Il n'est pas possible d'obtenir simultanément un massage de dossier et un massage d'assise.*

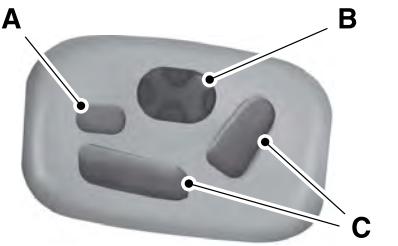

E173202

A Commande de massage d'assise et de dossier de siège.

B Commande de réglage du support lombaire.

C Commandes de siège à réglage électrique.

- Massage d'assise de siège : Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande de massage (A). Appuyez de nouveau pour annuler ou appuyez sur la commande de réglage du support lombaire pour annuler.
- Massage de dossier de siège : Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande de massage (A). Appuyez de nouveau pour annuler ou appuyez sur la commande de réglage du support lombaire pour annuler.
- Sélection du support lombaire : Appuyez vers le haut ou le bas sur la commande de réglage du support lombaire (B) pour sélectionner le haut, le milieu ou le bas du dossier.

- Réglage du support lombaire : Maintenez enfoncée la partie avant de la commande de réglage du support lombaire (B) pour augmenter la fermeté de la partie sélectionnée du dossier de siège. Maintenez enfoncée la partie arrière de la commande pour diminuer la fermeté.
- Commandes de siège à réglage électrique (C).

Nous recommandons de régler d'abord le support lombaire et de sélectionner ensuite les réglages de massage de dossier ou d'assise.

FONCTION DE MÉMORISATION (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Avant d'actionner les réglages mémorisés du siège, assurez-vous que rien n'entrave la course du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.

N'actionnez pas la fonction de rappel des réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position de ces équipements.

- Siège conducteur.
- Rétroviseurs électriques.
- Pédales à réglage électrique en option.
- Colonne de direction à réglage électrique en option.

La commande de mémoire est située sur le panneau latéral de siège.

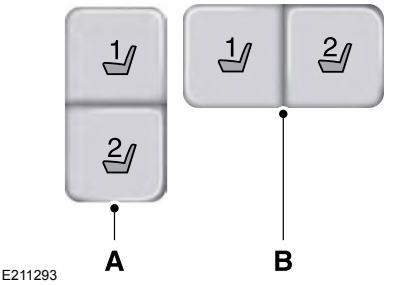

A Type 1
B Type 2

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Ajustez les réglages à la position souhaitée.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage de votre choix et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à deux positions mémorisées. Vous pouvez enregistrer une position préréglée à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage voulue pour rappeler une position mémorisée.

Note : *Vous pouvez rappeler une position mémorisée :*

- Dans n'importe quelle position du levier de vitesses si vous avez coupé le contact.
- Uniquement en position de stationnement (P) ou point mort (N) du levier de vitesses si le contact est établi.

Vous pouvez aussi rappeler une position préréglée comme suit :

- En appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre clé d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée.
- En déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.
- En saisissant un code d'entrée personnel sur le clavier Securicode. Voir **Serrures** (page 61).

Note : *Lorsque le contact est coupé, et si la fonction d'entrée facile a été activée sur l'écran d'information, l'utilisation de la clé à télécommande synchronisée pour rappeler la position préréglé a pour effet de déplacer le siège et la colonne de direction en position d'entrée facile.*

Note : *Vous pouvez annuler un rappel de préréglage à tout moment en appuyant sur une commande de siège, de rétroviseur ou de colonne de direction, ou encore sur une touche de préréglage.*

Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Vous pouvez enregistrer les positions préréglées sur un maximum de trois télécommandes ou clés d'accès intelligent.

1. Le contact étant établi, placez les fonctions à mémoriser aux positions voulues.
2. Maintenez enfoncée la touche de préréglage souhaitée pendant cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande avec laquelle vous établissez la liaison.

Pour désynchroniser une télécommande, suivez la même procédure, excepté à l'opération 3 où vous devez appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Fonction d'entrée et de sortie faciles (Selon l'équipement)

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège conducteur vers l'arrière de cinq centimètres (deux pouces) maximum et la colonne de direction vers le haut et l'avant lorsque vous coupez le contact.

Le siège du conducteur et la colonne de direction reprennent leur sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 97).

SIÈGES ARRIÈRE

Banquette arrière divisée rabattable

AVERTISSEMENT

Avant de remettre le dossier de siège à sa position d'origine, vérifiez que rien n'est coincé derrière le dossier. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

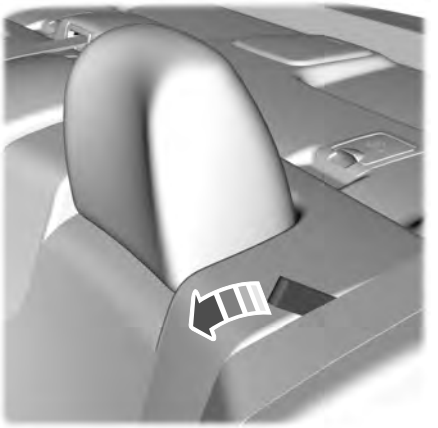

E211419

Vous pouvez rabattre un ou les deux dossiers de banquette arrière.

Tirez sur la courroie située sur le côté extérieur du dossier pour le débloquer, puis rabattez-le. Tirez sur le siège et poussez-le vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles au d'autres objets pointus. Cela pourrait endommager l'élément chauffant et provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Note : *Vous devez établir le contact pour utiliser cette fonction.*

E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges arrière chauffants (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'une consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou pour toute autre raison doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Note : *Vous devez établir le contact pour utiliser cette fonction.*

Les commandes de chauffage des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.

E166817

Appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage minimal. Appuyez de nouveau pour désactiver cette fonction.

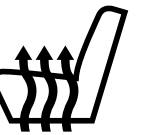

E146322

Appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage maximal. Appuyez de nouveau pour désactiver cette fonction.

Le témoin s'allume pour indiquer que les sièges chauffants sont activés.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Note : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas l'élément chauffant de siège en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges chauffants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Sièges refroidissants

Les sièges refroidissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

E146309

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du refroidissement.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Remplacement du filtre à air des sièges à régulation de température

Les sièges à régulation de température incluent des filtres à air. Il vous faut les remplacer régulièrement. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 425).

Taurus (CPH) Canada/United States of America, frCAN, First Printing

Identifiez le positionnement des filtres sous chaque siège avant et accédez par le plancher de deuxième rangée. Déplacez les sièges avant complètement vers l'avant et vers le haut afin de faciliter l'accès.

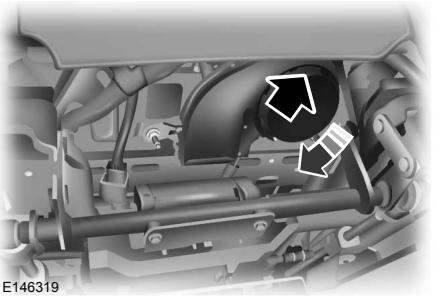
E146319

Pour retirer un filtre à air :

1. Coupez le contact.
2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre à air vers le haut et, une fois que les pattes de retenue sont libérées, faites tourner le filtre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez le filtre.

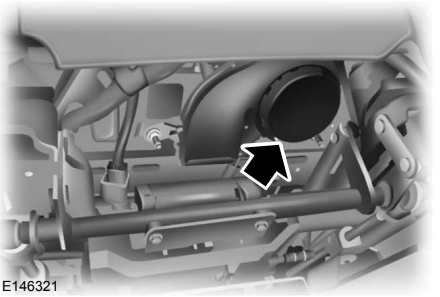
E146321

Pour installer un filtre :

1. Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier.
2. Poussez ensuite sur le centre du rebord extérieur du filtre et faites-le pivoter dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

ACCOUDOIR ARRIÈRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne placez que des gobelets souples dans le porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

E144635

Abaissez l'accoudoir pour utiliser l'accoudoir et le porte-gobelets. Pour ouvrir le compartiment de rangement en option, tirez le loquet.

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Note : *Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.*

Note : *Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction***

Note : *Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction***

E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à trois boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation à bord

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande HomeLink dans votre véhicule.

Note : *La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle.*

Note : *Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.*

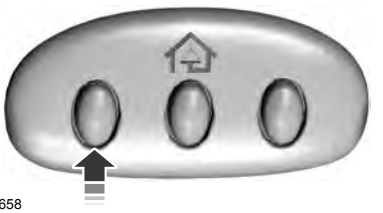
E142658

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 5–14 cm (2–6 in) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
3. En utilisant les deux mains, enfoncez simultanément le bouton HomeLink souhaité et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez AUCUN bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.

Note : *Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir* ***Ouvre-portail / Programmation au Canada.***

4. Appuyez sur le bouton HomeLink que vous avez programmé pendant cinq secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être effectuer cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Aucune autre action n'est nécessaire.

Si le témoin clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé, le bouton HomeLink n'est pas encore programmé. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage.**

Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355–3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Note : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*

E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

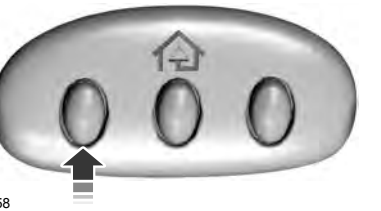
E142658

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Note : *Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction ou hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.*

1. Maintenez le bouton HomeLink enfoncez tout en appuyant brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de la télécommande portative jusqu'à ce que le clignotement du témoin HomeLink passe de lent à rapide.
2. Relâchez les boutons HomeLink et de la télécommande portative.
3. Poursuivez la programmation du système Homelink. Voir **Programmation à bord**.

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : *Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.*

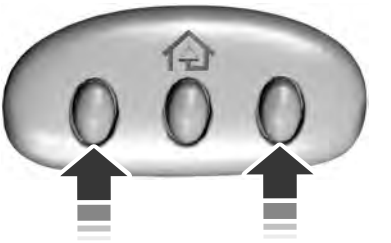

E142660

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignotent. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355–3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Note : *La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.*

Note : *Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.*

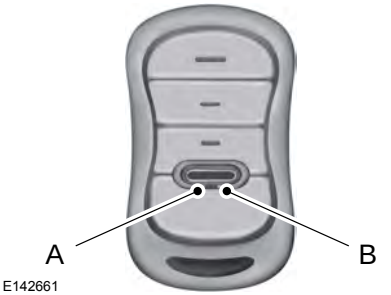

A. Témoin rouge
B. Témoin vert

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.
4. Appuyez de manière prolongée sur le bouton Genie programmé de la télécommande portative et sur le bouton à programmer. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

Note : *La télécommande Genie transmet jusqu'à 30 secondes. Si le système HomeLink n'est pas programmé dans les 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le témoin s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.*

Une fois le système HomeLink correctement programmé, vous devez désactiver le mode de programmation de la télécommande Genie. Pour ce faire :

1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Note : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.*

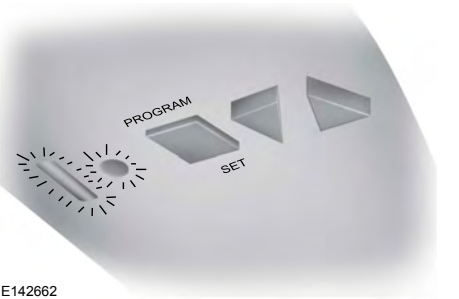

1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Note: *Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.*

4. Appuyez brièvement sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie Intellicode 2. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton déjà programmé du pare-soleil pendant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à 3 fois jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter après 10 à 20 secondes; relâchez alors les deux boutons. La programmation est maintenant effacée et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur l'un des trois boutons du système HomeLink.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENTS

Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des graves blessures.

N'utilisez pas les prises de courant pour faire fonctionner l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée des prises de courant peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des graves blessures.

Note : *Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.*

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Note : *Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.*

Note : *Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas d'accessoires dans les prises de courant dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./180 W.*

Note : *Laissez toujours fermé le couvercle de la prise de courant lorsque la prise est inutilisée.*

N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter que la batterie ne se décharge :

- N'utilisez pas la prise de courant plus que nécessaire lorsque le véhicule est arrêté.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant la nuit ou lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- Sur la planche de bord.
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

Les fonctions disponibles dans la console sont les suivantes :

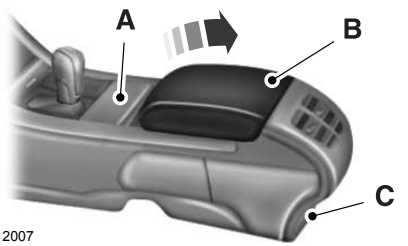

E212007

A Porte-gobelet.

B Bac de rangement central avec prise de courant auxiliaire et deux ports USB.

C Une prise de courant auxiliaire et des commandes de sièges chauffants arrière.

E212008

Note : *Certaines consoles sont dotées de volets recouvrant les porte-gobelets et les commutateurs. Appuyez sur les volets pour les ouvrir.*

Note : *Certains porte-gobelets ont une cloison. Vous pouvez extraire la cloison et la déplacer dans les fentes qui conviennent le mieux au gobelet que vous utilisez.*

CONSOLE DE PAVILLON

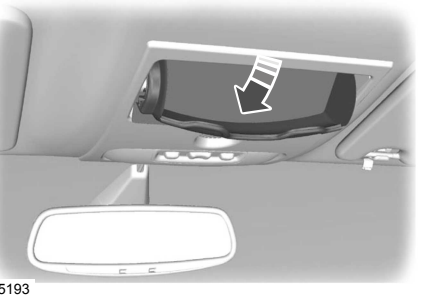

E75193

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

(Selon l'équipement)

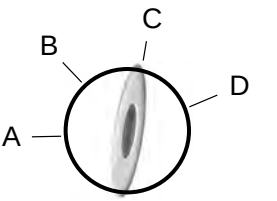

E163165

A (contact coupé) - Le contact est coupé.

Note : *Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

B (accessoires) – Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Note : *Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps dans cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

C (contact établi) - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

D (démarrage) - Position de lancement du moteur.

DÉMARRAGE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

Note : *Le système de démarrage sans clé peut ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.*

Note : *Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.*

Modes d'allumage

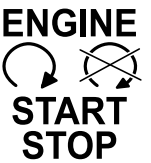

E191075

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : Coupe le contact.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Note : *Il sera peut-être nécessaire d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage deux fois pour établir le contact.*

Démarrage : Démarre le moteur.

- Enfoncez la pédale de frein puis appuyez sur le bouton (peu importe la durée). Un témoin s'allume sur le bouton lorsque le contact est établi et le moteur démarre.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : *Vous pouvez actionner le démarreur pendant un temps total de 60 secondes (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Les 60 secondes ne doivent pas nécessairement s'écouler en une seule séquence. Par exemple, si vous actionnez le démarreur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la durée de lancement du moteur. Vous ne pourrez pas tenter à nouveau de démarrer le moteur durant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous serez limité à une durée de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devrez attendre 60 minutes avant de relancer le moteur durant 60 secondes.*

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).
- Établissez le contact. Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, lisez les instructions ci-dessous.

Véhicules équipés d'une clé de contact

Note : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Tournez la clé de contact en position de démarrage pour faire démarrer le moteur.

Note : *Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes maximum ou jusqu'à ce que le moteur démarre.*

Note : *Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant et effectuez une nouvelle tentative.*

Véhicules équipés d'un démarrage sans clé

Note : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

Note : *Votre clé d'accès intelligent doit se trouver dans le véhicule pour pouvoir sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est à plat.

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :

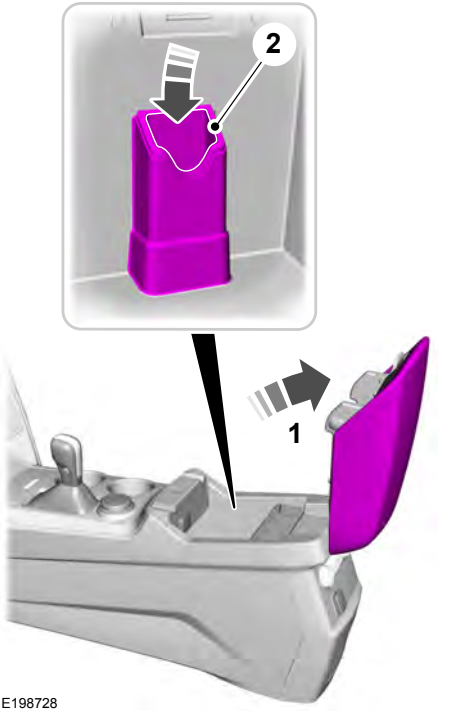

E198728

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.
2. Insérez la clé codée dans la fente de secours.
3. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 20 secondes après la coupure du contact même s'il ne détecte aucune clé codée valide.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Une fois les 20 secondes écoulées, vous ne pourrez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage, même si votre véhicule ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé codée valide. Le démarrage est impossible si le système ne détecte pas de clé codée valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur et maintenez-la enfoncée.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, cette fonction arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du véhicule. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule de la manière habituelle.

Désactivation de la fonction d'arrêt automatique du moteur

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique. Si vous l'avez désactivée, elle se réactive automatiquement au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou remettre la minuterie à zéro à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en actionnant une commande (par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt (lorsque le contact est établi) à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 97). La fonction ne reste hors fonction que pendant la durée du cycle d'allumage en cours.
- Lors d'un compte à rebours de 30 secondes, le système vous invite à appuyer sur OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) pour désactiver temporairement la fonction pour le cycle d'allumage actuel seulement.

Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules équipés d'une clé de contact

1. Passez en position de stationnement (P).

2. Coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules équipés d'un démarrage sans clé

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : *Cela entraîne la coupure du contact, la mise hors tension de tous les circuits électriques et l'extinction de tous les témoins et indicateurs.*

Note : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT

Si vous coupez le moteur alors que le véhicule est toujours en mouvement, vous perdez l'assistance au freinage et à la direction. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur est nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, y compris les sacs gonflables, témoins et indicateurs peuvent être aussi désactivés. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

Véhicules équipés d'une clé de contact

1. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Une fois votre véhicule à l'arrêt, passez en position de stationnement (P) et coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules équipés d'un démarrage sans clé

1. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Lorsque votre véhicule s'est immobilisé, passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé, ou actionnez-le trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT

Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous sentez une odeur d'échappement. Les gaz d'échappement comportent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 3 cm (1 in).
- Réglez la commande de climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.

Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 ºC (0 ºF).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.

- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Le carburant automobile peut causer des blessures graves ou mortelles s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

L'essence peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas de contact de l'essence avec la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau savonneuse. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié

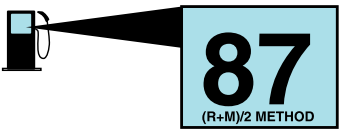

E161513

L'essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

Pour les véhicules avec moteurs EcoBoost, nous vous recommandons pour améliorer les performances d'utiliser du supercarburant en cas d'utilisation intensive comme pour un remorquage.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourra occasionner des dommages moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte)

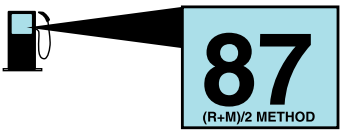

E161513

Utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane minimal (R+M)/2 à la pompe de 87, ou un mélange d'essence sans plomb ordinaire et d'éthanol à 85 % maximum (E85). Les véhicules à carburant modulable sont dotés d'un bouchon de remplissage de couleur jaune ou leur goulotte de remplissage de réservoir se caractérise par un logement ou un insert de couleur jaune. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Il n'est pas recommandé d'utiliser un carburant d'un indice d'octane inférieur à 87.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourrait occasionner des dommages au moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 85 % d'éthanol ou du carburant E100.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage est situé dans le plateau de rangement de la roue de secours.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule tombe en panne sèche et se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS

N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du circuit d'alimentation. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir en plastique fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 161).

Note : *N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce car ils ne sont pas conçus pour un système de remplissage sans bouchon et ils pourraient l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
2. Insérez l'entonnoir en plastique dans l'orifice du goulot de remplissage de réservoir de carburant.

E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Retirez l'entonnoir en plastique de l'orifice du goulot de remplissage du réservoir.
5. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir en plastique et replacez-le dans votre véhicule ou mettez-le au rebut comme il se doit.

Note : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.*

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

Note : *Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*

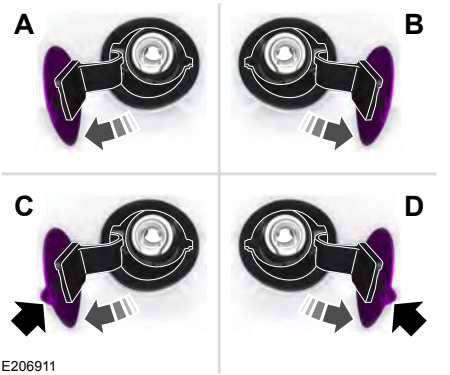

E206911

A Type 1 : Côté gauche - appuyez sur la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.

B Type 1 : Côté droit - appuyez sur la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.

C Type 2 : Côté gauche - tirez sur la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.

D Type 2 : Côté droit - tirez sur la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.

1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

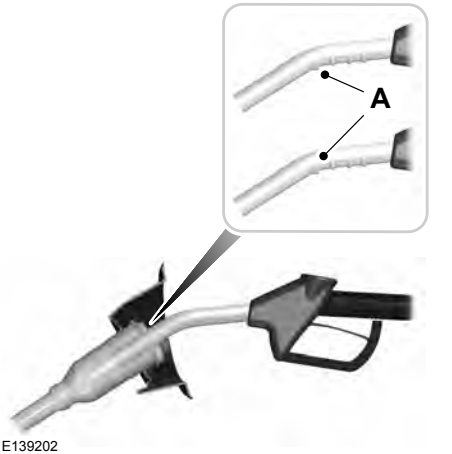

E139202

Note : *Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.*

2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.

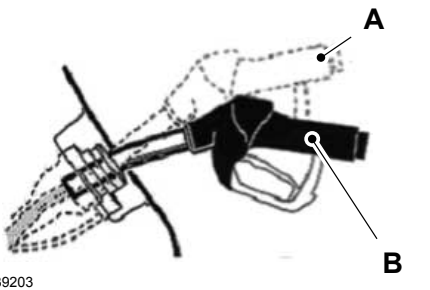

E139203

3. Maintenez le pistolet de distribution d'essence dans la position inférieure B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence dans la position supérieure A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant ne soit plein.

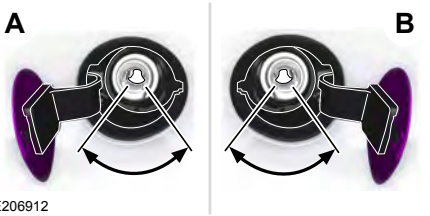

E206912

4. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.

E119081

5. Soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.

Note : *Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide. Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie.

- La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant qui peut y être ajoutée lorsque la jauge indique que le réservoir est vide.
- La contenance annoncée représente la contenance totale du réservoir. Voir **Capacités et spécifications** (page 332). Autrement dit, il s'agit de la contenance utile ajoutée à la réserve à vide.
- En raison de la réserve à vide, il est possible que la quantité de carburant ajoutée ne corresponde pas à la contenance annoncée, même si la jauge de carburant signale que le réservoir est vide.

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS

Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.

Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 162).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostics embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est verrouillé en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez et maintenez enfoncé le bouton situé sur l'avant du levier sélecteur.
3. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur.
4. Relâchez le bouton et votre boîte de vitesses restera dans le rapport sélectionné.

E142629

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et peut rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse et vice-versa.

Sport (S)

Déplacement du levier sélecteur à la position sport (S) :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer les performances dans les montées, sur routes vallonnées ou en région montagneuse. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Utilise davantage les rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique.
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Boîte de vitesses automatique SelectShift™

Votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift vous donne la possibilité de changer de rapport manuellement.

Si le levier sélecteur comporte un interrupteur à bascule :

E142629

- Appuyez sur le bouton (+) pour monter les rapports.
- Appuyez sur le bouton (–) pour rétrograder.

Si le volant de direction est équipé de palettes :

E144821

- Tirez la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette gauche (-) pour passer au rapport inférieur.

Avec votre véhicule en position de marche avant (D), les palettes fournissent une commande manuelle temporaire. Elles vous permettent de changer de rapport rapidement sans lâcher le volant. Vous pouvez obtenir une commande manuelle totale en mettant le levier sélecteur en position sport (S).

Le système détermine lorsque le mode de commande manuelle temporaire n'est plus utilisé et reprend le mode de commande automatique.

Passez au rapport supérieur recommandé selon le tableau suivant :

Montée des rapports à l'accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	24 km/h (15 mph)
2 - 3	40 km/h (25 mph)
3 - 4	64 km/h (40 mph)
4 - 5	72 km/h (45 mph)
5 - 6	80 km/h (50 mph)

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné dans lequel vous vous trouvez actuellement et une flèche d'indication des rapports vous aide à optimiser les changements de rapport.

Le système SelectShift effectue automatiquement des changements de rapport lorsque le régime moteur est trop élevé ou trop faible.

Note : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans engager un rapport supérieur.*

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS

Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Pour cela, vous devrez sortir le levier sélecteur de la position de stationnement, ce qui signifie que le véhicule pourra rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Utilisez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur pour sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) dans le cas d'une anomalie électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer cette procédure.

1. À l'aide d'un tournevis (ou outil similaire), retirez l'enjoliveur situé près du levier sélecteur.

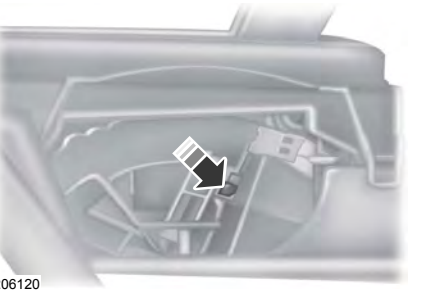
E206120

2. Repérez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur sur le côté passager du boîtier de sélection.
3. Enfoncez la pédale de frein. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), maintenez le levier d'interverrouillage enfoncé tout en déplaçant le levier sélecteur de la position de stationnement (P) au point mort (N).
4. Reposez l'insert à proximité du levier sélecteur.
5. Démarrez votre véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Note : *En cas d'utilisation de cette procédure, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.*

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction peut accroître la durabilité de la boîte de vitesses et garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

UTILISATION DE LA TRACTION INTÉGRALE

Le système de traction intégrale utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter. Le système à traction intégrale est activé en tout temps et ne nécessite aucune action du conducteur.

Note: *Votre véhicule à traction intégrale n'est pas conçu pour une utilisation hors route. La traction intégrale donne à votre véhicule certaines possibilités limitées pour la conduite hors route, à condition que la surface soit plane, exempte d'obstacles et qu'elle présente des conditions de conduite semblables à celles que l'on trouve sur route. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer un stress excessif au véhicule qui risquerait de causer des dommages non couverts par votre garantie.*

Note: *Le groupe de transfert des véhicules Taurus SHO™ n'exige aucun entretien périodique normal. Sous surveillance électronique, le système avertit le conducteur de tout service requis en affichant le message Vidanger huile boîte de transfert AWD à l'écran d'information. L'huile de la boîte de transfert exigera probablement une vidange si le véhicule a connu un cycle de conduite extrême/difficile pendant des périodes prolongées. Il n'est pas nécessaire de vérifier ou de vidanger l'huile de la boîte de transfert à moins que l'unité montre des signes de fuite, ou qu'un message indiquant qu'un entretien est requis s'affiche. Pour l'entretien de la boîte de transfert si elle a été submergée dans de l'eau et pour réinitialiser son moniteur de lubrification à vie, contactez votre concessionnaire autorisé.*

Note: *Lorsqu'une anomalie de la traction intégrale survient, le message d'avertissement Vérifier AWD apparaît sur l'écran d'information. Le système de traction intégrale ne fonctionne pas correctement et passe par défaut en mode de traction avant. Si cet avertissement s'affiche, faites réparer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.*

Note: *Le message AWD ARRÊT peut aussi apparaître dans l'écran d'information si la traction intégrale surchauffe et passe par défaut à la traction avant. Ce problème peut se produire si le véhicule roule dans des conditions extrêmes entraînant le patinage excessif des roues, comme dans le sable. Pour rétablir au plus vite le fonctionnement normal de la traction intégrale, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr et coupez le moteur pendant au moins 10 minutes. Une fois que le moteur a redémarré et que le système de traction intégrale a suffisamment refroidi, le message AWD ARRÊT s'éteint et la traction intégrale reprend son fonctionnement normal. Si le moteur n'est pas arrêté, le message AWD ARRÊT s'efface après le refroidissement du système et le rétablissement du fonctionnement normal de la traction intégrale.*

Messages de traction intégrale

Messages de traction intégrale	Mesure à prendre/Description
AWD ARRÊT	Ce message s'affiche lorsque la traction intégrale s'est automatiquement désactivée par autoprotection. Ceci survient si le véhicule fonctionne avec un mini-pneu de secours ou en cas de surchauffe du système. Le fonctionnement normal du système sera rétabli et le message sera effacé après établissement et coupure du contact, et après avoir roulé sur une courte distance avec une roue normale ou une fois que le système s'est refroidi.
Vérifier AWD	Ce message s'affiche et le témoin du groupe motopropulseur ou de puissance réduite s'allume lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Vidanger huile boîte de transfert AWD	Ce message s'affiche lorsqu'il faut effectuer la vidange de l'huile du circuit de boîte de transfert. Ce message peut s'afficher si le véhicule a subi des périodes prolongées d'utilisation dans des conditions extrêmes et dures.

Conduite d'un véhicule à traction intégrale avec des pneus de secours

Ne montez jamais une roue de secours d'une taille différente de celle fournie pour votre véhicule. Le système de traction intégrale peut se désactiver automatiquement et passer en mode de traction avant seule pour protéger les composants de transmission en cas d'installation d'un pneu qui n'est pas à la taille requise. Ce problème peut entraîner l'affichage d'un message AWD ARRÊT sur l'écran d'information. Si l'utilisation d'un pneu de secours de dimensions inadéquates provoque l'affichage d'un message AWD ARRÊT sur l'écran d'information, ce témoin doit s'éteindre après la repose de la roue normale réparée ou remplacée, et après avoir coupé puis rétabli le contact. Il est recommandé de remonter la roue dont le pneu a été réparé ou remplacé dès que possible. Une différence importante dans les dimensions des roues avant et arrière (par exemple des pneus taille basse de 17 pouces à l'avant et des pneus taille haute de 22 pouces à l'arrière) pourrait entraîner la désactivation de la traction intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut, ou même endommager le système de traction intégrale.

Conduite d'un véhicule à traction intégrale avec des pneus dépareillés

AVERTISSEMENT

N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille recommandée pour les pneus et les roues est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir plus de renseignements sur le remplacement des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Une différence importante dans les dimensions des roues avant et arrière (par exemple des pneus taille basse de 17 pouces à l'avant et des pneus taille haute de 22 pouces à l'arrière) pourrait entraîner la désactivation de la traction intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut, ou même endommager le système de traction intégrale. Le système de traction intégrale peut toutefois tolérer toute combinaison de pneus neufs et usagés dont les dimensions d'origine sont identiques. Par exemple, le système de traction intégrale tolère l'utilisation de 3 pneus aux sculptures usagées et d'un pneu aux sculptures neuves, s'ils ont les mêmes dimensions à l'origine.

Conduite dans des conditions particulières avec une traction intégrale

Les véhicules à traction intégrale sont adaptés pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur route accidentée. Ils présentent des caractéristiques de fonctionnement légèrement différentes des véhicules conventionnels, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

Si vous conduisez à basse vitesse dans le sable profond par une température très élevée, utilisez la gamme basse autant que possible. L'utilisation de la gamme basse permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait passer en fonction puis hors fonction plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Principes de base en conditions particulières

- Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la chaussée.
- Il peut être plus sûr de ralentir progressivement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes, et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner un dérapage ou un capotage du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

AVERTISSEMENTS

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage en position verrouillage ou arrêtez le moteur en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage et retirez la clé chaque fois que vous quittez le véhicule.

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENTS

Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Note : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Si votre véhicule est doté du système AdvanceTrac® avec commande de stabilité antiretournement Roll Stability Control™, il peut être utile de désactiver ce système lorsque vous exercez des mouvements de va-et-vient avec le véhicule pour tenter de le dégager.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations d'urgence inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles. Autrement dit, ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Toute manœuvre excessive du volant diminue le contrôle du véhicule plutôt que de l'améliorer. En outre, n'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez les manœuvres de

direction, les accélérations et les freinages brusques qui pourraient augmenter les risques de perte de maîtrise, de capotage et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas manœuvrer le volant brusquement.
- Si la chaussée change (du béton au gravier par exemple), la réaction aux manœuvres sera différente (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Conduite sur le sable

La plupart du temps, l'antipatinage améliore l'adhérence des pneus en gérant le patinage des roues par l'étalonnage des freins, du moteur, et de la traction intégrale. Cependant, lors de la conduite à faible vitesse, il peut s'avérer nécessaire de désactiver l'antipatinage dans le sable profond pour permettre aux roues de continuer à tourner pour maintenir l'élan du véhicule.

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Enfoncez lentement la pédale d'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Ne roulez pas durablement dans du sable profond avec votre véhicule. Ceci pourrait entraîner une surchauffe de la traction intégrale et le passage au mode de traction avant par défaut. Dans ce cas, un message AWD ARRÊT s'affiche à l'écran d'information. Pour rétablir au plus vite le fonctionnement normal de la traction intégrale, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr et coupez le moteur pendant au moins 10 minutes. Une fois que le moteur a redémarré et que le système de traction intégrale a suffisamment refroidi, le message AWD ARRÊT s'éteint et le fonctionnement normal du système est rétabli. Si le moteur n'est pas arrêté, le message AWD ARRÊT s'efface après le refroidissement du système et le rétablissement du fonctionnement normal de la traction intégrale.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très chaude, utilisez la gamme basse (L) autant que possible. L'utilisation de la gamme basse (L) permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait passer en fonction puis hors fonction plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Évitez les vitesses excessives, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer au point de vous obliger à faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profonde, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur. Évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes de roue (voitures) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions) (dans la mesure possible) et avancez lentement. Si de l'eau pénètre dans le circuit d'allumage, le moteur risque de caler.

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. En effet, des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à traction intégrale peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.

Note : *La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.*

Si l'essieu avant ou arrière est submergé dans l'eau, faites réparer la boîte de transfert (PTU) ou l'essieu arrière par un concessionnaire autorisé.

E143950

Le programme éducatif « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et aux règlements relatifs à la nature sauvage. Ford Motor Company se joint au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique dans les parcs nationaux et d'autres domaines naturels publics et privés.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Note : *Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés. Il existe en effet un risque de perte d'adhérence, de dérapage latéral et de capotage. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez jamais un sommet en marche arrière sans l'aide d'une personne qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.*

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Si le moteur cale, ne tentez pas de faire demi-tour car le véhicule pourrait capoter. Il est préférable de reculer jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.

E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas en laissant la boîte au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement car cette manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Votre véhicule est équipé de freins antiblocage. Vous devez donc enfoncer la pédale de frein de façon constante. Ne « pompez » pas sur la pédale de freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT

Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes à neige ou des câbles antidérapants, il est impératif de conduire avec précaution. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques au volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Note: *Un patinage excessif des roues peut endommager la transmission.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à traction intégrale est avantagé par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Néanmoins, un véhicule à traction intégrale peut déraper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à traction intégrale ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme c'est le cas pour tous les autres véhicules. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et envisagez d'engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Puisque votre véhicule est équipé du freinage antiblocage sur les quatre roues, ne « pompez » pas sur la pédale de freins. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 182).

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des nécessaires de surbaissement ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut augmenter les risques de capotage en cas de perte de maîtrise. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires (comme une échelle ou une galerie porte-bagages).

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire les performances du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Il est recommandé d'inspecter fréquemment les composants du châssis si le véhicule est utilisé hors route.

GÉNÉRALITÉS

Note : *Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métal sur métal continu ou un grincement aigu continu, les garnitures de freins sont peut-être usées. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Note : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir* ***Nettoyage des roues en alliage*** *(page 295).*

Note : *En fonction des lois et réglementations applicables dans le pays pour lequel votre véhicule a été produit à l'origine, il se peut que vos feux stop clignotent pendant un freinage brusque. Suite à cela, vos feux de détresse peuvent aussi clignoter lorsque votre véhicule s'immobilise.*

Voir **Témoins et indicateurs** (page 92).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Recherchez une interférence au niveau de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.

Ce témoin s'allume momentanément quand vous mettez le contact. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, ou s'il reste allumé ou clignote, le système est peut-être désactivé. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Si le témoin de frein s'allume quand vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le frein par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Note : *Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.*

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Si le frein à main n'est pas serré et que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement, le véhicule ne sera pas immobilisé et pourra causer des dommages matériels ou des blessures en roulant.

Pour serrer le frein à main, enfoncez complètement la pédale de frein de stationnement. Le témoin de frein s'allume au tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour relâcher le frein à main, enfoncez de nouveau complètement la pédale de frein de stationnement.

Si le véhicule est stationné sur une pente ou avec une remorque, maintenez la pédale de frein enfoncée, puis serrez le frein de stationnement. Un léger mouvement peut être perçu lorsque le frein de stationnement prend le poids du véhicule. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Au besoin, maintenez la pédale de frein de service enfoncée et essayez à nouveau de serrer le frein de stationnement. Calez les roues au besoin. Si le frein de stationnement n'arrive pas à retenir le poids du véhicule, soit il nécessite un entretien, soit le véhicule est surchargé.

Taurus (CPH) Canada/United States of America, frCAN, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT

Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte un échec. Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le l'antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Note : *Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.*

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 97).

Utilisation d'un contacteur (Selon l'équipement)

Utilisez le contacteur de désactivation de l'antipatinage sur la planche de bord pour désactiver ou activer le système.

Le contacteur s'allume lorsque l'antipatinage est désactivé.

Témoins et messages des systèmes

Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote :

- Il s'allume temporairement au démarrage du moteur.
- Il clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- Il s'allume en cas d'anomalie de l'un des systèmes.

Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut par ailleurs gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, RALENTISSEZ.

AVERTISSEMENTS

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 183).

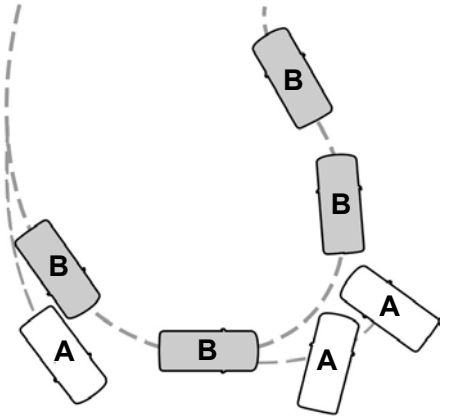

E72903

A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.

B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Il ne vous est pas possible de mettre le contrôle de stabilité hors fonction, mais il se désactive automatiquement lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Sur les modèles SHO seulement, il est possible de désactiver le contrôle de stabilité en appuyant sur le bouton du contrôle de stabilité et en le maintenant enfoncé pendant plus de cinq secondes avec le véhicule à l'arrêt et votre pied sur la pédale de frein.

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 183).

Fonctions du contrôle de stabilité				
Fonctions du bouton	**Mode**	**État de l'icône**	**Contrôle électronique de stabilité**	**Antipatinage**
Par défaut au démarrage	Contrôle de stabilité et antipatinage entièrement fonctionnel	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Antipatinage désactivé	Activé	Activé	Désactivé
Bouton enfoncé deux fois; freins serrés	Mode sport (SHO avec ensemble hautes performances seulement)	Activé	Activé	Activé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes; freins serrés; aucune accélération	Contrôle de stabilité désactivé (SHO avec ensemble hautes performances seulement)	Activé	Désactivé	Désactivé
Bouton de nouveau enfoncé après désactivation	Contrôle de stabilité entièrement fonctionnel	Hors fonction	Activé	Activé

Les véhicules SHO avec ensemble hautes performances sont dotés d'un mode sport. Ceci vous permet de réduire l'intervention du contrôle de stabilité et de procurer une expérience de conduite plus sportive.

Pour passer en mode sport, appuyez deux fois rapidement sur le bouton du contrôle de stabilité avec les freins serrés.

Vous verrez s'afficher un message à l'écran d'information indiquant que la fonction est désormais en mode Sport.

Note: *Le mode sport n'est pas conçu pour être utilisé sur la voie publique.*

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le capteur aide seulement à détecter certains types d'objets (en général de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes, peuvent avoir une influence sur le fonctionnement du système de détection, et notamment réduire ses performances ou le déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.

Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.

Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter tout contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le système est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le système de détection.

Certains accessoires de deuxième monte, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du système et entraîner de fausses alertes.

Note : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Note : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Note: *Le système de détection ne peut pas se désactiver lorsqu'une clé MyKey est présente. Voir* ***Principes de fonctionnement*** *(page 54).*

Note : *Si vous fixez certains accessoires de deuxième monte tels qu'une remorque ou un porte-vélo, le système de détection arrière peut détecter cet accessoire de deuxième monte et par conséquent émettre des avertissements. Il est recommandé de désactiver le système de détection arrière lorsque vous fixez un accessoire de deuxième monte sur votre véhicule pour éviter l'émission de ces avertissements.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 97).

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 107).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 in). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 30 cm (12 in) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le sonar détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.

E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 in) du pare-chocs.

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Conçu en tant que complément d'aide au stationnement, ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions. Il ne se substitue en aucun cas à l'attention et au jugement du conducteur. Le conducteur est responsable d'éviter les risques et de conserver une distance et une vitesse sécuritaires, même lorsque le système est en fonction.

Le stationnement actif ne freine jamais.

Note : *Le conducteur se doit de toujours garder le contrôle de son véhicule, de superviser le système et, si nécessaire, d'intervenir en saisissant le volant ou en appuyant sur la touche du stationnement actif (selon l'équipement).*

Note : *Les capteurs peuvent ne pas détecter les objets lors de fortes pluies, de neige ou autres conditions susceptibles de perturber la réflexion des ultrasons.*

Note : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent affecter la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Note : *Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont la surface absorbe les ondes ultrasonores.*

Le stationnement actif est un système d'aide au stationnement électronique qui utilise des capteurs à ultrasons. Le système détecte un emplacement de stationnement parallèle disponible et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier de vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour stationner votre véhicule.

Le système peut ne pas fonctionner correctement si quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'emplacement de stationnement (p. ex. un piéton ou un cycliste) ou si la garde au sol du véhicule avoisinant est élevée (par exemple dans le cas d'un autobus, d'une dépanneuse ou d'un camion à plateau). Si vous n'êtes pas satisfait de la proximité de tout véhicule ou objet, vous avez la possibilité de neutraliser le système.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Vous utilisez un pneu de secours ou un pneu beaucoup plus usé que les autres.
- Un ou plusieurs pneus sont mal gonflés.
- Vous tentez de vous garer dans une courbe serrée.

Ne faites pas usage du système dans les cas suivants :

- Vous avez fixé un objet (porte-vélo, remorque ou objet similaire) à l'avant ou à l'arrière de votre véhicule, à proximité des capteurs.
- Vous avez fixé un objet (planche de surf) qui dépasse du toit.
- Le pare-chocs avant ou les capteurs latéraux sont endommagés ou obstrués (revêtement du pare-chocs avant).
- Les pneus montés sur votre véhicule n'ont pas les bonnes dimensions (mini-pneu de secours par exemple).

Utilisation du stationnement actif

Appuyez sur cette touche pour mettre le système en fonction ou hors fonction.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 35 km/h (22 mph), le système balaye automatiquement les deux côtés de votre véhicule à la recherche d'un emplacement de stationnement libre. Un message et un graphique associé apparaissent à l'écran d'affichage pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez les clignotants pour indiquer de quel côté de votre véhicule vous désirez chercher un endroit pour stationner.

Note : *Si le clignotant n'est pas activé, le système cherche automatiquement du côté passager du véhicule.*

E130107

Lorsque le système trouve un espace approprié, l'écran tactile affiche un message et un carillon retentit. Ralentissez, continuez d'avancer et arrêtez-vous lorsqu'une nouvelle tonalité retentit et qu'un message s'affiche à l'écran tactile (à la position A environ), puis suivez les instructions affichées à l'écran tactile.

Note : *Vous devez vous assurer que rien ne viendra obstruer l'espace sélectionné pendant toute la durée de la manœuvre de stationnement.*

Note : *L'aide au stationnement actif pourra ne pas détecter les véhicules avec des chargements qui dépassent (bus ou camion), le mobilier urbain et autres objets. Vous devez vous assurer que l'espace choisi convient au stationnement de votre véhicule.*

Note : *Vous devez conduire le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.*

Note : *Le système propose toujours le dernier emplacement de stationnement détecté (par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il met en avant le dernier).*

Note : *Si la vitesse du véhicule dépasse environ 35 km/h (22 mph), l'écran tactile affiche un message vous demandant de réduire la vitesse.*

Pilotage automatique dans la place de stationnement

Note : *Si votre véhicule roule à plus de 35 km/h (22 mph) ou si la manœuvre est interrompue (intervention du conducteur détectée), le système se met hors fonction et vous devez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.*

Note : *Si une manœuvre est interrompue, le système se met hors fonction. Dans ce cas, la position du volant n'indique pas l'orientation réelle des roues et vous devez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.*

Lorsque vous passez la marche arrière (R) sans tenir le volant (et que rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de lui-même dans l'emplacement. Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

Lorsque vous déterminez qu'il y a suffisamment d'espace devant et derrière le véhicule ou que vous entendez une tonalité continue de l'aide au stationnement (accompagnée d'un message à l'écran tactile et d'un carillon), immobilisez votre véhicule.

Lorsque le pilotage automatique est terminé, un carillon se fait entendre et l'écran tactile affiche un message indiquant que le processus de l'aide au stationnement est terminé. Le conducteur doit s'assurer que son véhicule est stationné correctement et corriger au besoin sa position de stationnement avant de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).

Désactivation de la fonction d'aide au stationnement

Effectuez l'une des actions suivantes pour désactiver manuellement le système :

- Enfoncez le bouton de stationnement actif pendant une manœuvre active.
- Saisissez le volant pendant une manœuvre de stationnement actif.
- Conduisez à une vitesse supérieure à 35 km/h (22 mph) pendant environ 30 secondes pendant une recherche de stationnement actif.
- Dépassez 35 km/h (22 mph) pendant le pilotage automatique.
- Désactivez le dispositif antipatinage.

Certaines conditions de fonctionnement du véhicule peuvent aussi désactiver le système :

- Le dispositif antipatinage s'est activé sur une surface glissante ou non revêtue.
- Le système de freinage antiblocage s'est déclenché ou présente une anomalie.
- Quelque chose a touché le volant.

En cas d'anomalie du système, un message d'avertissement s'affiche, suivi d'une alerte sonore. Des messages du système peuvent apparaître pendant le fonctionnement normal. Dans le cas d'anomalies fréquentes et récurrentes du système, consultez un concessionnaire autorisé pour faire contrôler votre véhicule.

Dépannage du système

Le système ne cherche pas une place de stationnement
Le système antipatinage est peut-être hors fonction.
La marche arrière (R) est engagée; votre véhicule doit avancer pour détecter un emplacement de stationnement.

Le système n'offre pas une place de stationnement particulière
Les capteurs peuvent être obstrués (par une accumulation de neige, de glace ou de saleté, par exemple). Des capteurs obstrués peuvent nuire au fonctionnement du système.
L'emplacement de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sûr du véhicule.
Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.
L'emplacement de stationnement se trouve à une distance de plus de 1,5 m (5 ft) ou de moins de 40 cm (16 in).
La vitesse de votre véhicule est supérieure à 35 km/h (22 mph).
La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement.

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'emplacement
Votre véhicule roule dans la direction opposée au rapport sélectionné (roule vers l'avant lorsque la position de marche arrière [R] est sélectionnée).
L'emplacement de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.
Les véhicules ou les objets bordant l'emplacement peuvent ne pas être positionnés correctement.
Le véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé la place de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.
Les pneus peuvent ne pas être posés ou entretenus correctement (mal gonflés, de dimensions différentes ou inappropriées pour ce véhicule).
Une réparation ou une modification a altéré la fonction de détection.

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'emplacement
Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur (saleuse, chasse-neige, caisse surélevée d'un camion de déménagement, etc.).
La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après que votre véhicule est passé devant.
La température aux alentours de votre véhicule change soudainement (vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou votre véhicule quitte un poste de lavage).
Vous avez interrompu la rotation du volant après le passage de la vitesse. Le système fonctionne bien mieux si vous n'interrompez pas la rotation du volant avant d'accélérer.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS

Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de recul et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et le champ visuel sera incorrect. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le hayon est entrouvert.

Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de caméra. Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.

E142435

La caméra est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous amenez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Note : *Le sonar de recul n'offre pas un bon rendement à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) et peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise trois types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage actives (selon l'équipement) : ces lignes indiquent le parcours prévu pendant la marche arrière du véhicule.
- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule sur un objet (par exemple une remorque).

Note : *Si la boîte de vitesses est en position marche arrière (R) et que le couvercle de coffre ou hayon est ouvert, aucune fonction de la caméra de marche arrière ne s'affiche.*

Note : *Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué. Le rayon de couverture peut se révéler inférieur à celui de la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorquage.*

La caméra de marche arrière peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Le soir ou dans les endroits sombres si au moins un des deux feux de recul ne fonctionne pas.
- Le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

Lignes de guidage de la caméra

Note : *Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.*

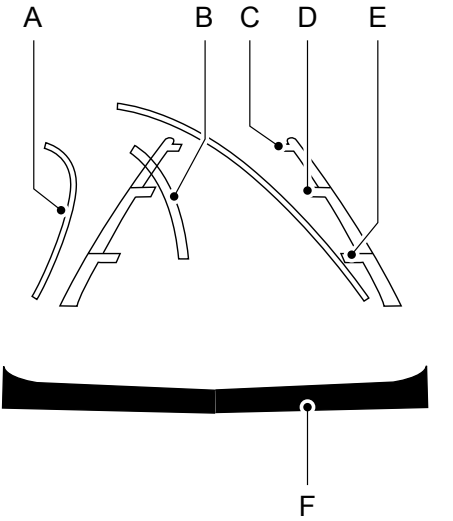

E142436

A	Lignes de guidage actives (selon l'équipement)
B	Ligne centrale
C	Ligne de guidage fixe : zone verte
D	Ligne de guidage fixe : zone jaune
E	Ligne de guidage fixe : zone rouge
F	Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives sont indiquées seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si vous modifiez la position du volant pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT

Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Note : *Le zoom manuel n'est disponible que lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Note : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le paramètre par défaut est DÉSACTIVÉ.

Il vous permet d'obtenir un gros plan d'un objet situé derrière votre véhicule. Le pare-chocs apparaît sur l'image agrandie pour vous offrir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Réglages de la caméra

Pour accéder aux paramètres du système de caméra de recul, sélectionnez les options suivantes sur l'afficheur multifonction lorsque le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R) :

Menu principal
Réglages
Véhicule
Réglages caméra

Aide au stationnement ou guide stationnement amélioré(e)

Les réglages possibles pour cette fonction sont Activé et Désactivé.

Lorsqu'ils détectent un objet, les sonars affichent des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts dans le haut de l'image vidéo.

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont Activé et Désactivé.

La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Le véhicule ralentisse jusqu'à atteindre environ 8 km/h (5 mph).
- Vous sélectionniez la position de stationnement (P).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule et de subir des blessures graves voire mortelles.

En descente, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne serre pas les freins. Rétrogradez d'une vitesse pour aider le système à maintenir la vitesse programmée. Vous risqueriez sinon de perdre le contrôle de votre véhicule et de subir des blessures graves voire mortelles.

Note: *Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.*

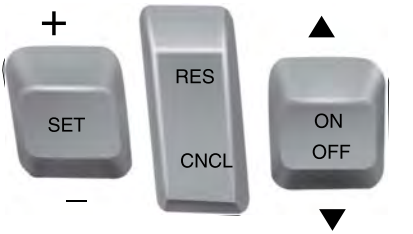

E173592

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON** (marche).

Le témoin s'affiche au tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage +) ou **SET-** (réglage -).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin change de couleur au tableau de bord.

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage +) ou **SET-** (réglage -). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Maintenez la touche **SET+** (réglage +) ou **SET-** (réglage -) enfoncée pour augmenter ou diminuer la vitesse programmée. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage +) ou **SET-** (réglage -).

Note : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, votre véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **CNCL** (annuler) ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **RES** (reprise).

Désactivation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Note : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.*

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Cet équipement ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.

Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h).

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules venant en sens inverse sur la même voie.

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, dans la circulation urbaine, sur des routes sinueuses, glissantes ou non revêtues.

N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le régulateur de vitesse lors de la traction d'une remorque équipée de freins. Le dispositif de freinage automatique du régulateur de vitesse n'active pas les freins de remorque. L'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif lors de la traction d'une remorque équipée de freins peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et occasionner des blessures graves.

N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

Note : *Vous devez faire preuve d'une vigilance de tous les instants, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.*

Le système ajuste votre vitesse afin de conserver une distance appropriée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède dans la même voie. Vous pouvez choisir entre quatre différents réglages de distance.

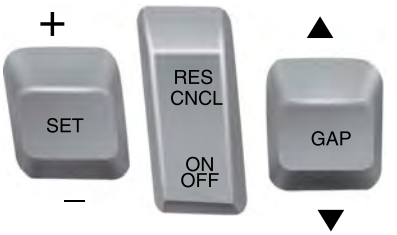

E173593

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant.

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez brièvement sur **ON** (reprise).

Le témoin s'affiche au tableau de bord.

E173594

Le réglage de distance actuel et la mention **SET** (réglage) s'affichent également au tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage +) ou **SET-** (réglage -).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.
4. L'écran d'information affiche un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée voulue.

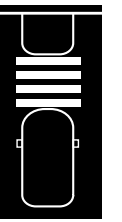

E173595

5. Un graphique de véhicule s'allume si un véhicule est détecté devant vous.

Note : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut légèrement différer de celle de l'indicateur de vitesse.*

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne s'immobilisera pas automatiquement, et il ne pourra pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Note : *Un bruit peut se faire entendre lorsque le régulateur de vitesse adaptatif module les freins.*

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule lentement dans votre voie, la vitesse de votre véhicule s'ajuste afin de conserver une distance de sécurité programmée. Le réglage de distance est réglable.

Le graphique de véhicule qui précède s'allume.

Pour vous aider à doubler un véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif peut déclencher une légère accélération temporaire lorsque vous activez les clignotants gauches.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui vous précède accélère et roule plus vite que votre vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou ne soit plus en vue.
- La vitesse du véhicule soit inférieure à 26 km/h (16 mi/h).
- Une nouvelle distance soit programmée.

Le véhicule freinera de façon à conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. La puissance de freinage maximale que le système peut appliquer est limitée. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

Si le régulateur de vitesse adaptatif détecte que la force de freinage maximale exercée sera insuffisante, il déclenche une alarme sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Cette alerte est accompagnée d'un dispositif de visualisation tête-haute, une barre d'avertissement rouge s'allumant sur le pare-brise. Vous devez réagir immédiatement.

Réglage de la distance

Note : *Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité appropriée aux conditions de la route.*

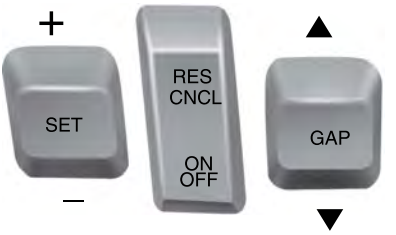

E173593

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.

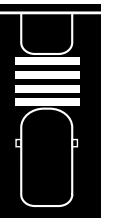

E173595

La distance sélectionnée s'affiche à l'écran d'information comme indiqué par les barres du graphique. Quatre réglages de distance de sécurité sont disponibles.

Régulateur de vitesse adaptatif, réglages de distance entre les véhicules

Vitesse programmée km/h (mph)	Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Intervalle de temps, secondes	Intervalle de distance m (yd)	Comportement dynamique
100 (62)	1	1	28 (31)	Sport
100 (62)	2	1,4	39 (43)	Normale
100 (62)	3	1,8	50 (55)	Normale
100 (62)	4	2,2	61 (67)	Confort

À chaque démarrage du véhicule, le système sélectionne la dernière distance choisie pour le conducteur actuel.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur la pédale de frein ou sur le bouton **CNCL** (annuler). La dernière vitesse programmée s'affiche en gris.

Neutralisation du régulateur de vitesse adaptatif

AVERTISSEMENT

Chaque fois que le conducteur neutralise le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le système ne serre pas automatiquement les freins pour conserver la distance de sécurité avec les véhicules qui précèdent.

Vous pouvez neutraliser la vitesse et la distance de sécurité programmées en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et le graphique de véhicule qui précède n'est pas affiché à l'écran d'information.

Le système reprend son fonctionnement lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée, ou à une vitesse moindre s'il est précédé par un véhicule plus lent.

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage +) ou **SET-** (réglage -). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Maintenez la touche **SET+** (réglage +) ou **SET-** (réglage -) enfoncée pour augmenter ou diminuer la vitesse programmée. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage +) ou **SET-** (réglage -).

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Note : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, votre véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

Reprise de la vitesse programmée

Note : *N'utilisez le bouton de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Appuyez brièvement sur la touche **RES** (reprise). La vitesse programmée préalablement est rétablie. La vitesse programmée s'affiche en continu à l'écran d'information lorsque le système est activé.

Désactivation automatique à basse vitesse

Le système ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule à moins de 26 km/h (16 mi/h). Une alarme sonore retentit et le freinage automatique est relâché si le véhicule passe en dessous de cette vitesse.

Utilisation en terrain montagneux

Note : *Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a serré les freins pendant une période prolongée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionnera normalement de nouveau lorsque les freins auront refroidi.*

Vous devez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est en fonction dans de longues descentes à fort pourcentage, par exemple sur routes de montagne. Dans de telles situations, un surcroît de frein moteur permet de soulager les freins normaux et de prévenir leur surchauffe.

Mise hors fonction du système

Note : *La mémoire de vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt), ou coupez le contact.

Problèmes de détection

AVERTISSEMENT

En de rares occasions, un problème de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.

Le champ de « vision » du capteur radar est limité. Le radar pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter avec retard dans certaines situations. Le graphique de véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

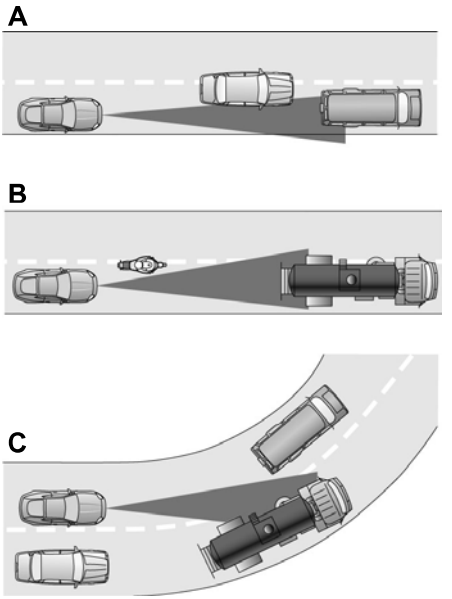

E71621

Des problèmes de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

A Lorsque vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui vous précède.

B Lorsque des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont totalement engagés dans votre voie.

C La détection des véhicules qui vous précèdent peut être difficile à l'entrée ou à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

En pareil cas, le système peut freiner trop tard ou inopinément. Soyez toujours prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourra changer. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement corrects du radar.

Capteur obstrué

E145632

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur est situé derrière un cache de bouclier près du côté conducteur de la calandre inférieure. Lorsque les signaux radar sont obstrués, le système ne peut pas détecter le véhicule qui précède et ne fonctionne pas. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre est encrassée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions car il pourrait ne pas détecter un véhicule qui vous précède.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions car il pourrait ne pas détecter un véhicule qui vous précède.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Patientez quelques instants ou passez en mode régulateur de vitesse normal.

En raison de la nature de technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement de blocage sans pour autant être bloqué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage disparaît d'elle-même ou après un cycle d'allumage.

Passage au régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse normal ne freinera pas en présence de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et serrez les freins si nécessaire.

Vous pouvez passer manuellement du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information.

Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal.

Le réglage de distance ne sera pas affiché, le système ne réagira pas automatiquement aux véhicules qui vous précèdent et le freinage automatique ne sera pas activé. Le système passe par défaut au régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous démarrez le véhicule.

ALERTE CONDUCTEUR (Selon l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT

Le système d'alerte du conducteur est conçu pour vous aider. Il ne vous dispense pas de rester attentif et de faire preuve de bon sens. Vous devez continuer de conduire avec prudence, et en étant attentif.

Note : *Le système mémorise les paramètres d'activation ou de désactivation dans le menu de l'écran d'information pour tous les cycles d'allumage.*

Note : *S'il est activé dans le menu, le système est actif à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph). Lorsque vous êtes en dessous de la vitesse d'activation, l'écran d'information signale au conducteur que le système n'est pas disponible.*

Note : *La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.*

Note : *Le système peut ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.*

Note : *Le système peut ne pas être disponible par mauvais temps ou par mauvaise visibilité.*

Le système surveille automatiquement votre comportement de conduite à l'aide de différentes données d'entrée, notamment celles du capteur de caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message au tableau de bord.

UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE CONDUCTEUR

Activation et désactivation du système

Activez ou désactivez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 97).

Une fois activé, le système surveille votre niveau de vigilance à partir de votre comportement de conduite au regard des marquages de voie et d'autres facteurs déterminant.

Avertissements du système

Note : *Le système n'émet pas d'avertissements à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).*

Le système d'avertissement comprend deux niveaux : Le système commence par émettre un avertissement temporaire indiquant que vous devez vous reposer. Ce message ne s'affiche que brièvement. Ensuite, si le système détecte que votre vigilance au volant a encore baissé, il peut émettre un autre avertissement qui restera affiché plus longtemps à l'écran d'information. Vous pouvez appuyer sur la touche OK au volant pour annuler l'avertissement.

Affichage du système

Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire. Vous pouvez consulter à tout moment l'état du système en utilisant l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 97).

Le niveau de vigilance s'affiche en six étapes sur une barre d'état de couleur.

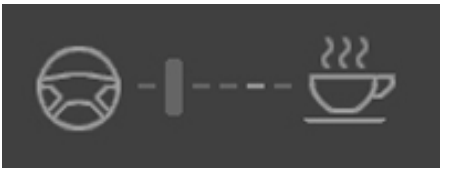

E131358

L'évaluation de votre niveau de vigilance actuel indique qu'il se situe dans une plage normale d'attention.

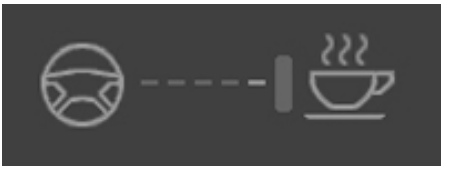

E131359

L'évaluation actuelle de votre vigilance indique que vous devez arrêter le véhicule de façon sécuritaire dès que possible et vous reposer.

Le curseur de la barre d'état se déplace de gauche à droite selon la diminution du niveau de vigilance observé. À mesure que le curseur se rapproche de l'icône de repos, sa couleur passe du vert au jaune, puis au rouge.

La couleur (position) jaune indique qu'il s'agit du premier avertissement, et la couleur (position) rouge indique qu'il s'agit du deuxième.

Note : *Si vous venez de recevoir un avertissement, vous devez envisager un repos, même si l'évaluation actuelle est dans la zone normale.*

Note : *Si le capteur de la caméra ne peut distinguer le marquage de voie ou si la vitesse de votre véhicule chute à moins de 64 km/h (40 mph) environ, le niveau de vigilance s'affiche en grisé pendant un court instant et l'écran d'information vous informe que le système n'est pas disponible.*

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système ne vous dispense pas de faire preuve de prudence et de vigilance au volant.

En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.

Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence, et en étant attentif.

Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

Les forts contrastes lumineux peuvent limiter les performances du capteur.

Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

Le véhicule doit être remorqué chez un concessionnaire autorisé pour être inspecté en cas de dommages au niveau de la zone adjacente au capteur.

Note : *Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).*

Note : *La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.*

Note : *Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.*

Note : *Lorsque le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune action de votre part au niveau du volant pendant quelques instants, le système vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.*

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Note : *Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.*

Note : *Si une clé MyKey est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet.*

Appuyez sur le bouton situé sur la console centrale pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

Le système dispose de menus de paramétrage optionnels. Pour afficher ou régler les paramètres, Voir **Généralités** (page 97). le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de redéfinir vos paramétrages chaque fois que vous activez le système.

Mode (selon l'équipement) : ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.

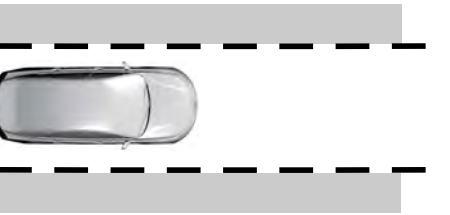

E165515

Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.

Note : *Certains véhicules sont équipés de la fonction d'alerte seulement.*

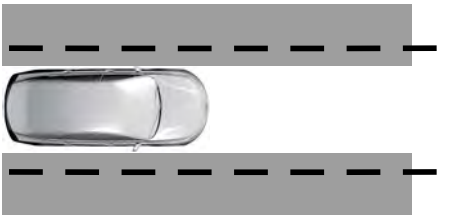

E165516

Aide seulement (selon l'équipement) – Envoie un signal de couple de direction assistée vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.

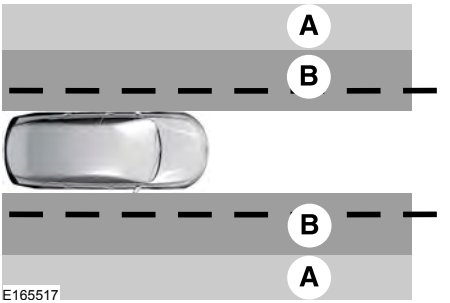

A Alerte
B Aide

Alerte + Aide (selon l'équipement) – Envoie un signal de couple de direction assistée vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Note : *Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.*

Intensité (selon l'équipement) : ce paramètre permet de modifier l'intensité de la vibration du volant en modes Alerte et Alerte + Aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Basse
- Normale
- Élevée

Affichage du système

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marqueurs routiers apparaît sur l'écran d'information. Si vous sélectionnez le mode d'aide lorsque vous mettez le système en fonction, un pictogramme blanc séparé, ou des flèches dans certains véhicules, apparaissent avec les marqueurs routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marqueurs routiers n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur de la signalisation horizontale change selon l'état du système.

Gris : indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le(s) côté(s) indiqué(s). Cette situation peut être attribuable à l'un ou l'autre des facteurs suivants :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- L'indicateur de virage est actif.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.

- La route ne comporte pas de marqueurs routiers ou les marqueurs routiers n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marqueurs routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres ou angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Vert : indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le(s) côté(s) indiqué(s).

Jaune : indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Vous pouvez également désactiver le système en tout temps en exécutant l'une ou l'autre des actions suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation d'un clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (les marques de ligne sont affichées en gris) alors que je peux voir les marqueurs routiers sur la route?
La vitesse du véhicule s'est écartée de la plage de fonctionnement du dispositif
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra
Changement de voie intentionnel rapide
Le véhicule est trop près des marquages de voie
Le véhicule franchit une courbe à haute vitesse
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps
Marqueurs routiers ambigus (surtout dans les zones de construction)
La luminosité ambiante change rapidement
Décalage prononcé et soudain des marqueurs routiers
Activation des freins antiblocage ou du dispositif AdvanceTrac
Caméra obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise
Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (les marques de ligne sont affichées en gris) alors que je peux voir les marqueurs routiers sur la route?
Passage d'une voie avec marqueurs routiers à une voie sans marqueurs routiers, ou inversement
Eau stagnante sur la route
Marqueurs routiers à peine visibles (marqueurs routiers jaunes partiels sur les routes de béton)
Voie trop étroite ou trop large
L'étalonnage de la caméra n'a pas été effectué après un remplacement du pare-brise
La route est étroite ou la chaussée accidentée

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Aide + Alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?
Forts vents latéraux
Chaussée fortement bombée
Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé
La charge lourde du véhicule est mal répartie ou la pression des pneus est incorrecte
Les pneus ont été remplacés (incluant la pose de pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

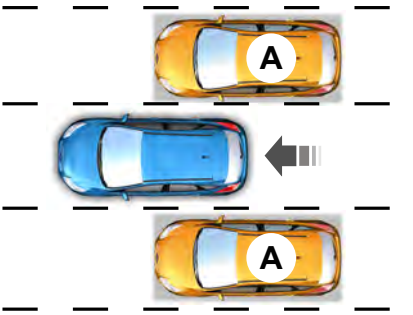

E124788

Le système d'information sur les angles morts a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs. Ce système vous avertit lorsque des véhicules entrent dans la zone d'angle mort lorsque vous roulez.

Note : *Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets, et ne détecte pas non plus les véhicules stationnés, les personnes, animaux ou infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il a été conçu pour signaler seulement la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.*

Note : *Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.*

Utilisation du système

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte automatique, le système d'information sur les angles morts reste activé tant que le levier sélecteur est à la position de marche avant (D). Si vous engagez la marche arrière (R) ou la position de stationnement (P), le système d'information sur les angles morts est désactivé. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se réactive lorsque le véhicule dépasse 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte manuelle, le système d'information sur les angles morts est activé dans toutes les positions du levier de vitesse, sauf en marche arrière (R).

Note : *Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ni en position de stationnement (P).*

Témoins et messages des systèmes

E142442

Le système d'information sur les angles morts éclaire un témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche.

Le témoin d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.

Obstruction d'un capteur du système

AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

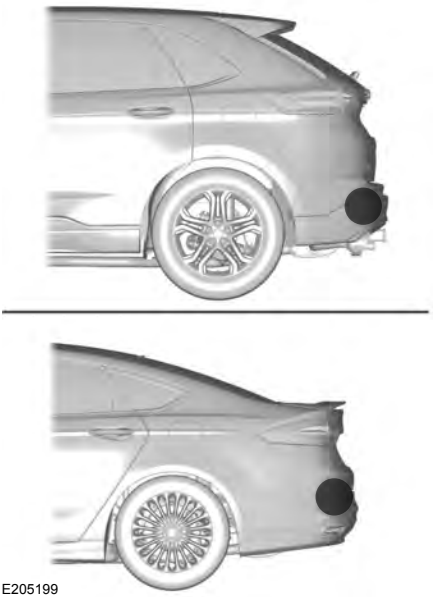

E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. La présence de saleté, de boue et de neige devant les capteurs ou la conduite par forte pluie peuvent nuire au bon fonctionnement du système. D'autres types d'obstructions devant les capteurs peuvent aussi entraîner la dégradation du système. Dans ce type de situation, on parle d'anomalie d'« obstruction ».

Note : *N'apposez pas d'autocollant de pare-chocs ou n'appliquez aucun produit de réparation sur ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système.*

Si le système détecte une perte d'efficacité, un message d'avertissement de capteur obstrué s'affiche sur l'écran d'information. Aussi, les témoins d'alerte du système restent allumés et le système ne fournit plus aucun avertissement d'approche de véhicule. Le message d'avertissement à l'écran d'information peut être effacé, mais les témoins d'alerte restent allumés.

Pour remédier à une anomalie d'« obstruction », procédez de l'une des deux manières suivantes :

- Une fois l'obstruction éliminée de devant les capteurs, ou si l'intensité de l'intempérie (pluie ou neige) diminue ou cesse complètement, conduisez quelques minutes en circulation normale pour permettre aux capteurs de détecter des véhicules à l'approche.
- Établissez, coupez puis établissez de nouveau le contact du véhicule.

Note : *Lorsque vous tirez une remorque, le capteur de gauche ou de droite peut détecter la remorque et provoquer une fausse alerte. Il peut être préférable de désactiver le système d'information sur les angles morts si l'alerte devient trop dérangeante.*

Anomalies du système

Si le système détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie s'allume et un message apparaît sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 107).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement le système d'information sur les angles morts à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 97). Lorsque le système d'information sur les angles morts est désactivé, vous ne recevez plus

d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système. Par ailleurs, le témoin d'anomalie au tableau de bord s'allume. Lorsque vous activez ou désactivez le système d'information sur les angles morts, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Note : *Le système est activé à chaque démarrage de votre véhicule.*

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente le système d'information sur les angles morts. Une fois désactivé définitivement, le système ne peut être remis en fonction que par un concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, n'utilisez JAMAIS l'alerte de trafic transversal à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs, ni pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. L'alerte de trafic transversal ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

L'alerte de trafic transversal est conçue pour vous avertir lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés et que la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Utilisation du système

L'alerte de trafic transversal s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Lorsque vous sortez le levier sélecteur de la position marche arrière (R), l'alerte de trafic transversal se désactive.

Note : *L'alerte de trafic transversal fonctionne uniquement lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (R).*

L'alerte de trafic transversal est conçue pour alerter le conducteur de certains risques de collision. La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

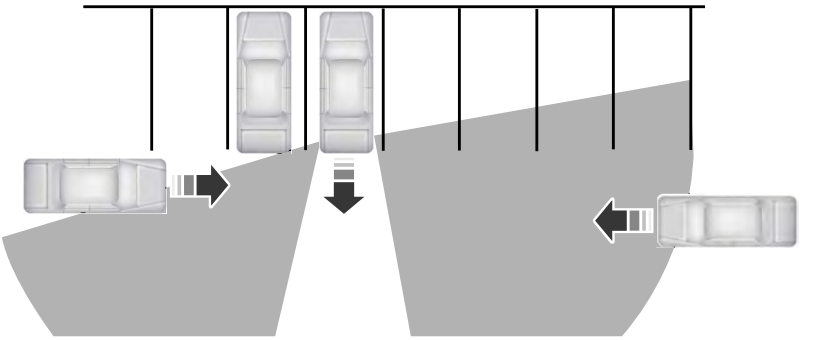

E142440

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du coté droit est presque maximisée.

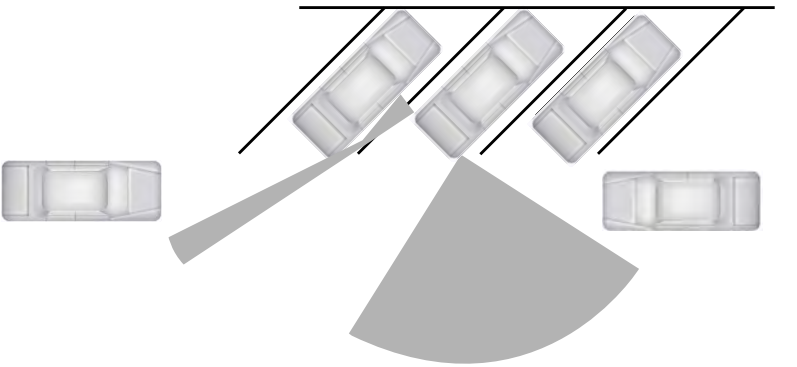

E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

Témoins, messages et alertes sonores du système

E142442

L'alerte de trafic transversal allume un témoin d'alerte orange dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. L'alerte de trafic transversal émet également un avertissement sonore et affiche un message sur l'écran d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. L'alerte de trafic transversal fonctionne conjointement au sonar de recul qui émet sa propre série de tonalités. Voir **Aide au stationnement arrière** (page 189).

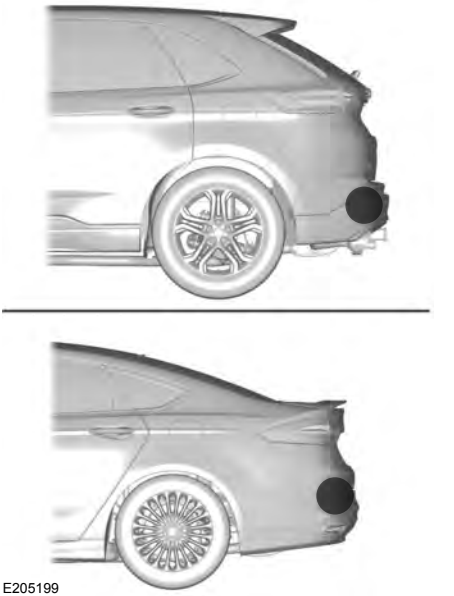

E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs obstruer ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 210). Si le système d'information sur les angles morts est obstrué, l'alerte de trafic transversal le sera également. Dès que vous engagez la marche arrière (R), un message correspondant s'affiche à l'écran d'information.

Limites du système

Le fonctionnement de l'alerte de trafic transversal est limité dans certaines conditions, p. ex., des conditions météorologiques particulièrement mauvaises ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur sont susceptibles de gêner la détection des objets.

Les situations suivantes peuvent également limiter les performances de l'alerte de trafic transversal :

- Véhicules fixes ou se déplaçant lentement.
- Piétons et obstacles sur la chaussée.
- Véhicules venant en sens inverse dans la même voie.
- Conditions météorologiques particulièrement mauvaises.
- Accumulation de débris prés ou autour du(des) capteur(s).
- Courte distance jusqu'au véhicule qui précède.

Certaines conditions peuvent réduire la visibilité du témoin d'avertissement; il est donc recommandé de maintenir l'avertisseur sonore en fonction.

Si la partie avant du véhicule subit une collision ou est endommagée, la zone de détection du radar peut être modifiée, ce qui donne lieu à des avertissements de collision erronés ou irréguliers. Demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier la couverture et le fonctionnement du radar du système avertisseur de collision.

Fausses alertes

Note : *Lorsque vous tirez une remorque, le capteur de gauche ou de droite peut détecter la remorque et provoquer une fausse alerte. Il peut être préférable de désactiver le système d'information sur les angles morts si l'alerte devient trop dérangeante.*

Dans certains cas, le système d'alerte de trafic transversal peut déclencher une fausse alerte entraînant l'activation du témoin d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture du système. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Anomalies du système

Si l'alerte de trafic transversal détecte une anomalie au niveau du capteur gauche ou droit, un message s'affichera sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 107).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement l'alerte de trafic transversal sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 107). Lorsque vous désactivez l'alerte de trafic transversal, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système.

Note : *L'alerte de trafic transversal s'active à chaque établissement du contact et il est prêt à déclencher des alertes si les circonstances l'exigent dès que la position marche arrière (R) est engagée. Le système d'alerte de trafic transversal ne se souviendra pas du dernier réglage de marche ou d'arrêt.*

Vous pouvez également demander à un concessionnaire autorisé de désactiver définitivement l'alerte de trafic transversal. Une fois désactivé définitivement, le système ne peut être remis en fonction que par un concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS

Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Note : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION (Selon l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Ce système est conçu comme accessoire supplémentaire d'aide à la conduite. Il n'est pas destiné à remplacer l'attention et le jugement du conducteur ni à éviter d'appliquer les freins. Ce système n'active PAS les freins automatiquement. L'omission d'appuyer sur la pédale de frein pour activer les freins peut entraîner une collision.

Le système avertisseur de collision avec assistance de freinage ne peut pas prévenir toutes les collisions. Ne vous fiez pas uniquement à ce système; il ne remplace pas le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse constante.

Note : *Le système ne détecte pas, n'avertit pas et ne réagit pas aux collisions pouvant survenir par l'arrière ou les côtés du véhicule.*

Note : *Le système avertisseur de collision fonctionne aux vitesses supérieures à environ 8 km/h (5 mph).*

E156130

Ce système est conçu pour alerter le conducteur de certains risques de collision. Un radar détecte si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule se déplaçant dans la même direction.

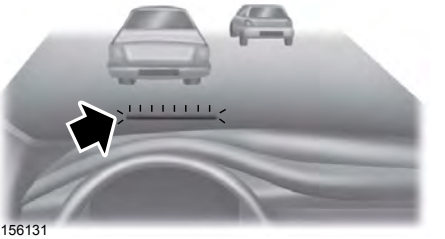

E156131

Si tel est le cas, un témoin rouge s'allume et un carillon retentit.

L'assistance de freinage aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en chargeant les freins. Si le risque de collision augmente encore après que le témoin s'allume, l'assistance de freinage prépare le circuit de freinage pour le freinage rapide. Ceci peut être apparent pour le conducteur. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais, si la pédale de frein est enfoncée, toute la force de freinage est appliquée même si vous n'appliquez qu'une légère pression sur la pédale de frein.

Utilisation du système avertisseur de collision

AVERTISSEMENT

Le système avertisseur de collision avec assistance de freinage peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision se produit si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage normale.

Trois réglages de sensibilité du système d'avertissement sont possibles au moyen de la commande sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 97).

Note : *Si les avertissements de collision sont perçus comme étant trop fréquents ou dérangeants, la sensibilité d'avertissement peut être réduite, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque c'est possible. Un réglage inférieur de la sensibilité produirait des avertissements moins fréquents et plus tardifs. Voir* ***Généralités*** *(page 97).*

Capteurs obstrués

E145632

Si un message relatif à un capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, les signaux radar du capteur ont été obstrués. Les capteurs sont situés derrière un cache de bouclier, près du côté conducteur de la calandre inférieure. Lorsque les capteurs sont obstrués, ils ne peuvent pas détecter un véhicule qui vous précède et le système avertisseur de collision ne fonctionne pas. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message et les mesures à prendre pour y remédier.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre est encrassée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse détecter le retrait de l'obstruction.
Une forte pluie, de la bruine, de la neige, ou du brouillard perturbent les signaux radar.	Le système avertisseur de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar	Le système avertisseur de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.

Limites du système

AVERTISSEMENT

Le système avertisseur de collision avec assistance de freinage peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision se produit si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage normale.

En raison de la nature de la technologie du radar, il arrive parfois que les véhicules ne déclenchent aucun avertissement de collision. Notamment dans les cas suivants :

- véhicules arrêtés ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h);
- piétons et obstacles sur la chaussée;
- véhicules venant en sens inverse dans la même voie;
- conditions météorologiques difficiles (voir la section sur les capteurs obstrués);
- accumulation de débris sur la calandre près des phares (voir la section sur les capteurs obstrués);
- courte distance jusqu'au véhicule qui précède;
- amples mouvements du volant et de la pédale (style de conduite très actif).

Si la partie avant du véhicule subit une collision ou est endommagée, la zone de détection du radar peut être modifiée, ce qui donne lieu à des avertissements de collision erronés ou irréguliers. Demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier la couverture et le fonctionnement du radar du système avertisseur de collision.

Taurus (CPH) Canada/United States of America, frCAN, First Printing

FILETS DE RETENUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ce filet n'est pas conçu pour retenir des objets en cas de collision ou de freinage brusque.

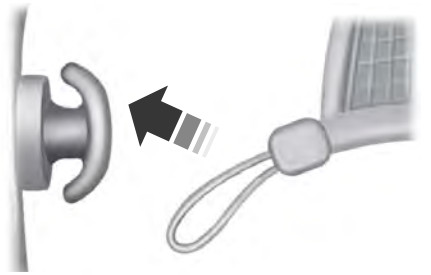

E211029

Le filet d'arrimage permet de maintenir en place des objets légers dans l'aire de chargement. Fixez le filet aux agrafes prévues à cet effet. Ne placez pas plus de 22 kg (50 lb) dans le filet.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche - Il s'agit du poids du véhicule incluant un plein de carburant et l'équipement de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.

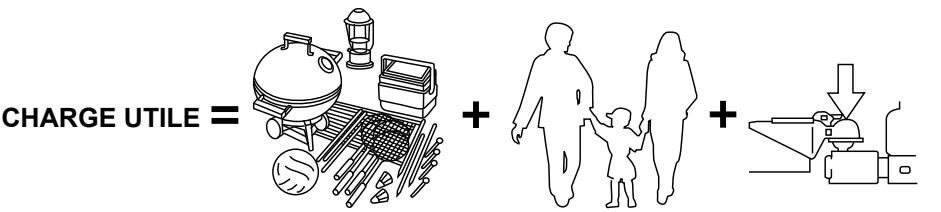

E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention **" LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX kg OU XXX lb "** pour connaître la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par le concessionnaire, vous devez en soustraire le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT

La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Exemple seulement :

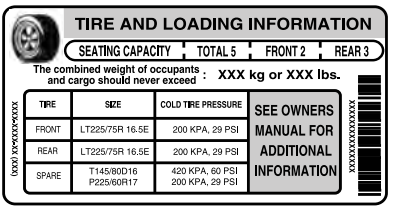

E210944

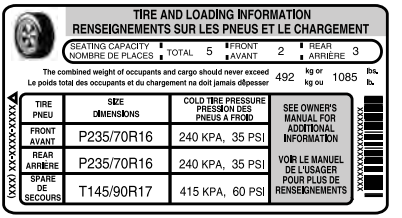

E210945

E143817

Poids de la charge - cette valeur comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Note: *Pour obtenir de plus amples de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.*

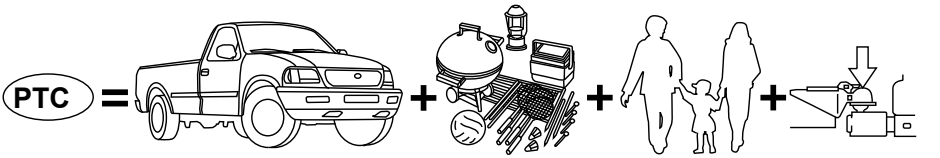

E143818

PTC (Poids total en charge) - il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, de la charge et des occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge**

Exemple seulement :

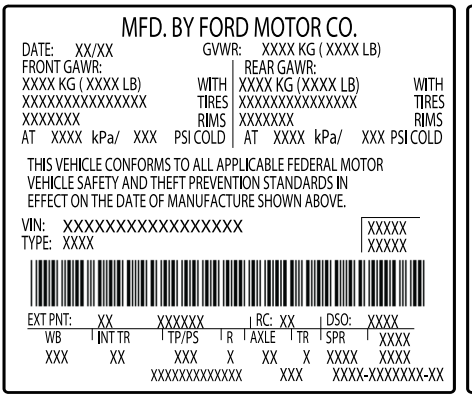

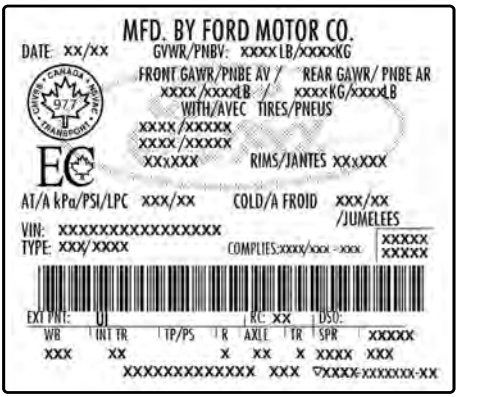

E198828

AVERTISSEMENT

Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

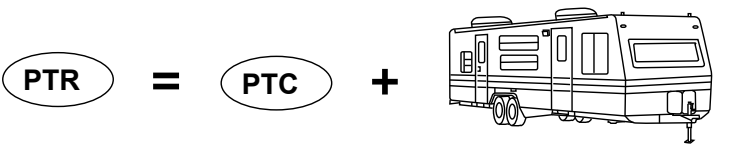

E143819

PTR (poids total roulant) - il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (68 kg [150 lb] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge sur le pivot d'attelage de 15 à 25 % (sellette d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 g (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENTS

Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

N'utilisez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS

Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (635 kg - 340 kg [5 X 68 kg] = 295 kg.).
5. Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le conducteur et quatre amis ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 - (5 x 99) - (5 x 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour

transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (5 × 220 lb) - (5 × 30 lb) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 lb.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 lb (220 kg), le calcul s'établit comme suit : 635 - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (2 × 220 lb) - (12 × 100 lb) = 1 400 - 440 - 1 200 = 240 lb. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 lb). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (9 x 100) = 1 400 – 440 – 900 = 60 livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb – (2 x 220 lb) – (9 x 100 lb) = 1 400 – 440 – 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT

Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS

Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figurent sur l'étiquette d'homologation.

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé entraîne le dépassement des limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés à la traction d'une remorque. Voir **Fusibles** (page 255).

La capacité de charge de votre véhicule se fonde sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Répartition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque.

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

Lorsque vous tractez une remorque ou que le véhicule est chargé, une vibration ou une légère secousse au démarrage peut se produire en raison du poids additionnel de la charge. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 221).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne	
Site Web	http://www.fleet.ford.com/towing-guides/

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Note : *Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous correspondant à la configuration de votre véhicule.*

Note : *Prenez en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas 1,11 m² (12 pi²).*

Note : *Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir du point d'élévation de 300 mètres (1 000 pieds).*

Note : *Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Vérifiez les réglementations de l'état applicables au poids spécifié. Les poids maximum de remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule peut ne pas comprendre le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.*

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal de remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Moteur	Poids maximal de la remorque
3,5 L TiVCT traction avant	454 kg (1 000 lb)
3,5 L TiVCT traction intégrale	454 kg (1 000 lb)
2 L GTDI traction avant	454 kg (1 000 lb)
3,5 L GTDI traction intégrale	Aucun remorquage autorisé

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour tracter une remorque de façon sécuritaire, observez les directives suivantes :

- ne tractez pas de remorque tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule sur au moins 1 600 km (1 000 mi);
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Consultez les directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre Guide des services d'entretien périodique.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et sur l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent au chapitre Chargement. Voir **Limite de charge** (page 221).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total reposent sur le timon.

Chaînes de sécurité

Note : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour relier les chaînes de sécurité de la remorque, croisez les chaînes sous le timon de la remorque en laissant un jeu suffisant pour prendre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT

Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement au circuit de freinage du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques pesant plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargées.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT

Ne branchez jamais l'éclairage d'une remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant d'atteler une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou autres obstacles.

Lors de la traction d'une remorque

- ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- N'accélérez pas brusquement.
- après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque;
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de **stationnement** (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur.
- Mettez hors fonction le régulateur de vitesse dans le cas de chargements lourds ou de terrain accidenté. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :

1. Tournez le volant pour orienter les roues de votre véhicule dans le sens contraire à la circulation.
2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
3. Placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (**P**).

4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. (Cales non comprises avec le véhicule.)

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine

Note : *Débranchez le câblage électrique de la remorque* ***avant*** *de la reculer dans l'eau.*

Note : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque* ***après*** *l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 in) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- Causant ainsi des dommages internes aux composants.
- Nuisant ainsi à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant de pont arrière, lequel n'est pas normalement vérifié ou vidangé à moins qu'une fuit soit suspectée ou qu'une autre réparation d'essieu soit requise.

TRANSPORT DU VÉHICULE

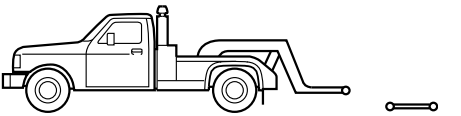

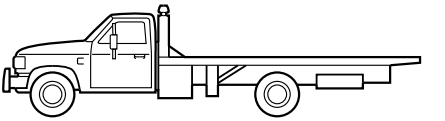

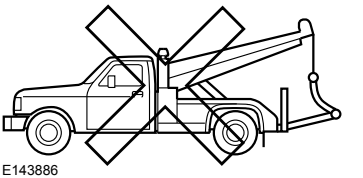

E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues et des roues porteuses ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Des dommages peuvent survenir si le véhicule est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

Ford Motor Company met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Il est permis de faire remorquer votre véhicule à traction de l'avant si un lève-roues approprié est utilisé pour soulever les roues avant du sol. Les roues arrière peuvent demeurer au sol lorsque le remorquage se déroule de cette façon.

Lorsque vous faites remorquer votre véhicule à traction par l'arrière à l'aide de roues porteuses, les roues avant doivent être placées sur un lève-roues. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Dans le cas du remorquage d'un véhicule à transmission intégrale, les quatre roues doivent être soulevées du sol, au moyen d'un lève-roues et de roues porteuses ou du plateau d'une dépanneuse. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses, à la transmission intégrale et au véhicule.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, quelle que soit la configuration groupe motopropulseur/transmission) votre véhicule en panne (sans accès aux chariots porte-roues, remorque porte-voiture, ou dépanneuse à plateau) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, ce qui vous permet de le remorquer vers l'avant.
- Vous placez la boîte de vitesses en position de point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), vous devrez peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 169).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisirs

Note : *Mettez votre système de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Voir **Climatisation** (page 120).*

Véhicules équipés d'un moteur 2 L

Suivez ces directives si vous devez remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisirs, une autocaravane par exemple. Ces directives ont pour objet de prévenir les dommages à votre boîte de vitesses.

Les véhicules à traction avant **NE PEUVENT PAS** être remorqués à plat (toutes les roues au sol), car le véhicule ou la boîte de vitesses peut être endommagé. Vous devez placer les roues avant sur un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Véhicules équipés d'un moteur 3,5 L

Suivez ces directives si vous devez remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisirs, une autocaravane ou une camionnette par exemple. Ces directives visent à éviter les dommages à votre véhicule lorsqu'il est attelé au véhicule de loisirs ou au chariot porte-roues.

Vous pouvez remorquer votre véhicule à traction avant en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les roues avant au moyen d'un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur. Si vous tractez avec les quatre roues au sol, consultez les directives ci-dessous.

Vous pouvez remorquer votre véhicule à traction intégrale en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les quatre roues au moyen d'une remorque porte-voiture. Ne remorquez pas votre véhicule à traction intégrale en soulevant les roues avant du sol (au moyen d'un chariot porte-roues) et en laissant les roues arrière au sol. Ceci endommagerait votre système de traction intégrale. Si vous utilisez une remorque porte-voiture, suivez les directives du fournisseur. Si vous tractez avec les quatre roues au sol, consultez les directives ci-dessous.

Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol :

- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
- Desserrez le frein de stationnement.
- Passez au point mort (N).
- Ne dépassez pas 105 km/h (65 mph).
- Démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant cinq minutes au début de chaque journée et toutes les six heures par la suite. Lorsque le moteur tourne et que vous appuyez sur la pédale de frein, passez en position marche avant (D), puis en position marche arrière (R) avant de revenir en position point mort (N).

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent votre consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme sans arrêter.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse raisonnable (une vitesse de 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à une vitesse de 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- N'accélérez pas soudainement ni brusquement.
- Ne faites pas survirer le moteur avant de l'arrêter.
- Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- N'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant.
- Ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule.
- Ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/gal. US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- Ne conduisez pas le véhicule s'il présente un alignement des roues déréglé.

Situations

- Le transport d'une charge lourde ou la traction d'une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- L'ajout de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages par exemple) peut augmenter la consommation de carburant.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec le couvre-capote installé (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 premiers mi) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT

Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Note : *Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.*

Note : *Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.*

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.

E176360

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;

- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS

Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.

Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.

AVERTISSEMENTS

Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

E142666

Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,6 L (2 gal) d'essence ou 18,9 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — disponible jusqu'à 30,5 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à $200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est independant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, vous pouvez contacter votre concessionnaire, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*

La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT

Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** pour établir le contact.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Note : *Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.*

Note : *Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.*

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS

Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquence, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Note : *Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.*

Note : *Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.*

Note : *Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.*

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS

N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

AVERTISSEMENTS

Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Note : *Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.*

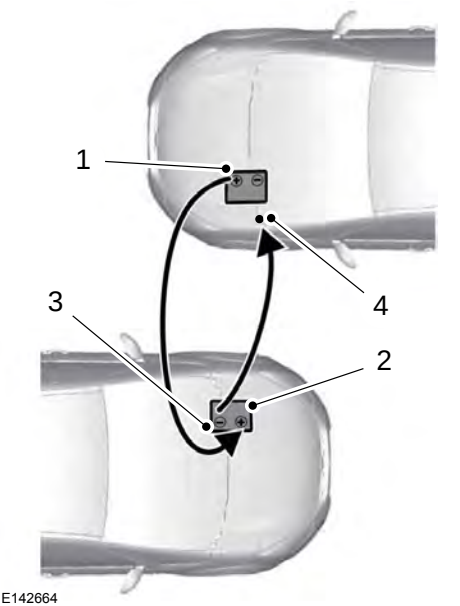

E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

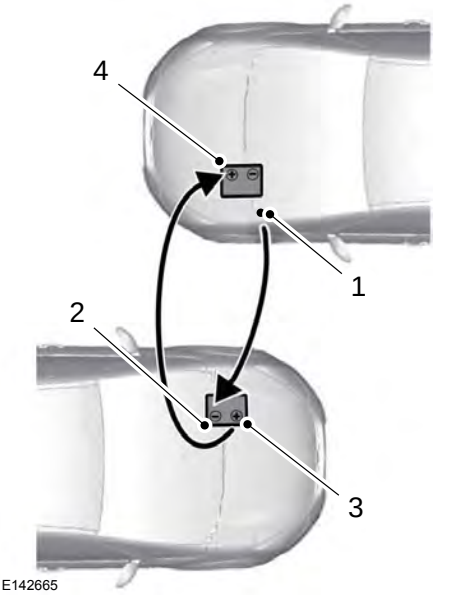

1. Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- la batterie de votre véhicule est déchargée.

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

3. le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Ford : 80004443673
Lincoln : 80004441067
À partir des Émirats Arabes Unis : 80004441066
À partir du Royaume d'Arabie saoudite : 8008443673
À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : **expcac@ford.com.**.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392–3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web http://www.safercar.gov ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web http://www.safercar.gov présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defectinvestigations-index-76.htm (anglais)
Site Web	www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français)
Téléphone	1–800–333–0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1–800–565-3673

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS

Débranchez toujours la batterie avant d'effectuer une intervention sur les fusibles à haute intensité.

Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il comprend des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques du véhicule des surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devrez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 281).

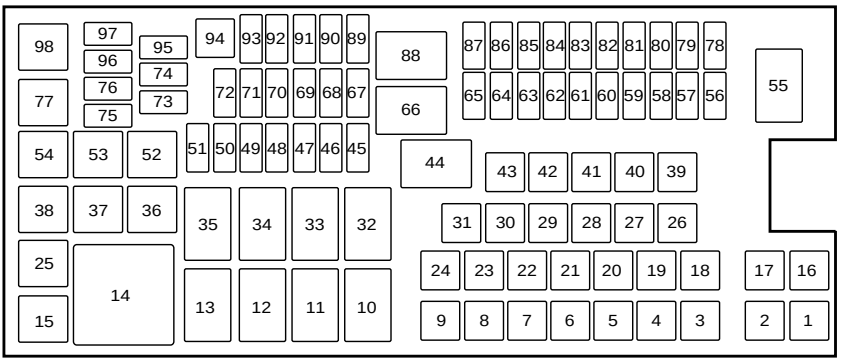

E173618

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	-	Non utilisé.
2	-	Non utilisé.
3	-	Non utilisé.
4	30 A**	Relais de moteur d'essuie-glace.

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
5	50 A**	Pompe de freins antiblocage.
6	-	Non utilisé.
7	-	Non utilisé.
8	20 A**	Toit ouvrant transparent. Écran pare-soleil électrique.
9	20 A**	Prise de courant de banquette de deuxième rangée.
10	-	Non utilisé.
11	Relais	Relais de lunette arrière chauffante.
12	-	Non utilisé.
13	Relais	Relais de démarreur.
14	Relais	Relais de motoventilateur de refroidissement gauche nº 2.
15	Relais	Relais de pompe d'alimentation.
16	-	Non utilisé.
17	-	Non utilisé.
18	40 A**	Relais de ventilateur d'habitacle avant.
19	30 A**	Relais de démarreur.
20	20 A**	Prise de courant du bac de rangement.
21	20 A**	Module de siège chauffant arrière.
22	-	Non utilisé.
23	30 A**	Siège à réglage électrique conducteur. Module des réglages mémorisés.
24	-	Non utilisé.
25	-	Non utilisé.
26	40 A**	Relais de lunette arrière chauffante.

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
27	20 A**	Allume-cigare.
28	30 A**	Sièges à régulation de température.
29	40 A**	Relais de motoventilateur 1.
30	40 A**	Relais de motoventilateur 2.
31	25 A**	Relais de motoventilateur 3.
32	Relais	Relais de sièges massants.
33	Relais	Relais de motoventilateur de refroidissement droit.
34	Relais	Relais de ventilateur d'habitacle.
35	Relais	Relais de motoventilateur de refroidissement gauche nº 1.
36	-	Non utilisé.
37	-	Non utilisé.
38	-	Non utilisé.
39	-	Non utilisé.
40	-	Non utilisé.
41	-	Non utilisé.
42	30 A**	Siège à réglage électrique passager.
43	20 A**	Électrovannes du système de freins antiblocage.
44	-	Non utilisé.
45	5 A*	Détecteur de pluie.
46	-	Non utilisé.
47	-	Non utilisé.
48	-	Non utilisé.
49	-	Non utilisé.

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
50	15 A*	Rétroviseurs chauffants.
51	-	Non utilisé.
52	-	Non utilisé.
53	-	Non utilisé.
54	-	Non utilisé.
55	Relais	Relais des essuie-glaces.
56	-	Non utilisé.
57	20 A*	Phare avec lampe à décharge côté gauche.
58	10 A*	Ligne A de l'alternateur.
59	10 A*	Contacteur des feux stop.
60	-	Non utilisé.
61	-	Non utilisé.
62	10 A*	Relais d'embrayage du climatiseur.
63	-	Non utilisé.
64	15 A*	Sièges massants.
65	30 A*	Relais de pompe d'alimentation. Injecteurs.
66	Relais	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
67	20 A*	Réchauffeur de sonde à oxygène. Débitmètre d'air massique. Électrovanne de distribution variable. Électrovanne de mise à l'air libre du filtre à charbon actif. Électrovanne de purge du filtre à charbon actif.
68	20 A*	Bobines d'allumage.

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
69	20 A*	Alimentation du véhicule 1 (module de commande du groupe motopropulseur).
70	15 A*	Embrayage de climatiseur. Bobines de relais de commande du moto-ventilateur 1-3. Compresseur de climatiseur variable. Réchauffement de boîte de vitesses auxiliaire. Turbocompresseur avec régulateur de suralimentation. Soupape de dérivation du compresseur électronique. Module de traction intégrale. Réchauffeur de recyclage des gaz du carter.
71	-	Non utilisé.
72	-	Non utilisé.
73	-	Non utilisé.
74	-	Non utilisé.
75	-	Non utilisé.
76	-	Non utilisé.
77	-	Non utilisé.
78	20 A*	Phare avec lampe à décharge côté droit.
79	-	Non utilisé.
80	-	Non utilisé.
81	-	Non utilisé.
82	-	Non utilisé.
83	-	Non utilisé.
84	-	Non utilisé.
85	-	Non utilisé.
86	7,5 A*	Module de commande du groupe motopropulseur.

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
		Alimentation de mémoire d'anomalies et relais. Électrovanne de mise à l'air libre du filtre à charbon actif.
87	5 A*	Relais de contact/démarrage.
88	Relais	Relais de contact/démarrage.
89	5 A*	Bobine de relais du motoventilateur avant. Module de servodirection électrique.
90	10 A*	Alimentation contact/démarrage du module de commande du groupe motopropulseur.
91	10 A*	Module du régulateur de vitesse adaptatif.
92	10 A*	Module des freins antiblocage.
93	5 A*	Relais de dégivreur de lunette arrière.
94	30 A**	Alimentation contact/démarrage du porte-fusibles d'habitacle.
95	-	Non utilisé.
96	-	Non utilisé.
97	-	Non utilisé.
98	Relais	Relais d'embrayage du climatiseur.

*Mini-fusibles

** Fusibles à cartouche

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se trouve sous la planche de bord, à gauche du volant. Il se peut que vous ayez besoin de retirer un panneau de garniture pour y accéder.

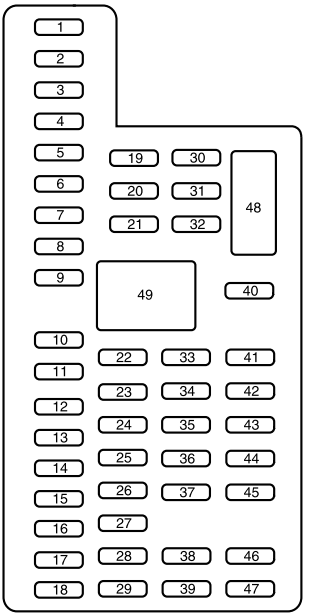

E163102

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	30A	Moteurs de lève-glace intelligents avant gauche et arrière droit.
2	15A	Commande de siège conducteur.
3	30A	Moteur de lève-glace intelligent avant droit.
4	10A	Relais de protection antidécharge des lampes sur demande.
5	20A	Amplificateur audio.
6	5A	Non utilisé (rechange).
7	7,5A	Circuit logique du module de siège conducteur. Module de zone de porte avant gauche. Clavier.

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
8	10A	Non utilisé (rechange).
9	10A	Module SYNC. Affichages multifonction. Panneau de finition électronique. Module émetteur-récepteur de radiofréquence.
10	10A	Relais contact-accessoires.
11	10A	Circuit logique du module d'accès intelligent. Affichage tête haute.
12	15A	Lampe dirigée vers le sol. DEL de rétroéclairage. Éclairage intérieur.
13	15A	Clignotants côté droit.
14	15A	Clignotants côté gauche.
15	15A	Feu stop. Feu de recul.
16	10A	Feu de croisement avant droit.
17	10A	Feu de croisement avant gauche.
18	10A	Bouton-poussoir de démarrage. Éclairage du clavier. Interverrouillage frein-levier sélecteur. Réveil du module de commande du groupe motopropulseur. Module d'émetteur-récepteur du système antidémarrage.
19	20A	Amplificateurs audio.
20	20A	Relais et bobine de moteur toutes serrures. Relais et bobine de moteur de serrure conducteur.
21	10A	Non utilisé (rechange).
22	20A	Relais d'avertisseur sonore.
23	15A	Circuit logique du module de commandes au volant.

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
		Tableau de bord.
24	15A	Module de commandes au volant. Prise de diagnostic.
25	15A	Ouverture du couvercle de coffre.
26	5A	Commutateur d'allumage. Commutateur d'allumage par bouton-poussoir.
27	20A	Alimentation du module d'accès intelligent.
28	15A	Non utilisé (rechange).
29	20A	Radio. Module de système de positionnement.
30	15A	Feux de position avant.
31	5A	Non utilisé (rechange).
32	15A	Moteurs de lève-glace intelligents. Commande principale de lève-glaces et de rétroviseurs. Module d'écran pare-soleil électrique de lunette arrière. Éclairage de contacteur de verrouillage.
33	10A	Non utilisé (rechange).
34	10A	Module de sonar de recul. Module de feux de route automatiques et d'avertisseur de déviation de trajectoire. Module de siège chauffant arrière. Module de surveillance des angles morts. Caméra vidéo arrière.
35	5A	Capteur d'humidité motorisé. Affichage tête haute. Contacteur de désactivation de l'antipatinage.
36	10A	Volant chauffant.
37	10A	Non utilisé (rechange).

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
38	10A	Rétroviseur à électrochrome (sans feux de route automatiques et module d'avertisseur de déviation de trajectoire). Module et commande de toit ouvrant transparent.
39	15A	Feux de route.
40	10A	Feux de position arrière.
41	7,5A	Système de classification de l'occupant. Module de commande des dispositifs de retenue.
42	5A	Non utilisé (rechange).
43	10A	Non utilisé (rechange).
44	10A	Non utilisé (rechange).
45	5A	Non utilisé (rechange).
46	10A	Module de climatisation.
47	15A	Non utilisé (rechange).
48	Disjoncteur 30 A	Glace électrique passager avant. Glaces électriques arrière.
49	Relais	Alimentation prolongée des accessoires.

REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT

Remplacez tout fusible grillé par un fusible du calibre spécifié. L'utilisation d'un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

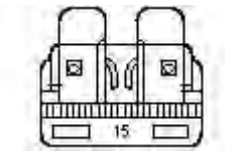

E142430

Un fusible peut griller si des composants électriques du véhicule ne fonctionnent pas correctement. Un fil cassé à l'intérieur du fusible indique qu'il a grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot

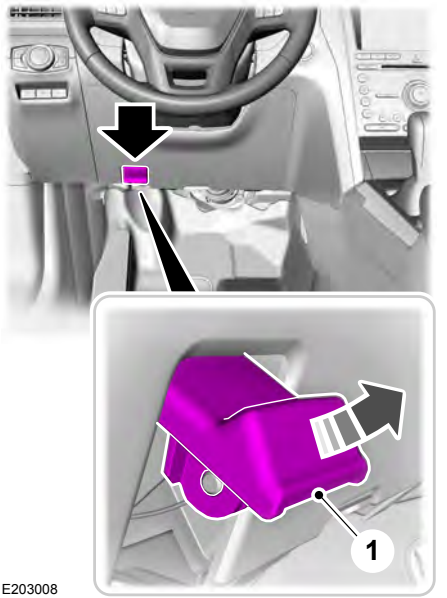

E203008

1. Dans l'habitacle, tirez la poignée d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.
2. Soulevez légèrement le capot.

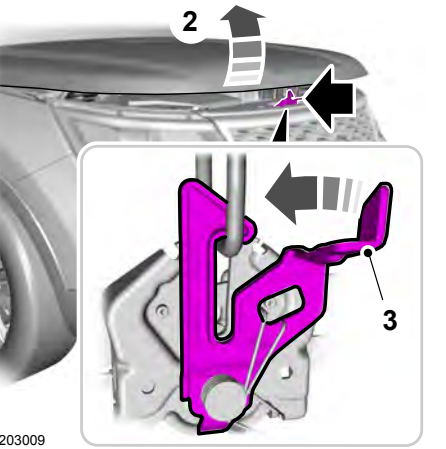

E203009

3. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté gauche.

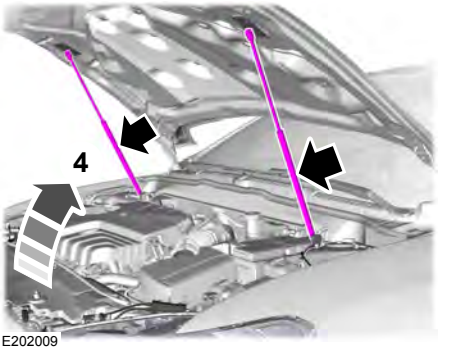

E202009

4. Ouvrez le capot. Les béquilles de capot soutiennent automatiquement le capot.

Fermeture du capot

1. Abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids les derniers 20–30 cm (8–12 in).

Note : *Assurez-vous que le capot est correctement fermé.*

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2 L ECOBOOST™

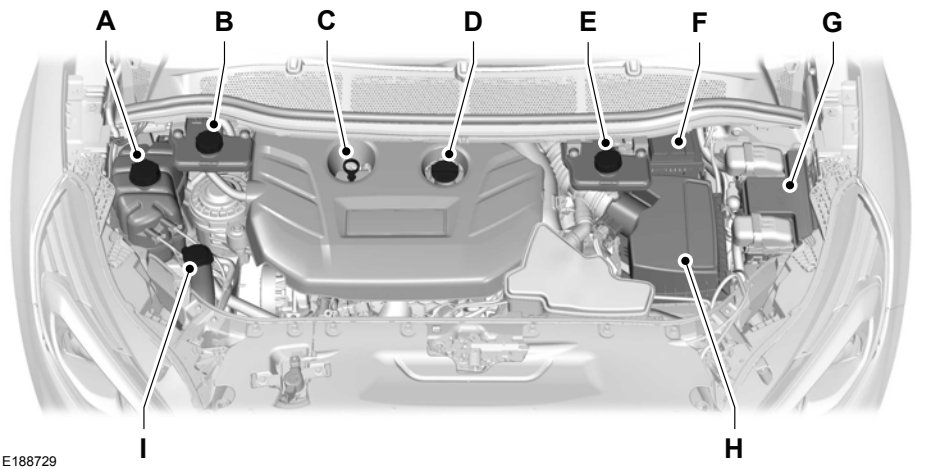

A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 272).

B Réservoir de liquide de frein (conduite à droite). Voir **Vérification du liquide de frein** (page 280).

C Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 270).

D Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 270).

E Réservoir de liquide de frein (conduite à gauche). Voir **Vérification du liquide de frein** (page 280).

F Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 281).

G Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 255).

H Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 289).

I Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 281).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,5 L ECOBOOST™

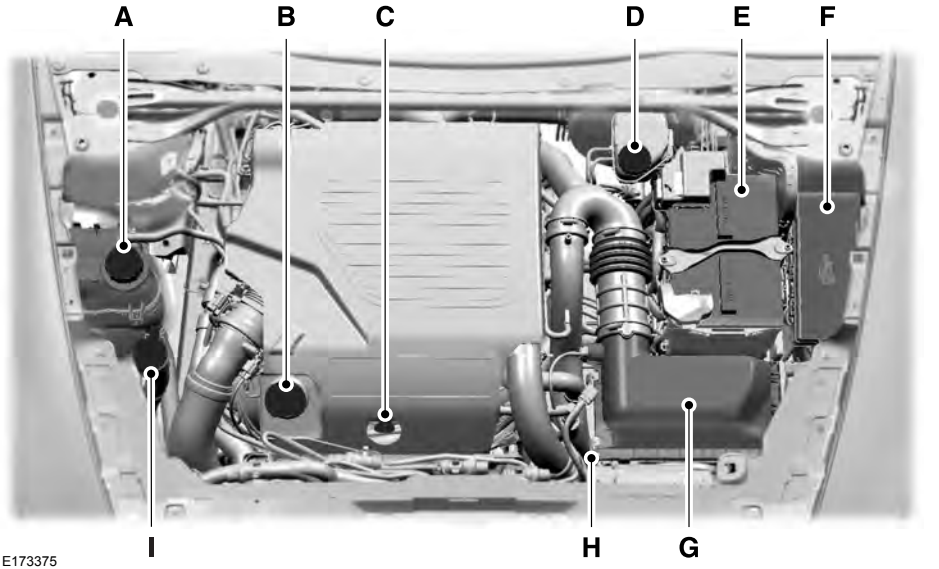

A. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 272).

B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 270).

C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 270).

D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 280).

E. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 281).

F. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 255).

G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 289).

H. Jauge d'huile de boîte de vitesses automatique (sous le filtre à air). Voir **Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique** (page 277).

I. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 281).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,5 L DURATEC

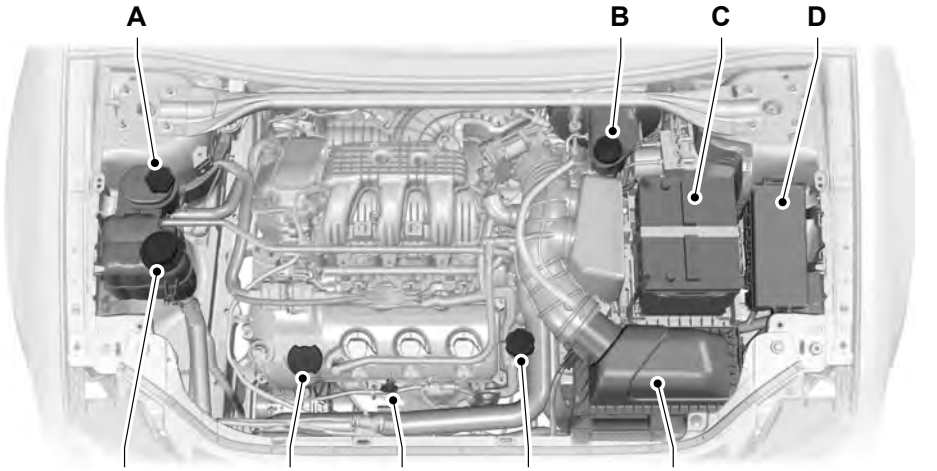

A. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 281).
B. Réservoir de liquide de frein Voir **Vérification du liquide de frein** (page 280).
C. Batterie Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 281).
D. Boîtier de distribution électrique Voir **Fusibles** (page 255).
E. Filtre à air Voir **Remplacement du filtre à air** (page 289).
F. Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique Voir **Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique** (page 277).
G. Jauge d'huile moteur Voir **Jauge d'huile moteur** (page 270).
H. Bouchon de remplissage d'huile moteur Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 270).
I. Réservoir de liquide de refroidissement Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 272).

Déflecteur du moteur

Certains véhicules sont équipés d'un déflecteur d'air sous le moteur. Ce déflecteur doit être retiré pour l'entretien, y compris les vidanges d'huile et les changements de filtre. Ce déflecteur est maintenu par quatre attache-rapides.

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 2 L ECOBOOST™

A	Minimum.
B	Maximum.

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 3,5 L DURATEC/3,5 L ECOBOOST™

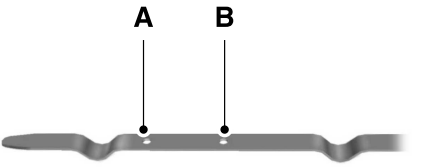

A	MIN
B	MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Note : *Vérifiez le niveau d'huile avant de faire démarrer le moteur.*

Note : *Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimal et maximal.*

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remettez la jauge en place et retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère minimal, faites l'appoint immédiatement.

Ajout d'huile moteur

Note : *Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.*

Note : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.*

E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

1. Retirez le bouchon de remplissage.
2. Si le niveau d'huile moteur n'est pas dans la plage normale, ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 332).
3. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
4. Essuyez toute huile renversée.
5. Remettez le bouchon de remplissage en place. Tournez le bouchon jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible.

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile

Message	Mesure à prendre et description
	restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.

Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 425).

Note : *Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.*

Note : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.*

Note : *Si le niveau atteint le repère MIN ou est inférieur au niveau MIN, ou s'il correspond à vide, faites l'appoint immédiatement.*

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 ºC (-30 ºF) à -37 ºC (-34 ºF).

Note : *Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, par exemple le réfractomètre pour liquide de refroidissement et batterie Robinair® 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.*

Note : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.*

Ajout de liquide de refroidissement

Note : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, pour éviter d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.*

Note : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.*

Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. L'utilisation d'un mélange de différents types de liquide de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 332). L'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut endommager le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à vous permettre d'atteindre un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer le circuit de refroidissement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement moteur mélangé à de l'alcool ou à de l'antigel à base de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement :

1. Desserrez le bouchon lentement. De la pression peut s'échapper pendant que le bouchon est dévissé.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 332).
3. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule.
4. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut être nécessaire de faire augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 % par un concessionnaire autorisé.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Il pourra être nécessaire de demander à un concessionnaire autorisé de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduit ses caractéristiques de protection contre la corrosion et le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Si vous épuisez toute la réserve de liquide de refroidissement, la fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant d'occasionner des dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, le thermomètre du liquide de refroidissement passera dans la zone rouge (surchauffe) et :

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- La puissance du moteur est réduite.
- La climatisation est désactivée.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS

Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Votre véhicule ne pourra maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionnera pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez-en si le niveau est bas.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez un concessionnaire autorisé.

Note : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement moteur (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide baisse.

Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Votre véhicule peut tirer une remorque, mais à cause de la charge supplémentaire, le moteur du véhicule peut atteindre temporairement une température plus élevée dans des conditions rigoureuses comme la montée d'une pente longue ou raide en tractant une remorque par temps chaud.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement pivote vers la plage **H** et le message **PUISSANCE RÉDUITE POUR ABAISSER TEMPÉRATURE** pourra apparaître dans l'afficheur multimessage.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées afin de gérer les températures du liquide de refroidissement. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la traction ou non d'une remorque, de la pente, de la température ambiante et d'autres facteurs. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur le bas-côté de la route. Le véhicule peut continuer à rouler pendant que ce message est affiché.

La climatisation pourrait également s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement retrouve une température de fonctionnement normale, le climatiseur redémarre.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge (surchauffe), ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position de stationnement (**P**).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement s'éloigne de la zone rouge (surchauffe). Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.
4. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.
5. Si le niveau de liquide de refroidissement est bas, faites l'appoint puis redémarrez le moteur. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la section **Ajout de liquide de refroidissement** ou **Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale** dans ce chapitre.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE - 2 L ECOBOOST™

Boîte de vitesses 6F35

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

La boîte de vitesses automatique ne consomme pas d'huile. Si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, c'est-à-dire si elle patine, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite, faites-la vérifier par un concessionnaire autorisé.

Faites vidanger l'huile de la boîte de vitesses automatique et remplacer le filtre aux intervalles d'entretien appropriés.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile de boîte de vitesses car ils sont inutiles et pourraient causer à la boîte de vitesses des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE - 3,5 L DURATEC/3,5 L ECOBOOST™

Boîte de vitesses 6F50/6F55 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le bouchon de la jauge de niveau d'huile et les composants environnants peuvent être chauds; mettez des gants.

Utilisez des gants pour déplacer le filtre à air. Les composants sont chauds.

Note : *L'huile pour boîte de vitesses automatique se dilate lorsqu'elle est chauffée. Pour obtenir une indication exacte, conduisez votre véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement, environ 30 km (20 mi). Si votre véhicule vient de rouler à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, coupez le moteur et laissez l'huile refroidir avant d'en vérifier le niveau Selon l'usage du véhicule, les temps de refroidissement peuvent prendre jusqu'à 30 minutes ou plus.*

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Cependant, vous devez vérifier le niveau de liquide si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement. Par exemple, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide.

1. Roulez environ 30 km (20 mi) ou jusqu'à ce que le véhicule atteigne sa température normale de fonctionnement.
2. Garez votre véhicule sur une surface horizontale et serrez le frein de stationnement.
3. Avec le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et placez le levier sélecteur dans toutes ses positions. Laissez le levier sélecteur au moins 10 secondes dans chaque position pour qu'elle puisse s'engager.
4. Placez ensuite le levier sélecteur en position de stationnement (P) et laissez le moteur en marche.

Note : *Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost, déplacez le filtre à air de côté pour accéder à la jauge d'huile de boîte de vitesses. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique Déplacement du filtre à air.*

5. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre, sec et non pelucheux. Au besoin, consultez la section Aperçu sous le capot dans ce chapitre pour l'emplacement de la jauge d'huile.
6. Installez la jauge de niveau d'huile en vous assurant qu'elle est entièrement enfoncée dans le tube de remplissage et en la tournant à la position verrouillée.
7. Retirez-la de nouveau pour examiner le niveau du liquide. Le niveau de liquide devrait se situer dans la plage correspondant à la température normale de fonctionnement.

Déplacement du filtre à air (accès à la jauge d'huile)

AVERTISSEMENT

Ne faites jamais tourner le moteur lorsque le filtre à air est débranché.

1. Coupez le contact.

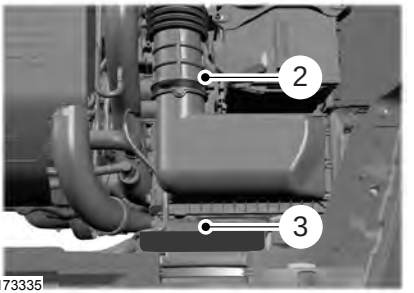

E173335

2. Nettoyez la zone autour du collier qui fixe le filtre à air au flexible en caoutchouc, puis desserrez-le.
3. Retirez le cache-boulon.

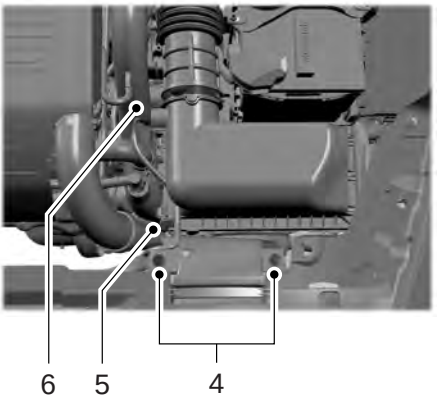

E173334

4. Déposez les deux boulons qui fixent le filtre à air à l'avant du véhicule.
5. Déposez l'agrafe de retenue du faisceau de câblage en tirant vers le haut.
6. Ne débranchez pas le capteur.

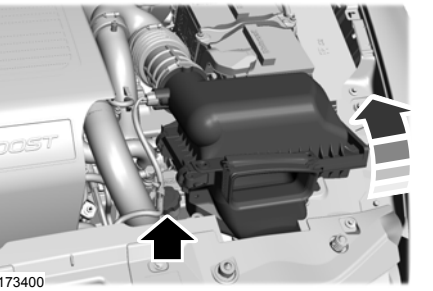
E173400

7. Tirez le filtre à air vers le haut pour l'extraire des œillets situés sous le filtre à air.
8. Faites tourner le filtre à air de 90 degrés dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Assurez-vous que le flexible en caoutchouc est toujours raccordé au filtre à air.
9. Resserrez le collier.

Vous pouvez maintenant accéder à la jauge de niveau d'huile de boîte de vitesses.

Contrôle du niveau d'huile.

Niveau d'huile trop bas

E158842

Si le niveau du liquide est inférieur au repère MIN de la jauge, ajoutez du liquide pour atteindre la zone de repère hachurée.

Note : *Si le niveau du liquide est inférieur au niveau MIN, ne conduisez pas le véhicule. Un sous-remplissage peut causer des problèmes d'engagement et de passage des vitesses, voire des dommages.*

Niveau approprié

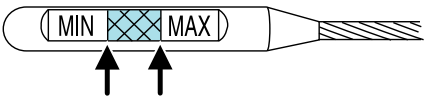

E158843

Contrôlez l'huile de boîte de vitesses à la température normale de fonctionnement, c'est-à-dire entre 82 ºC (180 ºF) et 93 ºC (200 ºF), sur une surface plane. Conduisez le véhicule jusqu'à la température normale de fonctionnement après environ 30 km (20 mi).

Le niveau d'huile devrait se situer dans la zone hachurée lorsque la température normale de fonctionnement est atteinte, c'est-à-dire 82 º C (180 ºF) à 93 ºC (200 ºF).

Niveau d'huile trop élevé

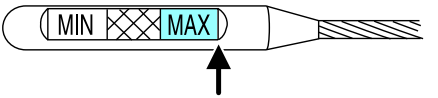

E158844

Si le niveau du liquide est supérieur au repère MAX de la jauge, enlevez du liquide pour atteindre la zone de repère hachurée.

Note : *Un niveau de liquide au-dessus du niveau MAX peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses, voire des dommages. Une surchauffe peut entraîner des niveaux de liquide élevés. Si votre véhicule vient de rouler à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, coupez le moteur jusqu'à ce que le véhicule revienne à la température normale de fonctionnement. Selon l'usage du véhicule, les temps de refroidissement peuvent prendre jusqu'à 30 minutes ou plus.*

Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique

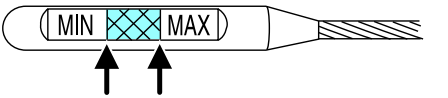

E158845

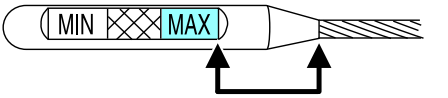

E158846

Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous d'employer une huile appropriée. Le type d'huile à utiliser est indiqué généralement sur la jauge d'huile mais aussi dans la section Caractéristiques techniques de ce chapitre.

Note : *Un excès de liquide de boîte de vitesses peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ou des dommages.*

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses. Reposez le filtre à air. Après avoir vérifié le niveau d'huile et l'avoir corrigé si nécessaire, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.
2. Desserrez le collier fixant le filtre à air au flexible en caoutchouc.
3. Remettez le filtre à air dans les œillets en appuyant dessus.
4. Resserrez le collier.
5. Reposez et resserrez les deux boulons qui fixent le filtre à air à l'avant du véhicule.
6. Reposez le cache-boulon.
7. Reposez l'agrafe de retenue du faisceau à l'avant du filtre à air.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conformé à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 332).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 ºC (40 ºF), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 332).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS

Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENTS

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft qui n'exige normalement aucun ajout d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Note : *Veillez à remettre le couvercle ou l'écran de protection en place une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectué.*

Note : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie basse tension. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement.

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Voir **Chaîne audio** (page 351). Réinitialisez la fonction de rebond en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 84). Réinitialisez les préréglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 351).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Note : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquière de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Note : *Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écocompatible. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Système de gestion de batterie

(Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Climatisation.
- Volant chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie (BMS) exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Note : *Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.*

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Note : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Pour de meilleures performances, remplacez les balais d'essuie-glaces au moins une fois par an.

Vous pouvez améliorer la performance des essuie-glaces en nettoyant les balais d'essuie-glaces et le pare-brise. Voir **Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace** (page 292).

Remplacement des balais d'essuie-glaces de pare-brise

Note : *Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.*

Note : *Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.*

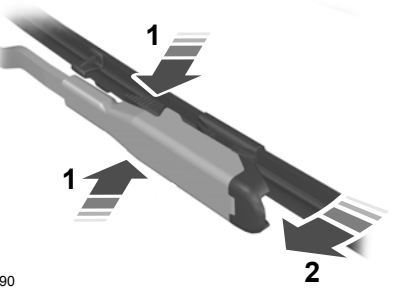

E129990

1. Soulevez le bras d'essuie-glace puis pressez l'un contre l'autre les boutons de verrouillage du balai d'essuie-glace.
2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Retirez le balai d'essuie-glace.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : *Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.*

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage du faisceau vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés en usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de faisceau des phares

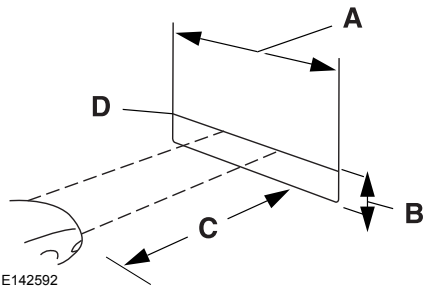

E142592

A 2,4 mètres (8 pieds)

B Hauteur du centre du phare au sol

C 7,6 mètres (25 pieds)

D Ligne de repère horizontale

Réglage du faisceau vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiqué par un cercle de 3 millimètres sur la glace) et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 mètres (8 pieds).

Note : *Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obturer l'autre phare.*

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

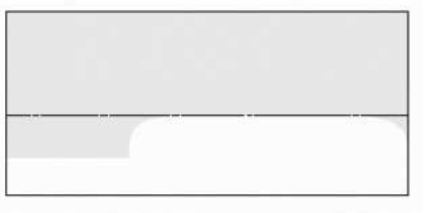
E142465

4. Le phare projette un tracé distinct (de forte à faible intensité) dans la partie gauche du faisceau lumineux. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 5 centimètres (2 pouces) sous la ligne de référence horizontale.

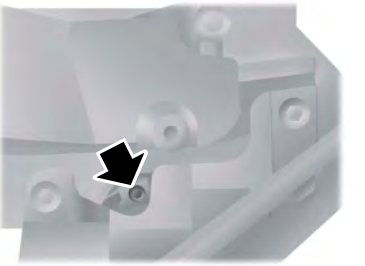
E167359

5. Repérez la vis de réglage vertical sur chaque phare. Tournez la vis de réglage dans un sens ou dans l'autre avec un tournevis cruciforme n º2 pour régler le phare dans le sens vertical. La bordure horizontale de la zone à haute intensité doit toucher la ligne de référence horizontale.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage du faisceau horizontal

Le réglage horizontal n'est pas nécessaire pour ce véhicule; il n'est pas réglable.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENTS

Les ampoules peuvent devenir très chaudes. Laissez l'ampoule refroidir avant de la retirer. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

Éteignez les feux et coupez le contact. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

N'utilisez que des ampoules aux spécifications appropriées. Voir **Tableau de spécifications des ampoules** (page 287).

Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse, sauf indication contraire.

Phares avec lampe à décharge

Ces ampoules utilisent une tension élevée. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Antibrouillards avant (Selon l'équipement)

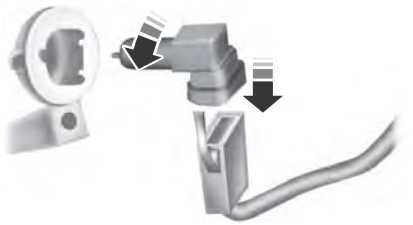

E163826

1. Éteignez tous les feux et coupez le contact.
2. Débranchez le connecteur.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

Note : *Ne touchez pas le verre de l'ampoule.*

Note : *Il n'est pas possible de séparer l'ampoule de la douille.*

Lampes à DEL

Les feux à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Les lampes suivantes sont à DEL :

- Feux de position avant.
- Feux de position latéraux avant.
- Clignotants avant.
- Feux de position latéraux avant.
- Clignotants latéraux.
- Feux stop et arrière.
- Feu stop central en hauteur.
- Clignotants arrière.
- Feux de recul.

Lampe de plaque d'immatriculation

1. Éteignez tous les feux et coupez le contact.

E178598

2. Retirez les vis de fixation du bloc optique.

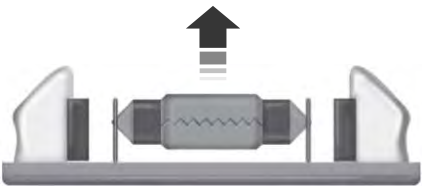

E178599

3. Retirez l'ampoule.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange requises sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention d'homologation « D.O.T. » (Department of Transportation) pour l'Amérique du Nord, qui est l'assurance d'un rendement adéquat du phare, de la puissance et de la forme du faisceau lumineux, et d'une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonctions	Numéro commercial
* Phare (à décharge à haute intensité) Croisement et Route	D3S
* Feu de position latéral - avant	DEL
* Feu de stationnement - avant	DEL
* Clignotant - avant	7444NA
Lampe de rétroviseur extérieur avec clignotant	DEL
Lampe d'approche	DEL
* Feu arrière et feu de freinage.	DEL
* Clignotant - arrière	DEL

Fonctions	Numéro commercial
* Feu de recul	DEL
Éclairage de la plaque d'immatriculation	W5W
* Troisième feu de freinage	DEL
Éclairage intérieur	W5W

* Pour remplacer ces ampoules, consultez un concessionnaire autorisé.

Faites remplacer les ampoules du tableau de bord par un concessionnaire autorisé.

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

Ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est déposé. Ceci pourrait causer des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule, et peut entraîner des blessures graves.

Remplacez la cartouche filtrante du filtre à air uniquement par une cartouche recommandée. Voir **Capacités et spécifications** (page 332).

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

Remplacez la cartouche filtrante du filtre à air aux intervalles corrects. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 425).

Note : *L'emploi d'une cartouche filtrante non appropriée risque de provoquer de graves dommages au moteur. Les dommages aux composants résultants pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Pour remplacer la cartouche filtrante du filtre à air, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.

E173520

2. Retirez les clips qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
4. Retirez la cartouche filtrante du boîtier de filtre à air.
5. Essuyez le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et garantir l'étanchéité de l'ensemble.
6. Posez une cartouche filtrante de filtre à air neuve.
7. Reposez le couvercle du boîtier de filtre à air. Prenez soin de ne pas coincer les bords de la cartouche filtrante entre le boîtier et le couvercle du filtre à air. Un mauvais positionnement pourrait endommager le filtre et permettre l'entrée d'air non filtré dans le moteur.
8. Engagez les clips pour fixer le couvercle du boîtier de filtre à air sur le boîtier de filtre à air.

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes ZC-42	-
Motorcraft Nettoyant pour métal brillant ZC-15	-
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur	-
Motorcraft Shampooing pour moteur CXC-66-A (Canada)	-
Motorcraft Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité ZC-56	-
Motorcraft Nettoyant multi-usage CXC-101 (Canada)	-
Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F (Canada)	WSS-M14P19-A
Motorcraft Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette ZC-54	-
Détachant	-
Motorcraft Nettoie-vitres de qualité supérieure CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A	-

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Note : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Note : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 psi).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82ºC (179ºF).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40º.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 in) et à un angle de 90º de la surface de votre véhicule.

Note : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
  - Porte-bagages.
  - Pare-chocs.
  - Poignées de porte grenues.
  - Moulures latérales.
  - Boîtiers de miroirs.
  - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Note : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrustera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir* ***Nettoyage des sièges en cuir*** *(page 294).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Note : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;

- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Note : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Note : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

GÉNÉRALITÉS

Un autocollant des pressions de gonflage des pneus est placé dans l'encadrement de la porte conducteur.

Vérifiez et corrigez la pression de gonflage sur des pneus froids et à la température ambiante dans laquelle vous prévoyez de conduire le véhicule.

Note : *Vérifiez régulièrement les pressions de gonflage pour optimiser la consommation de carburant.*

Note : *Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées. L'utilisation d'autres dimensions pourrait endommager votre véhicule et rendre son homologation non valide.*

Note : *Si vous montez des pneus d'un diamètre autre que celui utilisé en usine, l'indicateur de vitesse peut indiquer une vitesse inexacte. Conduisez votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour faire reprogrammer le système de commande du moteur.*

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE (Selon l'équipement)

Note : *La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants additionnels de produit d'obturation.*

La trousse se situe sous le plancher de chargement du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour gonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse fournit une réparation temporaire des pneus vous permettant de conduire votre véhicule jusqu'à 200 km (120 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.

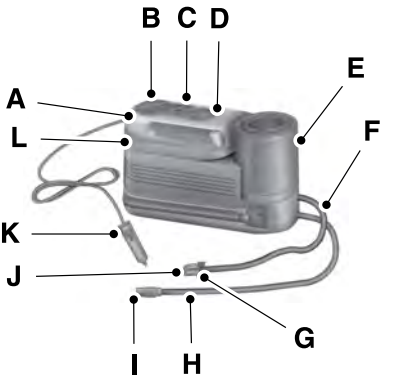

E144618

A	Compresseur à air (à l'intérieur)
B	Bouton de réglage
C	Bouton marche/arrêt
D	Manomètre
E	Contenant de produit d'obturation
F	Tuyau transparent de remplissage de produit d'obturation
G	Tuyau de produit d'obturation – adaptateur pour la valve du pneu

H	Outil à capuchon jaune
I	Tuyau du compresseur à air
J	Tuyau d'air – adaptateur pour la valve du pneu
K	Fiche d'alimentation des accessoires
L	Boîtier

Généralités

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Note : *Ne vous servez pas de la trousse si un pneu a été gravement endommagé en conduisant le véhicule avec un pneu insuffisamment gonflé. La trousse est conçue pour réparer des perforations sur la bande de roulement du pneu seulement.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (1/4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation risque de ne pas garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

Note : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mph).*

Note : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 200 km (120 mi). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou jusqu'à l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Surveillez régulièrement la pression de gonflage du pneu affecté. Si le pneu perd de la pression, faites remorquer le véhicule.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse pour utiliser la trousse et votre véhicule de façon sécuritaire.

Conseils d'utilisation de la trousse

Lisez les conseils suivants pour utiliser la trousse en toute sécurité :

- Avant d'utiliser la trousse, éloignez-vous suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes d'affilée. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance lorsqu'elle est en fonction.
- Le produit d'obturation contient du latex. Assurez-vous de porter les gants sans latex fournis pour prévenir une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -30ºC (-22ºF) et 70ºC (158ºF).

- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le tous les quatre ans.
- Ne rangez pas la trousse dans l'habitacle sans la fixer, car vous risqueriez de subir des blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.
- Après avoir utilisé le produit d'obturation, faites remplacer le capteur de pression du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue par un concessionnaire Ford autorisé.
- N'utilisez que le tuyau d'air noir lorsque vous gonflez un pneu ou d'autres objets. N'utilisez pas le tuyau transparent qui est exclusivement conçu pour le produit d'obturation.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio, le lecteur CD et le lecteur DVD.

Marche à suivre en cas de crevaison

Une crevaison au niveau de la bande de roulement peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur. Une fois votre pneu regonflé, vous devrez conduire le véhicule sur une courte distance de 6 km (4 mi) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et la corriger au besoin en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et d'air

AVERTISSEMENTS

Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations inhabituelles dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au service de dépannage.

Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au service de dépannage.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation. Allumez les clignotants de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Pour prévenir les réactions allergiques, enfilez les gants sans latex qui se trouvent dans la boîte des accessoires sous le boîtier de la trousse.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.
3. Retirez le capuchon du tuyau et fixez le connecteur en métal du tuyau au corps de valve en le tournant dans le sens horaire. Assurez-vous que la connexion est fermement établie.

E144619

4. Branchez le câble d'alimentation sur la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le contenant et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule uniquement s'il est à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

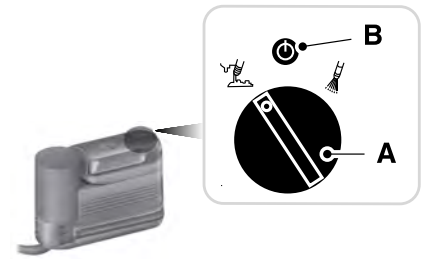

E144924

7. Poussez et tournez le cadran (A) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en position du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur l'interrupteur (B).

E144621

8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu, le manomètre indique une pression supérieure à la pression réelle du pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Le manomètre fournit une valeur correcte de pression de pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression du pneu.
9. Lorsque la pression recommandée pour le pneu est atteinte, mettez la trousse hors fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt. Débranchez la trousse de la valve de pneu et de la prise de courant. Réinstallez le bouchon de la valve sur le corps de la valve, placez le bouchon du tuyau sur le connecteur en métal et rangez la trousse dans l'emplacement de rangement.

10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
11. Après avoir parcouru 6 km (4 mi), arrêtez le véhicule et vérifiez la pression de gonflage du pneu. Consultez la section Deuxième étape : Vérification de la pression du pneu.

Note : *Si vous percevez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en toute sécurité sur l'accotement et faites appel au service de dépannage. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.*

Deuxième étape : Vérification de la pression du pneu

AVERTISSEMENTS

Si vous avez effectué la première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 psi), arrêtez et faites appel à un service de dépannage. Si la pression du pneu est supérieure à 1,4 bar (20 psi), passez à l'étape suivante.

Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Dégrafez le tuyau noir du côté du compresseur et fixez-le fermement au corps de la valve en le tournant dans le sens horaire.
3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'air. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur l'interrupteur.

E144622

4. Réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée inscrite sur l'étiquette apposée sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression du pneu doit être vérifiée en laissant le compresseur hors fonction pour obtenir la lecture appropriée de pression du pneu.
5. Mettez le compresseur hors fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction.
6. Lorsque la valeur de la pression du pneu est correcte avec le compresseur hors tension, détachez le flexible, reposez le bouchon sur la valve de pneu, débouchez le compresseur, et rangez la trousse à l'endroit approprié.

Marche à suivre après l'obturation fructueuse d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devez remplacer le contenant de produit d'obturation et le tuyau transparent. Vous pouvez obtenir et remplacer le produit d'obturation et les pièces de rechange chez un concessionnaire Ford autorisé ou un détaillant de pneus. Les contenants de produit d'obturation vides peuvent être jetés avec les ordures ménagères. Toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concessionnaire Ford local autorisé, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Note : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Le pneu étanchéifié doit être immédiatement inspecté.*

Note : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, faites remplacer le capteur de pression du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue par un concessionnaire Ford autorisé.*

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 200 km (120 mi) en effectuant la procédure à partir de la deuxième étape : Vérification de la pression des pneus décrite précédemment.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse

E144623

1. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.

E144624

2. Repérez le bouchon jaune à l'extrémité du tuyau transparent.

E144625

3. Au moyen de l'outil à capuchon jaune, appuyez sur la languette qui se trouve sur le boîtier du compresseur de la trousse tout en tirant sur le contenant de produit d'obturation.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

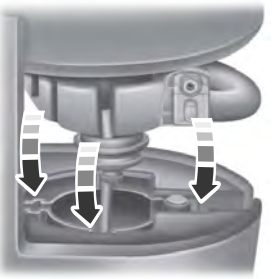

E144626

1. Alignez le contenant de produit d'obturation avec le boîtier de la trousse.

E161567

2. Lorsque le contenant est aligné, logez-le en poussant légèrement vers le bas jusqu'à ce qu'un déclic retentisse.

E144628

3. Enroulez le tuyau transparent autour du boîtier du compresseur.

Note : *Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.*

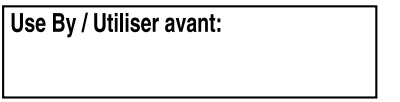

E144629

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Le contenant de produit d'obturation doit être remplacé après quatre ans de non-utilisation.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus

E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**.

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme nº 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

*__Étiquette de pneu :__ étiquette qui renseigne sur la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

*__Numéro d'identification de pneu :__ numéro figurant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

*__Pression de gonflage :__ mesure de la quantité d'air dans un pneu.

*__Charge standard :__ pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : pour les pneus P-métriques 2,4 bar (35 psi) ou 2,5 bar (36 psi) en fonction des dimensions des pneus et pour les pneus métriques 2,5 bar (36 psi). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

*__Charge additionnelle :__ pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 psi). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

*__kPa :__ kilopascal, unité métrique de pression d'air.

*__Lb/po² :__ livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

*__Pression de gonflage des pneus à froid :__ la pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

*__Pression de gonflage recommandée :__ la pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

* __Pied milieu :__ élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant

*__Talon :__ partie du pneu adjacente à la jante.

* __Flanc du pneu :__ partie du pneu qui se trouve entre le talon et la bande de roulement.

*__Bande de roulement :__ partie du pneu se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

*__Jante :__ support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P

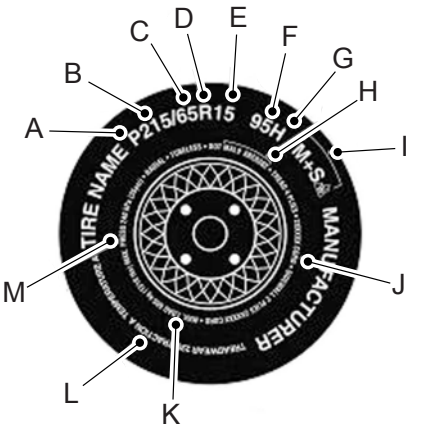

E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette. **Nota :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Note : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

G. **H :** indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mph) et 299 km/h (186 mph). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Note : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

Code de vitesse	Indice de vitesse
M	130 km/h (81 mph)
N	140 km/h (87 mph)
Q	159 km/h (99 mph)
R	171 km/h (106 mph)
S	180 km/h (112 mph)
T	190 km/h (118 mph)
U	200 km/h (124 mph)
H	210 km/h (130 mph)
V	240 km/h (149 mph)
W	270 km/h (168 mph)
Y	299 km/h (186 mph)

Note : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** boue et neige, ou

AT : tout terrain, ou

AS : toute saison.

J. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Capacité de charge :** indique la charge maximale en kg et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Indice d'usure :** l'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale :** indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des

pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Note : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

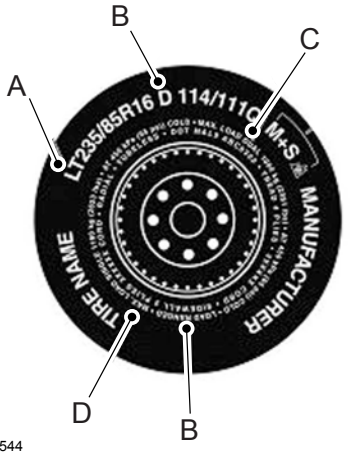

E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de gonflage :** indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

C. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Note : *Les dimensions du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

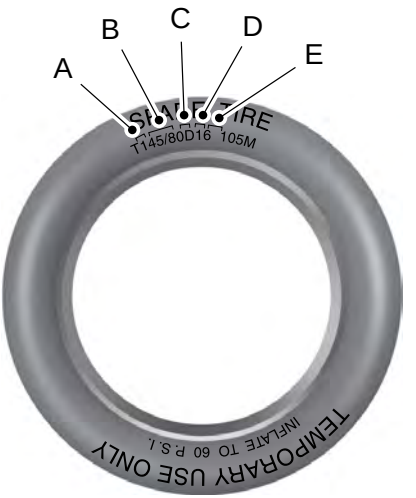

E142545

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Pressions recommandées et gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat. Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

AVERTISSEMENT

Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la bande de roulement ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs font surchauffer le pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette. Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage recommandées par Ford par taille de pneu, ainsi que d'autres renseignements importants.

La pression de gonflage des pneus recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte sur le pied milieu, ou sur le rebord de la porte du conducteur).

Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez la présence de trous, fissures ou entailles dans les pneus et les tiges, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

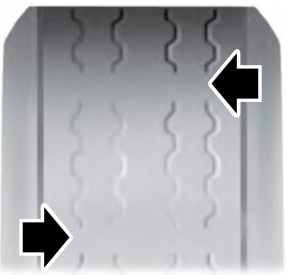

E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous

constatez ou soupçonnez des dommages, faites inspecter le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillissement

AVERTISSEMENT

Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

ÉTATS-UNIS Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiezà nouveau les talons et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.

2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.

3. Demeurez à au moins 4 mètres (12 pieds) de l'ensemble jante et pneu.

AVERTISSEMENTS

4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 psi) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un dispositif de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 mètres (12 pieds) de l'ensemble roue et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes de deuxième monte.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS

Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner trop rapidement les pneus. Des pneus qui patinent trop rapidement pourraient se rompre et exploser. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers;

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques;

*Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route;

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Quelle que soit votre prudence au volant, la possibilité d'une crevaison ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble tirer d'un côté en roulant, la géométrie des roues est peut-être incorrecte. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Note : *Si les pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées, puis de corriger les problèmes au besoin avant de permuter les pneus.*

Note : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours différent des autres roues, il est destiné uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisé pour la permutation des pneus.*

Note : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus. Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

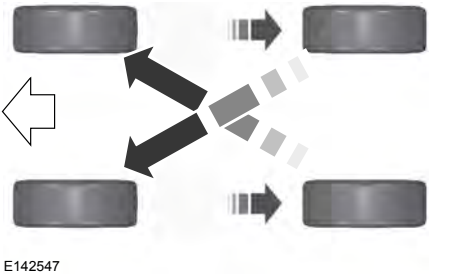

E142547

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus d'été offrent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous ne recommandons pas l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 7ºC (45ºF) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, nous recommandons l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7 ºC (20 ºF). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent de la flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7 ºC (20 ºF). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7 ºC

(20 ºF), rangez-les dans un espace chauffé à au moins 5 ºC (40 ºF) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus installés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT

La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de pneus ou de jantes non recommandé(e)s par Ford peut compromettre la sécurité et les performances de votre véhicule. Ceci pourrait alors occasionner la perte de contrôle du véhicule, son capotage et des blessures graves voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Il est fortement conseillé de respecter la pression de gonflage recommandée par Ford inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Note : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des câbles antidérapants, il est recommandé d'utiliser des roues en acier de même taille et de même type, car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Utilisez uniquement les chaînes ou câbles antidérapants SAE de classe « S » ou l'équivalent sur l'essieu avant pour les véhicules munis de pneus P235/55R18. L'utilisation de chaînes antidérapantes, de câbles antidérapants ou de tout autre dispositif d'aide à la traction plus larges que la classe « S » SAE peut endommager le passage de roue, la suspension ou la carrosserie de votre véhicule.
- N'installez pas de chaînes antidérapantes, de câbles ou de dispositifs d'adhérence en option sur les pneus arrière. Cela pourrait endommager le passage de roue ou la carrosserie du véhicule.
- Montez les câbles de façon à ce qu'ils soient maintenus en toute sécurité et ne risquent pas d'entrer en contact avec des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mph) lorsque des câbles antidérapants sont posées sur les roues de votre véhicule.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les câbles dès qu'ils ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas les câbles antidérapants sur des revêtements secs.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à la pression recommandée.

La pression de gonflage des pneus, incluant celui de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un événement de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus

E142549

Note : *Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse.

L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer le pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus :

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section **Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée** dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section **Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée** dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température extérieure est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 ºC (30 ºF). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS

Les scellants anticrevaison peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaison, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.

Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 321). Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Note : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Ralentissez plutôt de manière graduelle. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement vers un endroit sûr sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 321). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devrez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de ceux fournis en première monte. Il peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours type T :** Le marquage des dimensions de cette roue de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. **Roue de secours pleine grandeur, mais différente avec étiquette :** La roue de secours porte une étiquette qui indique : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY (ensemble jante et pneu prévu pour un usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différente ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation.
- Tracter de remorque.
- Utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours différente.
- Utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation de l'une des roues de secours différente ci-dessus à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps humide.
- La conduite en mode traction intégrale.

3. **Roue de secours pleine grandeur, mais différente sans étiquette**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours pleine grandeur différente, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Monter plus d'une roue de secours différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes antidérapantes sur l'essieu doté de la roue de secours différente.

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours pleine grandeur mais différent peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps humide.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours pleine grandeur mais différent, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours pleine grandeur mais différente, et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS

Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P) ou au point mort (N).

AVERTISSEMENTS

Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P) ou de point mort (N) et que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à la roue qu'il faut changer.

Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, en prenant en compte son chargement et ses modifications éventuels.

Pour réduire le risque de blessure grave voire mortelle, ne retirez pas la roue de secours classique de son emplacement sécurisé d'usine. Il est nécessaire qu'elle s'y trouve pour atteindre le niveau d'essai d'impact arrière à 75 km/h requis par la police. La retirer augmenterait le risque de fuite de carburant en cas d'impact arrière à vitesse élevée.

Note : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.*

Note : *Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.*

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

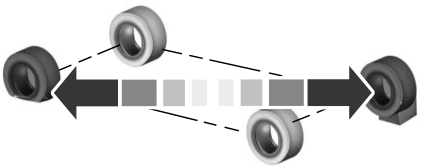

E142551

3. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.

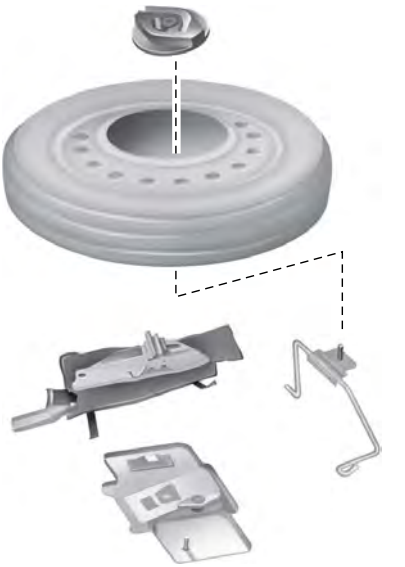

E211099

4. Soulevez le panneau de plancher du coffre et retirez l'écrou à oreilles qui maintient la roue de secours en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Soulevez et retirez la roue de secours du coffre.
6. Retirez le second écrou à oreilles qui fixe le support de retenue du cric en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis sortez le nécessaire de cric du véhicule.
7. Retirez le cric et le démonte-roue de l'étui de feutre. Dépliez la clé à douille servant à desserrer les écrous de roue et à actionner le cric.

8. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

E145908

9. Les points de levage du véhicule sont indiqués dans cette illustration et sur l'étiquette d'avertissement du cric. Les petits repères en forme de flèche sur les seuils indiquent l'emplacement des points de levage.

E201156

10. Soulevez le véhicule en tournant la manivelle du cric dans le sens des aiguilles d'une montre.
11. Retirez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
12. Remplacez le pneu à plat par le pneu de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue au sol.
13. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

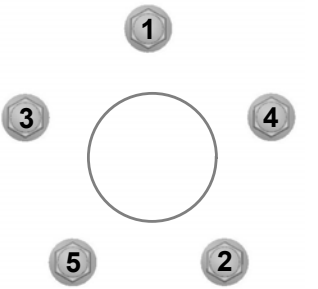

E75442

14. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 331).

Rangement de la roue et du cric

1. Retirez le boulon de rallonge de la pochette extérieure de l'étui de feutre.

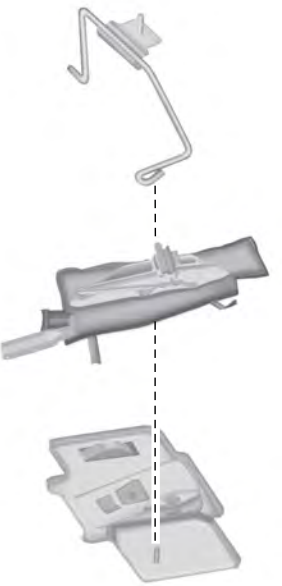

E211101

2. Insérez l'extrémité droite du support de retenue du cric dans l'œillet du support d'angle et faites basculer le support de retenue par-dessus le cric. Lorsque le cric est en place, placez l'extrémité du support de retenue sur le goujon fileté dans le plancher du coffre et fixez-le avec l'écrou à oreilles en plastique.
3. Vissez le boulon de rallonge sur le goujon fileté du support de retenue du cric.
4. Placez la roue de secours dans son logement, avec la roue orientée vers le haut.
5. Fixez solidement la roue en vissant le gros écrou à oreilles sur le boulon de rallonge.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roues

AVERTISSEMENT

Pendant la pose d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les fixations qui relient le disque au moyeu sont solidement posées, de manière à ne pas obstruer les plans de montage de la jante. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Taille de boulon	lb-pi (N.m)*
1/2-20 x 1,5	100 (135)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 mi).

E145950

A Alésage pilote de roue

Vérifiez l'alésage pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2 L ECOBOOST™

Moteur	Moteur EcoBoost 2 L
Cylindrée (po³)	122
Ordre d'allumage	1-3-4-2
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Taux de compression	9,3:1
Écartement des électrodes	0,027-0,031 in. (0,70-0,80 mm)

Cheminement de la courroie d'entraînement

Moteur 2 L

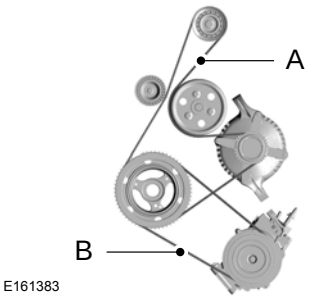

A. La courroie d'entraînement **longue** se trouve sur la première gorge de poulie, proche du moteur
B. La courroie d'entraînement **courte** se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3,5 L DURATEC

Moteur	3.5L V6
Cylindrée (po³)	214
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,049 - 0,053 in (1,25 mm - 1,35 mm)
Taux de compression	10,8:1

Cheminement de la courroie d'entraînement

Moteur 3,5 L

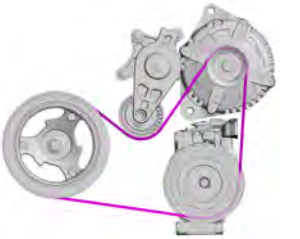

E191904

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3,5 L ECOBOOST™

Moteur	EcoBoost 3,5 L
Cylindrée (po³)	214
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,030 - 0,033 in (0,75 mm - 0,85 mm)
Taux de compression	10,0:1

Cheminement de la courroie d'entraînement

Moteur 3,5 L EcoBoost

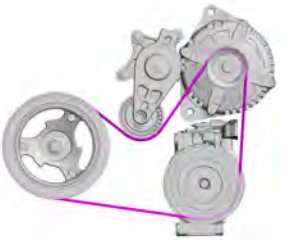

E191904

PIÈCES MOTORCRAFT - 2 L ECOBOOST™

Composant	Référence pièce Motorcraft
Élément de filtre à air	FA-1884
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie	BXT-59 BXT-65-650 *
Bougies	SP-537
Filtre à air d'habitacle	FP68
Balai d'essuie-glace	WW-2501 (côté conducteur) WW-2043 (côté passager)

*Cette pièce Motorcraft est conçue pour les véhicules avec accès intelligent.

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 425).

PIÈCES MOTORCRAFT - 3,5 L DURATEC

Composant	Référence pièce
Élément de filtre à air	FA-1884
Filtre à huile	FL-500-S
Batterie	BXT-59 BXT-65-650*
Bougies	SP-534
Filtre à air d'habitacle	FP-68
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-2501 (côté conducteur) WW-2043 (côté passager)

*Cette pièce Motorcraft est conçue pour les véhicules avec accès intelligent.

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 425).

PIÈCES MOTORCRAFT - 3,5 L ECOBOOST™

Composant	Référence pièce
Élément de filtre à air	FA-1884
Filtre à huile	FL-500-S
Batterie	BXT-65-650
Bougies	SP-534
Filtre à air d'habitacle	FP-68
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-2501 (côté conducteur) WW-2043 (côté passager)

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 425).

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.

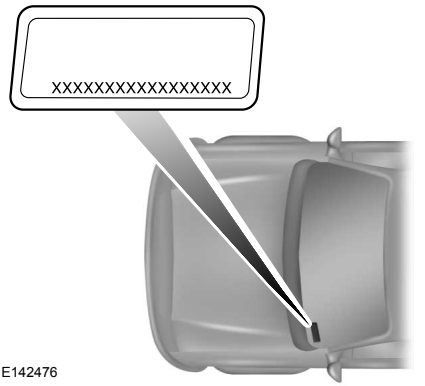

E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :

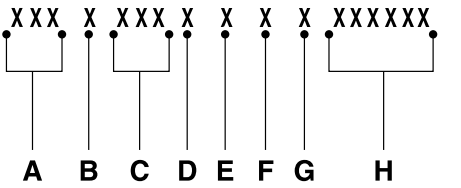

E142477

A	Identification mondiale du constructeur
B	Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
C	Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
D	Type de moteur
E	Chiffre de contrôle
F	Année-modèle
G	Usine de montage
H	Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

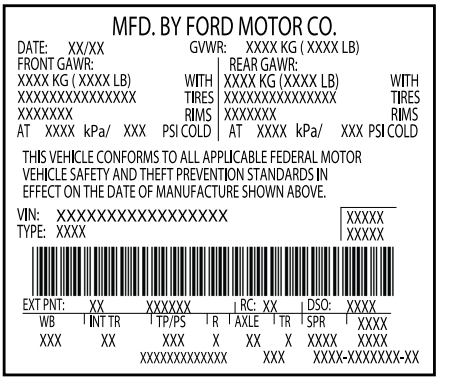

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

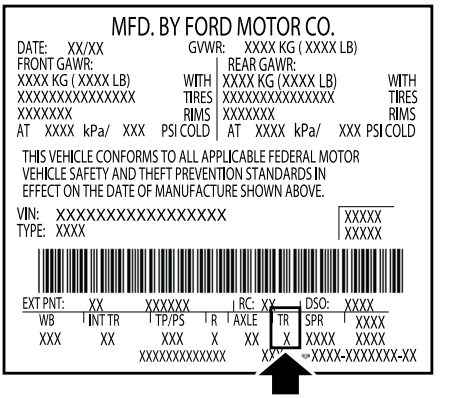

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6F35	6
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6F50	J
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6F55	C

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,4 L (5,7 qt)
Liquide de refroidissement	11 L (11,6 qt)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile de boîte de vitesses automatique	8,5 L (9,0 qt)*
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	71,9 L (19,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,74 kg (26 oz)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	155 ml (5,2 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U.) :	WSS-M2C946-A

Nom	Spécification
Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS	
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement du moteur (É.-U.) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement du moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile de boîte de vitesses automatique (É.-U.) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile de boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (États-Unis) : Concentré de liquide lave-glace de haute qualité avec agent amérisant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft®	WSH-M17B19-A

Nom	Spécification
CYN-16-R	
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Huile dégrippante et lubrifiante pour serrures XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées plus longues de lancement du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Des performances de freinage compromises.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Note: *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3,5 L DURATEC

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 L (6,0 qt)
Liquide de refroidissement	10,5 L (11,1 qt)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale)	1,15 L (2,4 chopines)
Huile de boîte de vitesses automatique (6F50)	10,3 L (10,9 qt)*
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale)	0,53 L (17,9 fl oz)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	71,9 L (19,0 gal)

Élément	Contenance
Frigorigène de climatisation	0,65 kg (1,43 lb)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	155 ml (5,24 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U. et Mexique) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W30-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement du moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement du moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour pont arrière (É.-U. et Mexique) :	WSP-M2C197-A

Nom	Spécification
Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft® XY-80W90-QL	
Huile pour pont arrière (Canada) : Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft® CXY-80W90-1L	WSP-M2C197-A
Huile de boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile de boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale) (États-Unis et Mexique) : Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft® XY-75W140-QL	WSL-M2C192-A
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale) (Canada) : Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft® CXY-75W140-1L	WSL-M2C192-A
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de liquide lave-glace de haute qualité avec agent amérisant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U. et Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A

Nom	Spécification
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse pour tringleries de boîte de vitesses et de frein de stationnement, pivots et pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Huile dégrippante et lubrifiante pour serrures XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées plus longues de lancement du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Des performances de freinage compromises.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Note : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3,5 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 L (6,0 qt)
Liquide de refroidissement du moteur	10,8 L (11,4 qt)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour pont arrière	1,15 L (2,4 chopines)
Huile pour boîte de vitesses automatique (6F55)	11 L (11,6 qt) [3]
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale)	0,53 L (17,9 fl oz)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin

Élément	Contenance
Réservoir de carburant	71,9 L (19,0 gal)
Frigorigène de climatisation	0,74 kg (1,63 lb)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	153 ml (5,2 fl oz)

[1]Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Spécifications

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Nom	Caractéristiques
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour pont arrière (É.-U. et Mexique) Huile pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour pont arrière (Canada) Huile pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 CXY-80W90-1L	WSP-M2C197-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale) (États-Unis et Mexique) Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft XY-75W140-QL	WSL-M2C192-A
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale) (Canada) Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft CXY-75W140-1L	WSL-M2C192-A
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérisant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft	WSH-M17B19-A

Nom	Caractéristiques
YN-19	
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse Shift pour tringleries de boîte de vitesses et de frein de stationnement et pour pivots de pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Note : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Note : *Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 centimètres (4,75 pouces) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.*

Note : *N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Note : *N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.*

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC/ RADIO SATELLITE

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : *Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.*

Note : *Selon les options dont bénéficie votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.*

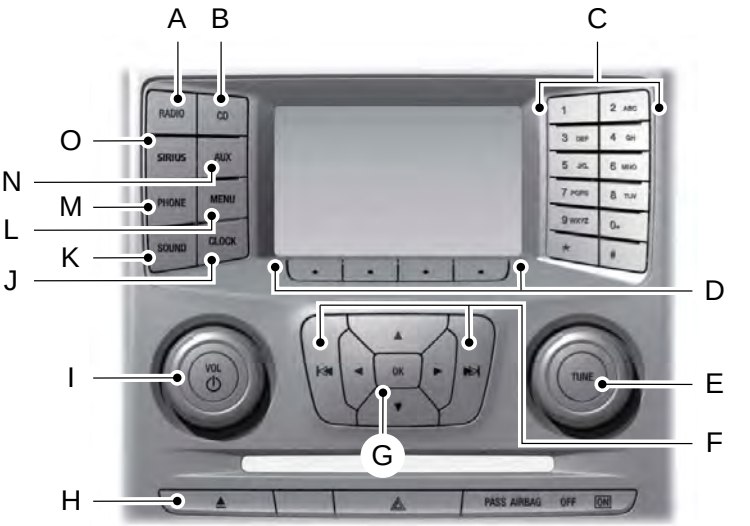

E210707

A **RADIO :** Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour sélectionner une bande radio. Maintenez-la enfoncée pour sélectionner la fonction de mise en mémoire automatique. Appuyez pour revenir à l'écran principal de la bande radio active.

B **CD :** Appuyez sur cette touche pour écouter un CD. Appuyez sur les touches de fonction pour faire défiler les menus disponibles.

C **Clavier numérique :** En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode CD, sélectionnez une piste. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.

D **Touches de fonction :** Sélectionnez différentes fonctions de la chaîne audio selon le mode sélectionné (par exemple radio ou lecteur CD).

E **TUNE (recherche manuelle) :** Appuyez sur ce bouton pour rechercher manuellement une station dans la bande de fréquences.

F **SEEK (recherche automatique, avance et retour rapides) :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour sélectionner la prochaine ou la précédente station disponible de la radio satellite. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie sélectionnée. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.

G **Bouton OK et touches fléchées :** Appuyez sur **OK** pour confirmer les sélections de menu. Appuyez pour faire défiler les menus disponibles.

H **Éjection :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.

I **VOL et Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction. Tournez pour régler le volume.

J **CLOCK (horloge) :** Si le mode téléphone n'est pas activé, appuyez sur cette touche pour afficher l'horloge.

K **SOUND (son) :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit. Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

L **MENU :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio.

M **PHONE (téléphone) :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

N **AUX :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux appareils que vous branchez dans votre véhicule ou pour alterner entre eux.

O **SIRIUS :** Appuyez sur cette touche pour écouter la radio satellite Sirius.

Structure de menus

Note : *En fonction du système, l'affichage de certaines options peut différer légèrement.*

Appuyez sur **MENU**.

Appuyez sur les flèches haut et bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche droite pour entrer dans un menu. Appuyez sur la flèche gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur **OK** pour confirmer une sélection.

Radio	
SCAN (balayage)	Sélectionnez cette option pour écouter un bref extrait de toutes les stations de radio disponibles.
AST (mise en mémoire automatique)	Sélectionnez cette option pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM-AST et FM-AST.
Texte radio*	Sélectionnez pour afficher des renseignements supplémentaires tels que le nom de l'artiste.

*Des renseignements supplémentaires ne sont pas toujours disponibles.

Réglages audio	
Volume asservi à la vitesse	Cette fonction ajuste automatiquement le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système de 0 à +7.
Sound (Son)	Sélectionnez cette fonction pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière ou gauche-droite.
Mode de distribution du son	Sélectionnez cette option pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position du siège choisie.
DSP	Choisissez entre les modes stéréo. Uniquement avec les systèmes sonores externes.

CD SETTINGS (réglages en mode lecteur de CD)	
SCAN ALL (balayage de toutes les pistes)	Sélectionnez cette option pour effectuer un balayage de toutes les sélections de disque.
SCAN FOLDER (balayage du dossier)	Sélectionnez cette option pour balayer tous les morceaux dans le dossier PM3 actuel.

Réglages de l'horloge	
SET TIME (réglage de l'heure)	Sélectionnez cette option pour régler l'heure.
SET DATE (réglage de la date)	Sélectionnez cette option pour régler la date du calendrier.
24H MODE (mode 24 h)	Sélectionnez cette option pour afficher l'heure en mode 12 ou 24 heures.

DISPLAY SETTINGS (paramètres d'affichage)	
DIMMING (réglage d'intensité)	Sélectionnez cette option pour modifier la luminosité de l'affichage.
LANGUAGE (langue)	Sélectionnez cette option pour afficher la langue en Anglais, Français ou Espagnol.
TEMP. SETTING (réglage de la température)	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

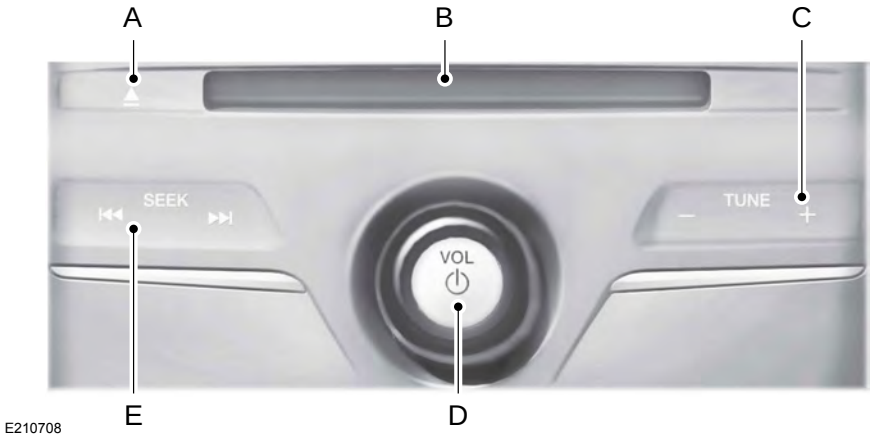

A **Ejection :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.

B **Fente de CD :** Vous permet d'insérer un disque compact.

C **TUNE :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.

D **Volume et marche-arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la chaîne audio. Tournez pour régler le volume.

E **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SONY AM/FM/CD

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note: *L'écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

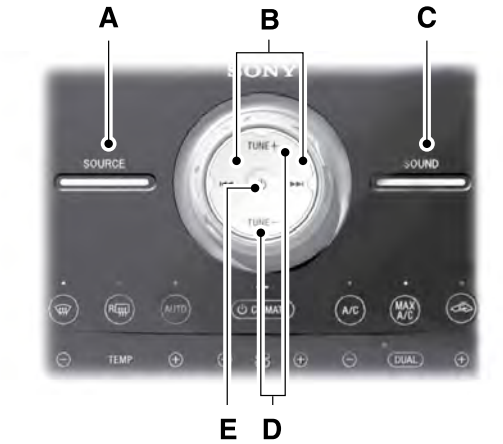

E210709

A **SOURCE :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux différents modes audio, comme AM, FM, radio satellite et Entrée de ligne.

B **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.

C **SOUND :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit. Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

D **TUNE :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.

E **Volume et marche-arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la chaîne audio. Tournez pour régler le volume.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION... » pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SIRIUS®

Note : *SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio

satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, syntonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Description	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.
Désinscription canal	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.

Message	Description	Mesure à prendre
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PRISE D'ENTRÉE AUDIO

AVERTISSEMENTS

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à conduite votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque votre véhicule roule.

AVERTISSEMENTS

Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur multimédia portatif en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.

E149149

La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher un lecteur de musique portatif et de diffuser la musique par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec des écouteurs. Votre rallonge audio doit être également dotée d'un connecteur mâle de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité.

1. Arrêtez le moteur, puis mettez la radio et le lecteur de musique portatif hors fonction. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portatif dans la prise d'entrée auxiliaire.
3. Allumez la radio. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un disque compact.
4. Réglez le volume au besoin.
5. Mettez votre lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur la touche **MÉDIA** jusqu'à ce que **LIGNE** ou **ENTRÉE DE LIGNE** s'affiche à l'écran. Vous devriez entendre le son de votre appareil même s'il est faible.
7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il corresponde au volume de la station FM ou du disque compact. Pour ce faire, alternez entre les commandes AUX et FM ou CD.

PORT USB (Selon l'équipement)

E176344

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.

CENTRALE MULTIMÉDIA

La centrale multimédia peut être située sur la planche de bord ou la console centrale.

E149148

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS

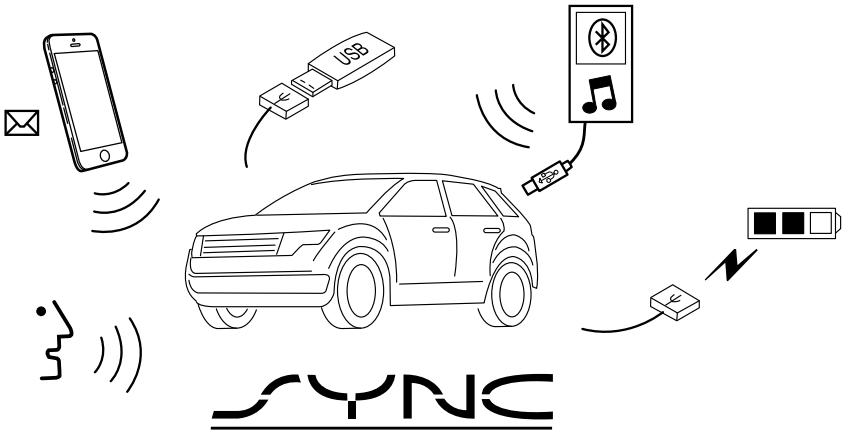

E198355

Le SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser les fonctions Assistance 911, Bilan du véhicule et Services* SYNC (circulation, directions et information).
- D'utiliser les applications telles que Stitcher au moyen de SYNC AppLink.**
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et nécessitent une activation.

**La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Soutien

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le 1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1 800 565 3673.

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Activer Bilan du véhicule et consulter les bilans en ligne.
- Activer les Services* SYNC sur abonnement et personnaliser vos points d'intérêt et destinations favorites.
- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal.

Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus de renseignements sur la confidentialité, consultez les chapitres qui traitent du service Assistance 911, du bilan du véhicule, de la circulation, des directions et de l'information.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Cet équipement vous permet de commander de nombreuses fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur la touche de commande vocale, attendez que la tonalité se fasse entendre et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système en appuyant sur la touche de commande vocale.

Démarrage d'une session vocale

Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir **Commande vocale** (page 74).

À l'invite, vous pouvez énoncer l'une des instructions suivantes :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Système audio Bluetooth	Écouter de la musique en continu depuis votre téléphone.
Annuler	Annuler la commande en cours.
(applications [[pour] (téléphone | mobile | portable| téléphone portable | GSM| téléphone mobile)] | [téléphone | mobile | portable| téléphone portable | GSM | téléphone mobile] apps) | (applications mobiles)	Accéder aux applications mobiles.
Téléphone	Passer des appels.
USB [1]	Accéder à l'appareil relié au port USB.
Bilan du véhicule	Obtenir un rapport sur l'état du véhicule.
Paramètres de la voix | Préférences de la voix	Régler les niveaux d'interaction et de rétroaction vocales.
Aide	Entendre une liste des commandes vocales disponibles pour le mode en cours.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | arrêter | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou arrêter ou quitter.

Vous devez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque Mobile (apps | applications) s'affiche, vous devez énoncer : mobile suivi de apps ou applications.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque (USB [clé] | iPOD | MP3 [lecteur]) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Note : *Les Services* SYNC et le Bilan du véhicule sont uniquement disponibles aux États-Unis.*

Interaction et rétroaction du système

L'équipement fournit de l'information par le biais de tonalités, de messages-guides, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de commande vocale). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour augmenter ou diminuer le nombre de directives et de rétroaction.

Le réglage par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter l'utilisation initiale du système. Vous pouvez modifier ces réglages en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction

Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir **Commande vocale** (page 74).

À l'invite, énoncez ce qui suit :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Paramètres de la voix | Préférences de la voix	
Suivi de l'une des commandes suivantes :	
Mode interactif standard	Fournir une interaction et un guidage plus détaillés.
Mode interactif avancé	Fournir moins d'interaction sonore et plus de messages-guides par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. Par exemple, le système pourrait dire : « Téléphone, est-ce exact? » S'il n'est pas en fonction, le système interprète au mieux ce que vous avez demandé et peut vous inviter à confirmer les réglages.

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Invites de confirmation désactivées	Deviner au mieux ce que vous souhaitez; il peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
Invites de confirmation activées	Clarifier votre commande vocale par une courte question.

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à celui de plusieurs options, il crée des listes de descripteurs en fonction de votre commande vocale. À la mise en fonction, le système peut vous offrir jusqu'à quatre possibilités et vous inviter à préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone mobile. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à son domicile ». Ou, « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay. Dites 2 après la tonalité pour lire Jeanne Tremblay ».

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Listes des candidats du support désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs multimédias. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du support activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs multimédias.
Listes des candidats du téléphone désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs téléphoniques. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du téléphone activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs téléphoniques.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies à la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant
- Terminaison d'un appel.
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial du téléphone

Note : *SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 1 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.*

Note : *Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).*

Note : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.*

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Appuyez sur la touche du téléphone. Lorsque l'écran affiche un message indiquant qu'aucun téléphone n'est couplé, procédez comme suit :

Message	Mesure à prendre et description
AUCUN TÉL.	Appuyez sur la touche **OK**.
DÉTECT SYNC	1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au besoin au manuel de votre téléphone. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones cellulaires

Note : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.*

Note : *Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).*

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre
PARAM TÉLÉPH	Appuyez sur la touche **OK**.
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche **OK**.
AJOUT APP.	Appuyez sur la touche **OK**. Lorsque le message suivant s'affiche à l'écran.
DÉTECT SYNC	1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au besoin au manuel de votre téléphone. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) ou le téléchargement de votre répertoire.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et dites :

Commandes vocales
Téléphone
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
Historique des appels entrants
Historique des appels manqués
Historique des appels sortants
Répertoire ___
Répertoire ___ domicile
Répertoire ___ travail
Répertoire ___ bureau
Répertoire ___ cellulaire

___ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Vous pouvez aussi énoncer l'une des commandes suivantes :

Commande vocale
Appeler ___
Appeler ___ à son domicile
Appeler ___ au travail
Appeler ___ au bureau

Commande vocale
Appeler ___ sur le mobile
Appeler ___ À un autre numéro
Composer

Aucune de ces commandes n'est disponible si l'information de votre téléphone cellulaire n'est pas complètement téléchargée à l'aide de Bluetooth.

___ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Les commandes suivantes sont uniquement disponibles lors d'appels actifs :

Commandes vocales
Aller à la section confidentialité
En attente
Joindre

Commandes du menu du téléphone

Pour accéder au menu du téléphone au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
Menu [du téléphone]
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] | Connexions [au support] | Connexions [Bluetooth]

Commande vocale
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] activée
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] désactivée
[Définir les] Paramètres de sonnerie [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 1 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 2 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 3 [du téléphone]
Paramètres de la sonnerie [du téléphone] désactivés
Batterie
Nom du téléphone
Signal
Boîte de réception des messages texte
Envoyer [nouveau] message texte

Vous n'avez pas besoin d'énoncer le mot entre parenthèses pour que le système comprenne votre commande.

Note : *Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu TÉLÉPHONE.*

Commandes du répertoire

Lorsque vous demandez à SYNC d'accéder à un contenu, par exemple à nom ou à un numéro dans le répertoire, l'information demandée s'affiche à l'écran.

Établissement d'un appel

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Appeler ___	Cette commande n'est disponible que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen de Bluetooth est terminé.
Composer	À utiliser pour entrer un numéro de téléphone chiffre par chiffre.
Lorsque le système confirme le numéro, énoncez l'une des commandes suivantes :	
Composer	Pour confirmer le numéro et passer l'appel.
Supprimer	Pour effacer le dernier chiffre énoncé. Vous pouvez aussi appuyer sur la touche fléchée de gauche.
Effacer	Pour effacer tous les chiffres énoncés. Vous pouvez aussi maintenir la touche fléchée de gauche enfoncée.

Pour mettre fin à un appel, maintenez enfoncée la touche rouge du téléphone.

Réception d'un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez :

- Répondre à l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone.
- Refuser l'appel en maintenant la touche rouge de téléphone enfoncée.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appuyez sur la touche MENU lors d'un appel actif, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
MENU APPELS	Appuyez sur la touche **OK**.
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
CONFIDENT.	Appuyez sur la touche **OK** pour faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée.

Message	Mesure à prendre et description	
EN ATTENTE	Appuyez sur la touche **OK** pour mettre un appel actif en attente.	
COMB. APP.	Joindre deux appels. SYNC prend en charge un maximum de trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou conférence téléphonique. 1. Appuyez sur la touche du téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen de SYNC ou utiliser les commandes vocales pour effectuer un deuxième appel. Une fois que le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche **MENU**. 3. Faites défiler jusqu'à Conférence téléphonique et appuyez sur la touche **OK**. Patientez jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.	
	COMB. APP.	Appuyez sur la touche **OK**.
SONS ENTRÉE	Entrez des tonalités telles que des numéros pour des mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro voulu s'affiche à l'écran et appuyez sur OK. Une tonalité retentit à titre de confirmation. Répétez l'étape au besoin.	
RÉPERTOIRE	Pour accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner la fonction, puis faites défiler vos contacts du répertoire. 2. Appuyez à nouveau sur la touche **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler le contact.	
HIST. APPELS	Pour accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner la fonction, puis faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants, manqués). 2. Appuyez sur la touche **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler la sélection choisie.	
RETOUR	Quittez le menu actuel.	

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu de téléphone permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, d'envoyer des messages texte ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées, par exemple le service Assistance 911, le bilan du véhicule et les services SYNC.

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
RCMPST TÉL.	Appuyez sur la touche **OK** pour recomposer le dernier numéro appelé. Appuyez à nouveau sur la touche **OK** pour confirmer.
RCMPST TÉL.	Accédez à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué, une fois le téléphone compatible Bluetooth relié à SYNC.[1] Appuyez sur la touche **OK**, puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche **OK** pour confirmer. APP ENTRANT APP SORTANT APP. MANQUÉ Le système tente automatiquement de télécharger de nouveau votre répertoire et votre historique des appels chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC (si la fonction de téléchargement automatique est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).
RÉPERTOIRE	Pour effectuer des recherches dans votre répertoire, sélectionnez : « RECHERCHER » : Appuyez sur **OK**. Faites défiler vers le bas ou le haut jusqu'au nom souhaité et appuyez sur **OK**. En plus du nom, l'étiquette du numéro de téléphone (Travail, Téléphone mobile, Domicile ou Autre numéro de téléphone) s'affiche à l'écran. S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un même nom, vous pouvez faire défiler toutes les étiquettes à ce moment là. Lorsque l'étiquette du

Message	Mesure à prendre et description	
		numéro de téléphone souhaitée s'affiche, appuyez sur **OK**. Le numéro de téléphone qui est enregistré sous l'étiquette sélectionnée s'affiche sur l'écran. Appuyez sur **OK** pour composer ce numéro.
	Pour chercher un nom dans votre répertoire, sélectionnez :	
	RECHERCHER	Appuyez sur **OK**. Faites défiler vers le bas jusqu'à ce que la première lettre de l'entrée du répertoire s'affiche. Appuyez sur **OK**. Faites défiler vers le bas jusqu'à ce que la deuxième lettre de l'entrée du répertoire souhaitée s'affiche. Appuyez sur **OK**. Continuez à sélectionner des lettres pour affiner votre recherche. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche fléchée droite sur le cadran. SYNC vous amène au nom du répertoire correspondant à votre entrée. Appuyez sur **OK**. En plus du nom, l'étiquette du numéro de téléphone (Travail, Téléphone mobile, Domicile ou Autre numéro de téléphone) s'affiche à l'écran. S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un même nom, vous pouvez faire défiler toutes les étiquettes à ce moment là. Lorsque l'étiquette du numéro de téléphone souhaitée s'affiche, appuyez sur **OK**. Le numéro de téléphone qui est enregistré sous l'étiquette sélectionnée s'affiche sur l'écran. Appuyez sur **OK** pour composer ce numéro.
MSG TEXTE	Appuyez sur la touche **OK** pour envoyer, télécharger, lire ou supprimer des messages texte.[1]	
PARAM TÉLÉPH	Affichez l'état de votre téléphone, configurez les sonneries, sélectionnez un avis de message, modifiez les entrées du répertoire et téléchargez automatiquement le contenu de votre téléphone cellulaire entre autres.[1]	

Message	Mesure à prendre et description
SYNC-Apl	Accédez au portail des services SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, par exemple des rapports de circulation routière et des itinéraires.[3]
Assist. 911	Passez automatiquement un appel d'urgence à un préposé du service d'urgence 911 après un accident.[4]
État véhicule	Exécutez et recevez un rapport de diagnostic du véhicule.[3]
APPLICATIONS	Interagissez avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.
PARAM. SYST	Accédez aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
QUITTER MENU	Appuyez sur la touche **OK** pour quitter le menu du téléphone.

[1] Cette fonction est asservie au téléphone.

[2] Cette fonction est asservie au téléphone et à la vitesse.

[3] Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

[4] Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Messagerie texte

Note : *Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.*

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte. Le système peut aussi lire les messages texte entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Note : *Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.*

Réception d'un message texte

Note : *Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages texte au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages texte entrants.*

Note : *Le transfert de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).*

Note : *Un seul destinataire est permis par message texte.*

Lors de la réception d'un nouveau message texte, une tonalité audible retentit et l'écran d'information affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Suite à l'avis, vous pouvez exécuter l'une des opérations suivantes :

Ne faites rien et le message sera transféré dans dans votre boîte de réception des messages texte.

Pour que SYNC lise le message au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Lecture des messages	SYNC vous lit le message texte le plus récent.

Pour ouvrir le message texte, appuyez sur OK afin de le recevoir et l'ouvrir. Appuyez sur la touche OK de nouveau et SYNC lit votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre ou de transférer le message.

Répondez au message ou transférez-le, appuyez sur OK et utilisez les touches de défilement pour choisir entre :

Message	Mesure à prendre et description
RÉPONDRE	Appuyez sur la touche **OK** pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
TRANSFÉRER	Appuyez sur la touche **OK** pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoi, téléchargement et suppression de messages texte

La messagerie texte est une fonction asservie au téléphone. Si votre téléphone est compatible, SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte.

Note : *L'envoi de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).*

Note : *Vous ne pouvez choisir qu'un destinataire par message texte.*

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
MSG TEXTE	Appuyez sur la touche **OK**.
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
ENVOYER MSG?	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.

Message	Mesure à prendre et description
	1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Faites défiler jusqu'au message voulu. 3. Appuyez sur la touche **OK**. 4. Faites défiler les entrées de votre répertoire ou de l'historique des appels, ou composez un nouveau numéro. 5. Appuyez sur la touche **OK** pour accéder au contact voulu. 6. Appuyez à nouveau sur la touche **OK** lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Le système envoie chaque message texte avec la signature suivante : Ce message a été envoyé depuis mon véhicule Ford.
CHARGER SMS	Vous permet de télécharger vos messages non lus dans SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner l'option. L'écran indique que le système télécharge vos messages. Lorsque le téléchargement est terminé, SYNC vous redirige vers votre boîte de réception.
SUPPR. TOUT	Vous permet de supprimer les messages texte actuels de SYNC. Pour supprimer les messages, appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner l'option. L'écran vous prévient lorsqu'il a fini de supprimer tous vos messages texte. SYNC vous ramène au menu des messages texte.
RETOUR	Appuyez sur la touche **OK** pour quitter le menu actuel.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les réglages de votre téléphone cellulaire vous permettent d'accéder à certaines fonctions et de les régler. Par exemple les sonneries, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description	
PARAM TÉLÉPH	Appuyez sur la touche **OK**.	
Sélectionnez parmi ce qui suit :		
ÉTAT TÉL.	Affichez le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la batterie du téléphone et l'état d'itinérance de votre téléphone relié. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option, puis parcourez les renseignements. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur **OK** de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.	
PARAM. SON.	Sélectionnez la sonnerie de vos appels entrants. Vous pouvez sélectionner l'une des sonneries du système ou l'une des sonneries de votre téléphone. Appuyez sur la touche **OK** et utilisez les touches de défilement pour écouter les options disponibles. Vous pouvez aussi choisir d'utiliser la sonnerie de votre téléphone.	
	Appuyez sur le bouton **OK** pour sélectionner la sonnerie voulue. Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone.	
NOTIFICAT.	Vous avez la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche **OK**, puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche **OK** pour confirmer. ACT NOTIF DSCT NOTIF	
MODIF RÉPERT	Modifiez le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler pour choisir entre :	
	AJT CNTCTS	Appuyez sur la touche **OK** pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le ou les contacts voulus sur votre téléphone. Reportez-vous au guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.

Message	Mesure à prendre et description	
	SUPPR RPRT	Appuyez sur la touche **OK** pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. SYNC vous renvoie au menu Paramètres du téléphone.
	TÉLCH RÉPERT	Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargement ? apparaît.
CHARG. AUTO	Téléchargez automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC. Appuyez sur OK pour sélectionner.	
	TLC AUTO AC?	Lorsque ce message apparaît, appuyez sur **OK** pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois. Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au SYNC. Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages texte ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est relié à SYNC. *
NOMS ÉNONCÉS	Lorsque cette option est activée, SYNC énonce le nom du contact qui s'affiche sur l'écran lors du défilement dans le répertoire téléphonique.	
RETOUR	Quittez le menu actuel.	

* La durée des téléchargements varie en fonction du téléphone et du nombre d'entrées à télécharger. Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont automatiquement supprimés.

Paramètres du système

Ce menu donne accès aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer des appareils, de configurer un téléphone en tant que téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu Téléphone, utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche **OK**.
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche **OK**.
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
AJOUT APP.	Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 369). [1]
CONNEXION. BT	Reliez un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé. [2] Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement couplés. Utilisez les touches de défilement jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur OK pour relier le téléphone.
APP PRNCPL?	Définissez un téléphone précédemment couplé comme téléphone principal. [3] Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur OK pour confirmer.
BT ACT/DSCT	Activez ou désactivez la fonction Bluetooth.[4] Appuyez sur **OK** et parcourez les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche **OK**. La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.
SUPPR. APP.	Supprimez un téléphone couplé. Appuyez sur la touche **OK** et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur **OK** pour confirmer.
SUPPR. TOUT	Supprimez tous les téléphones préalablement couplés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones).

Message	Mesure à prendre et description
	Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner l'option.
RETOUR	Quittez le menu actuel.

[1] Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

[2] Vous ne pouvez relier qu'un appareil à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté.

[3] SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque (*).

[4]La désactivation du système Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux paramètres par défaut et de les définir, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

Pour accéder au menu Avancé, appuyez sur la touche du téléphone pour entrer dans le menu Téléphone, puis utilisez les touches de défilement pour :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche **OK**.
Avancés	Appuyez sur la touche **OK**.
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Invites	Obtenez de l'aide de SYNC sous forme de questions, de conseils utiles ou de demandes précises. Pour activer ou désactiver les invites : 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner l'option, puis faites défiler jusqu'à alterner entre Activer et Désactiver. 2. Appuyez sur la touche **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. SYNC vous ramène au menu Avancé.

Message	Mesure à prendre et description	
Langues	1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. Sélectionner l'anglais, le français ou l'espagnol. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue. 2. Appuyez sur la touche **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC vous ramène au menu Avancé.	
Par défaut	Restaurez les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner cette option, puis appuyez de nouveau sur la touche **OK** lorsque le message suivant s'affiche. Restaurer?	
MASTER RESET	Effacez complètement toute l'information enregistrée dans SYNC, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés, et revenir aux paramètres par défaut du système établis en usine. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message lorsque le processus est terminé. SYNC vous ramène au menu Avancé.	
REDÉMARRAGE SYNC	Appuyez sur **OK** pour sélectionner cette option.	
	CONFIRMER REDÉMARRAGE?	Appuyez sur **OK** pour sélectionner cette option. Il vous suffit d'appuyer sur la touche OK une seule fois. Lorsqu'il redémarre, SYNC ne réagit pas pendant 2 à 4 minutes. Patientez 2 à 4 minutes avant de procéder à une commande SYNC
Install app	Installez les applications que vous avez téléchargées. Appuyez sur la touche **OK** et faites défiler les options pour sélectionner. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer.	
INFO SYSTÈME	Accédez au numéro AutoVersion ainsi qu'au numéro FDN. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner.	
RETOUR	Quittez le menu actuel.	

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC* : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le cours des actions et davantage encore.
- Assistance 911 : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Bilan du véhicule* : cette fonction permet d'obtenir un rapport de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.

*Cette fonction est une option uniquement disponible aux États-Unis.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.

N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Note : *La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.*

Note : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Note : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce nouveau réglage sera applicable à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message (ou un pictogramme) ou les deux s'affichent à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.*

Note : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 39). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 242). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation ou désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
911 Assist	Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
Marche Arrêt	Appuyez sur la touche **OK** lorsque l'option voulue s'affiche sur l'écran de la radio.

Les sélections de désactivation comprennent :

Message	Mesure à prendre et description
Désactiver avec rappel :	fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Désactiver sans rappel :	fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible à SYNC;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;

- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone au volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

AVERTISSEMENT

Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule surveille seulement certains systèmes surveillés électroniquement par le véhicule, mais il ne surveille pas et ne signale l'état de tout autre système (comme l'usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures graves.

Note : *Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.*

Note : *La fonction Bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site Web www.syncmyride.com pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.*

Note : *Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité relatif au Bilan du véhicule.*

Note : *En raison de la période de rodage nécessaire à votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 miles.*

Note : *Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un bilan.*

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au bilan, consultez le site www.syncmyride.com. Après l'enregistrement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.syncmyride.com pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient des renseignements de grande importance, tels que :

- Les données de diagnostic du véhicule
- L'entretien périodique
- Les rappels en vigueur et les actions de l'assistance technique
- Les éléments relevés pendant les inspections du véhicule par votre concessionnaire autorisé qui doivent encore faire l'objet d'une intervention

Vous pouvez exécuter un bilan du véhicule après que votre véhicule a tourné pendant au moins 60 secondes. Choisissez l'une des options suivantes.

Pour utiliser les commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale, puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Bilan du véhicule	Le système exécute un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et en transmet les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.

Pour utiliser l'écran, appuyez sur le bouton de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
État véhicule	Appuyez sur la touche **OK**.
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Tlc Auto Ac?	Appuyez sur la touche **OK** et sélectionnez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option « Activer » pour que SYNC vous invite à exécuter un bilan du véhicule à certains intervalles de kilométrage. *
Interv. rapp.	Faites défiler pour sélectionner entre des intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi), ou 16 000 km (10 000 mi). Sélectionnez l'option voulue et appuyez sur la touche **OK**.
Exécuter rapp.	Appuyez sur la touche **OK** pour permettre à SYNC d'exécuter un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et d'en transmettre les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.
Retour	Quittez le menu actuel.

*Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner l'intervalle de kilométrage voulu.

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

Lorsque vous exécutez un Bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du Bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information de véhicule recueillie pour tout usage. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne paramétrez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmyride.com. Visitez le site www.syncmyride.com (modalités du Bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

Services SYNC : circulation routière, itinéraires et renseignements (TDI) (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Note : *Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle et peuvent nécessiter un abonnement. Des alertes de circulation et des instructions de navigation détaillées sont disponibles sur certains marchés. Des tarifs de messagerie et de transfert de données peuvent s'appliquer. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit en tout temps sans préavis et sans encourir aucune obligation.*

Note : *Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez www.syncmyride.com pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir* ***Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone*** *(page 369).*

Note : *Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.*

Note : *Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.*

Note : *Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et les capteurs perfectionnés du véhicule pour déterminer l'emplacement actuel de votre véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services dont vous nécessitez et en vue d'une amélioration continue, le service peut compiler et enregistrer les détails d'appels et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données d'itinéraire de votre véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, ne vous abonnez pas à ce service et ne l'utilisez pas.*

Les services du SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières compréhensives pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.syncmyride.com.

Connexion aux services SYNC par commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.
Une fois connecté aux services SYNC, vous pouvez aussi énoncer ce qui suit :	
(quels sont mes choix | (que puis-je | qu'est-ce que je peux) dire | commandes disponibles)	Vous permet de recevoir une liste de services disponibles parmi lesquels choisir.

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Vous permet de retourner au menu principal de Services.
aide	Vous permet de recevoir de l'aide au sujet du système.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (options | choix) s'affiche, vous énoncez : options ou choix.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque quel(le)s sont mes (options | choix) s'affiche, vous devez énoncer : quel(le) s sont mes suivi de options ou choix.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque que puis-je dire commandes [disponibles] s'affiche, vous pouvez énoncer que puis-dire commandes.

Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Applications de SYNC	Appuyez sur la touche **OK**.
Services	1. Appuyez sur la touche **OK**. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion. 2. Appuyez de nouveau sur la touche **OK**. SYNC établit l'appel avec le portail des services. 3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les messages-guide pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.

Réception des directives virage après virage

Lorsque vous êtes connecté aux Services SYNC, appuyez sur la touche de téléphone et, à l'invite, énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Itinéraires	Pour recevoir l'itinéraire menant à un lieu. Lorsque vous avez sélectionné votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Adresses d'entreprises	Pour trouver une entreprise ou un type d'entreprise. Sélectionnez votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Vous pouvez également énoncer ce qui suit :	
Chercher à proximité	Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus proche de votre emplacement, dans le cadre de la recherche d'entreprises.
Opérateur	Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire pour trouver un lieu en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise, et que vous souhaitez parler directement à un opérateur. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières.

Commande vocale	Mesure à prendre et description
	Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucune donnée correspondant à votre demande vocale. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmyride.com/support.
Oui *	Si vous manquez un virage, le SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Répondez simplement oui à la question et le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

* Pendant le guidage.

Déconnexion des services SYNC

Pour vous déconnecter des services SYNC, énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Au revoir	À partir du menu principal des Services SYNC, maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse, tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour en savoir plus sur la personnalisation, consultez le site www.syncmyride.com.
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de commande vocale à tout moment lorsque vous êtes connecté aux Services* SYNC pour interrompre une invite vocale ou un clip audio, et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés. Vous pouvez même accéder à votre compte hors de votre véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles.

SYNC™ APPLINK™

Applications mobiles SYNC

Note : *Votre devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Note : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application.*

Note : *La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est muni du système MyFord Touch.*

Note : *Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone ou au moyen de commandes vocales. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.*

Pour accéder à l'aide du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder à l'affichage du menu de téléphone SYNC. Vous pouvez alors faire défiler les options jusqu'à :

Option de menu	
Applis mobiles	Appuyez sur **OK** pour accéder à une liste d'applications disponibles. Parcourez la liste d'applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner l'application voulue. Une fois une application exécutée par l'intermédiaire de SYNC, vous pouvez accéder au menu d'une application en appuyant sur le bouton **MENU** pour d'abord accéder au menu SYNC.

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Sticher), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et « Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMyRide.com

Pour accéder à l'aide du menu des médias

Appuyez sur le bouton **AUX** sur la console centrale.

Appuyez sur la touche Menu pour accéder au menu SYNC et faites défiler les options jusqu'à :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Médias SYNC	Appuyez sur la touche **OK**.
App. mobiles	Appuyez sur la touche **OK** et naviguez dans la liste d'applications disponibles, puis sélectionnez l'application voulue.

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Sticher), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et « Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMyRide.com

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
App. mobiles	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée à travers le SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
Vous pouvez également énoncer ce qui suit :	
Le nom d'une application (comme Stitcher) suivi de « aide ».	Pour connaître les commandes vocales disponibles.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Le menu multimédia ou les commandes vocales du système permettent de diffuser la musique de votre lecteur de musique numérique par l'intermédiaire des haut-parleurs de votre véhicule. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques, par exemple artiste et album.

Note : *Le système est capable d'indexer jusqu'à 6 000 chansons.*

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, notamment : les dispositifs iPod®, Zune™, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio suivants : MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB

Note : *Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur d'alimentation, assurez-vous que cet interrupteur est en fonction avant de brancher le lecteur.*

Pour vous connecter à l'aide de commandes vocales

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir **Port USB** (page 363).

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB [1]	Vous pouvez maintenant écouter votre musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Consultez les commandes vocales relatives aux médias.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque USB[1] s'affiche, vous pouvez énoncer « USB » ou « USB un ».

Pour vous connecter à l'aide du menu système

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir **Port USB** (page 363).

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
Sél. srce	Appuyez sur la touche **OK**.
SYNC USB	Appuyez sur la touche **OK**. En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil connecté, le message suivant peut s'afficher à l'écran de la radio. Indexation...
Lorsque l'indexation est terminée, l'écran retourne au menu de lecture. Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :	
Lire tout	
Artistes	
Albums	
Genres	
Sélections	
Pistes	

Message	Mesure à prendre et description
Expl. USB	
Msque smlre	
RETOUR	Quitter le menu actuel.

Quel morceau est lu?

Lors de la lecture d'une piste, vous pouvez demander au système de quoi il s'agit.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Qu'est-ce que c'est? | Quel morceau est lu?	Le système effectue la lecture des balises de métadonnées et, si elles ne sont pas vides, vous indiquera la piste en cours de lecture.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque « (de quoi s'agit-il) » s'affiche, vous énoncez « de quoi s'agit-il ».

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque le texte suivant s'affiche : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

Commandes vocales multimédias

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commande vocale
USB [1]
Vous pouvez ensuite énoncer n'importe laquelle des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] | Connexions [au support] | Connexions [Bluetooth]
Pause
Lire

Commande vocale	
Lire tout	
Lire l'artiste ___	1,2
Lire l'album ___	1,2
Lire le genre ___	1,2
[Lire le] Dossier suivant	3
[Lire la] Piste suivante	
Lire la sélection ___	1,2
[Lire le] Dossier précédent	3
[Lire la] Piste précédente	

Commande vocale		
[Lire la] Piste suivante		1,2
Relecture [Activée]		
Relecture désactivée		
Lecture aléatoire [Activée]		
Lecture aléatoire désactivée		
Rechercher l'album ___		1,2
Rechercher l'artiste ___		1,2
Rechercher le genre ___	Le système recherche toutes les données de la musique indexée et, s'il y a lieu, commence à jouer le type de musique choisi. Vous pouvez uniquement passer les genres de musique présents dans les balises de métadonnées de votre lecteur multimédia numérique.	1,2
Rechercher la piste ___	Le système recherche un artiste, une piste ou un album particulier dans la musique indexée au moyen du port USB.	1,2
Préciser l'album ___	Cette commande vous permet de préciser votre commande précédente. Grâce à cette commande, vous pouvez filtrer une sélection précédente, par exemple pour diffuser un album particulier d'un artiste.	1,2

Commande vocale	
Musique similaire	Le système compile une sélection et effectue ensuite la lecture de musique similaire à celle provenant actuellement du port USB en utilisant les métadonnées indexées.
Lecture automatique désactivée	
Lecture automatique activée	Activez la lecture automatique pour écouter la musique traitée pendant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique.

[1] ___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

[2] Cette commande vocale n'est pas disponible avant la fin de l'indexation.

[3] Cette commande vocale n'est disponible qu'en mode dossier.

Guide de commande Bluetooth Audio

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez :

Commande vocale
Système audio Bluetooth
Vous pouvez ensuite énoncer une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] | Connexions [au support] | Connexions [Bluetooth]
Pause

Commande vocale
Lire
[Lire la] Piste suivante
[Lire la] Piste précédente

Fonctions du menu multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la source média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique, par exemple par artiste, genre, lecture aléatoire ou répétition, et d'ajouter, de relier ou de supprimer des appareils.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message		Mesure à prendre et description
Menu lctre		Effectuer la lecture de votre musique par artiste, album, genre, sélections, pistes, musique similaire ou tout simplement, la lecture de toutes les pièces musicales. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge disponibles sur votre lecteur. Consultez le menu de lecture plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
Sélectionnez parmi ce qui suit :		
Sél. srce	USB SYNC	Appuyez sur la touche **OK** pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez aussi brancher des appareils pour les charger (si votre appareil est compatible avec cette fonction). Lorsque la connexion est établie, le système indexe tous les fichiers multimédias lisibles.[1]
	SYNC BT	Appuyez sur la touche **OK**. Cette fonction asservie au téléphone vous permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur la touche de recherche automatique pour accéder à la piste précédente ou suivante.

Message		Mesure à prendre et description
	SYNC entrée de ligne (selon l'équipement)	Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique portatif par les haut-parleurs du véhicule.[2]
Param. srce	Choisissez les fonctions de lecture aléatoire ou de relecture, et définissez les paramètres de lecture automatique. Une fois que ces sélections sont activées, elles restent activées jusqu'à ce que vous les désactiviez. Appuyez sur **RECHERCHE AUTOMATIQUE** pour lire la piste précédente ou suivante.[3]	
	Aléatoire	Appuyez sur la touche **OK** pour effectuer la lecture aléatoire des fichiers multimédias disponibles dans la liste d'écoute actuelle. Pour lire toutes les pistes multimédias en ordre aléatoire, sélectionnez l'option Jouer tout dans le menu de lecture, puis sélectionnez l'option Lecture aléatoire.
	Relecture	Appuyez sur la touche **OK** pour relire une chanson.
	Lctre auto.	Appuyez sur la touche **OK** pour activer la lecture automatique afin d'écouter de la musique traitée durant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique.[4]
APPLICATIONS	Interagir avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.	

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Accéder aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
QUITTER MENU	Appuyez sur **OK** pour quitter le menu multimédia.

[1]La durée de cette procédure dépend du volume de la source à indexer. Si la lecture automatique est activée, vous pouvez écouter le contenu déjà traité durant l'indexation. Lorsque la lecture automatique est désactivée, vous ne pouvez écouter de musique avant la fin de l'indexation de la source. SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne. Il vous avise lorsque la taille maximale d'indexation des fichiers est atteinte.

[2]Si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction audio auxiliaire. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

[3]Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

[4]La durée d'indexation varie d'un appareil à l'autre et en fonction du nombre de pièces musicales à traiter.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, sélection, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre appareil USB.

Assurez-vous que votre appareil est branché au port USB et qu'il est sous tension.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour sélectionner :

Message	Mesure à prendre et description
Menu lctre	Appuyez sur la touche **OK**.
S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique. Les options suivantes sont proposées s'il y a des fichiers multimédias :	
Lire tout	Appuyez sur la touche **OK**. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran. Lire tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de l'appareil en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique.

Message	Mesure à prendre et description
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche **OK**. Vous pouvez choisir de lire tous les artistes ou un des artistes indexés. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'artiste voulu. Appuyez sur la touche **OK**.
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche **OK**. Vous pouvez accéder au menu album et choisir de lire tous les albums ou un album indexé distinct. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'album voulu. Appuyez sur la touche **OK**.
Genres	Trier tous les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). SYNC affiche la liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Faites défiler les options jusqu'au genre voulu. Appuyez sur la touche **OK**.
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute aux formats ASX, M3U, WPL ou MTP. Le système établit une liste de vos sélections par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Faites défiler les options pour sélectionner la liste d'écoute voulue. Appuyez sur la touche **OK**.

Message	Mesure à prendre et description
Pistes	Rechercher une piste indexée spécifique et la lire. SYNC affiche la liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Faites défiler les options jusqu'à la piste voulue. Appuyez sur la touche **OK**.
Expl. USB	Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia connecté au port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles. 1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre disque à mémoire flash.
Msque smlre	Lire de la musique du même type que la musique en cours de lecture à partir du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une sélection. * 1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Cette fonction n'inclut pas les pistes comportant des métadonnées incomplètes. Appuyez sur la touche **OK**.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

*Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou de musique similaire si les balises de métadonnées ne sont pas renseignées. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture et de musique similaire. Le système place les articles inconnus dans une balise de métadonnées vierge.

Paramètres système

Les paramètres du système assurent un accès aux fonctions du menu des appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Appareils Bluetooth

Le menu des appareils Bluetooth vous permet d'activer, désactiver, ajouter, relier et supprimer un appareil Bluetooth.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche **OK**.
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche **OK**.
Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :	
AJOUT APP.	Coupler d'autres appareils au système. * 1. Appuyez sur la touche **OK**. Lorsque le message de détection de SYNC s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche **OK**. 2. Suivez les directives du mode d'emploi de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.
Connect. Bt	Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé. 1. Appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner et afficher une listes des appareils. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'appareil voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche **OK** pour relier l'appareil.
BT ACT/DSCT	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. ** 1. Appuyez sur la touche **OK** et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation. 2. Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche **OK**.
DEL DEVICE	Supprimer un appareil multimédia couplé. 1. Appuyez sur la touche **OK** et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. 2. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer.
SUPPR. TOUT	Supprimer tous les appareils préalablement couplés.

Message	Mesure à prendre et description
	1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

*Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

**La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux valeurs par défaut et de les définir, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche **OK**.
Avancés	Appuyez sur la touche **OK**.
Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :	
Invites	Se faire guider par SYNC au moyen de questions qui vous sont posées, de conseils utiles ou de demandes spécifiques. 1. Appuyez sur la touche **OK** et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation. 2. Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche **OK**. SYNC revient au menu Avancé.
Langues	Choisir parmi les langues disponibles. Tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans la langue choisie.

Message	Mesure à prendre et description
	1. Appuyez sur la touche **OK** et faites défiler toutes les langues disponibles pour sélectionner la langue voulue. 2. Appuyez sur la touche **OK** lorsque la langue voulue s'affiche à l'écran. 3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affichera un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC revient au menu Avancé.
Par défaut	Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés. 1. Appuyez sur la touche **OK**. 2. Appuyez sur la touche **OK**. Lorsque la réinitialisation des réglages par défaut s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche **OK** pour confirmer.
MASTER RESET	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans SYNC. Tout le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils couplés seront effacés et le système réinitialisera les réglages par défaut d'usine.
Install app	Télécharger les applications logicielles au moyen du port USB.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web à tout moment pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il est possible que les réglages de commande audio de votre téléphone nuisent au fonctionnement de SYNC.	Consultez la section qui traite des réglages audio dans le mode d'emploi de votre téléphone.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant. En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Supprimez votre appareil de SYNC et supprimez SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau. Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone. Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
Audio Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction dépend du téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. Les paramètres USB de certains appareils doivent être changés de mode de mémoire de grande capacité à catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'ai reçu un message texte indiquant que je n'ai pas activé la fonction de bilan du véhicule.	Vous n'avez pas activé votre compte sur le site Web. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) indiqué est peut-être incorrect.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux pas récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez choisir un concessionnaire préféré. Si un concessionnaire est déjà indiqué, tentez d'en sélectionner un autre et de fermer la session. Ouvrez de nouveau une session, entrez de nouveau votre concessionnaire préféré, puis récupérez le rapport.
Je ne réussis pas à soumettre un rapport.	Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone. Puissance du signal insuffisante. Vous n'avez pas enregistré votre téléphone correctement sur le site Web.	Mettez à jour le numéro de votre téléphone cellulaire dans votre compte sur le site Web. Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que le volume de votre appareil Bluetooth est suffisamment élevé. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté correspond à celui enregistré sur votre compte SYNCmaRoute.

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le couplage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services Circulation, directions et information.	Vous n'avez pas activé ce téléphone pour ce service. La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone puisque le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté est le même que celui qui est enregistré sur votre compte SYNCma-Route.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		Après avoir appuyé sur l'icône de voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message ÉCOUTE apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ». Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ». N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez. Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux. Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ». Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et faites défiler jusqu'au nom que le système SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter. Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ». N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas. Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible APPLINK n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que vous avez un smartphone compatible : un Android avec OS 2.3 ou supérieur ou un iPhone 3GS ou plus récent avec iOS 5.0 ou supérieur. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et réouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la « fermeture manuelle » de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applis » sur le SYNC. Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver sur SYNC.	Certaines versions anciennes du système d'exploitation Android peuvent présenter un bogue Bluetooth. Ce bogue peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes lors de la précédente connexion du téléphone à SYNC si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Phone » (téléphone).
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si vous avez plus d'applications AppLink sur votre téléphone qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Ford.com

Adresse Web (Canada)
www.Accessories.Ford.ca

Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford garantit votre accessoire avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Enjoliveurs chromés de rétroviseur
- Déflecteur de toit ouvrant transparent
- Déflecteur de capot
- Becquet arrière
- Déflecteur de glace latérale
- Pare-boue

Apparence intérieure

- Tapis toutes saisons
- Éclairage ambiant
- Tapis de sol en moquette
- Pédales sport

Mode de vie

- Cendrier amovible (ensemble fumeur)
- Bâche de voiture*
- Protecteur d'aire de chargement
- Filet d'arrimage
- Organisation et gestion du chargement

Tranquillité d'esprit

- Capteurs de stationnement montés sur le pare-chocs*
- Bouchon de réservoir verrouillable
- Démarrage à distance
- Système de sécurité du véhicule
- Antivols de jantes

*Accessoires Ford Autorisés sous licence Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford Motor Company. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Ford autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou un équipement sur votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur

sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.

- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.
- Un concessionnaire autorisé doit installer des appareils de communication mobiles. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, cela risque également de nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD.

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (ÉTATS-UNIS seulement)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford ont découvert les énormes avantages de la protection du programme d'entretien prolongé Ford. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le programme d'entretien prolongé Ford devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et de la main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre programme d'entretien prolongé Ford. Avec le programme d'entretien prolongé de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé de base, chacun offrant un niveau de couverture différent. Contactez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Ford est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford des États-Unis, du Canada et du Mexique. C'est le programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Ford Motor Company.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement d'une voiture de location

Véhicule de remplacement le 1e jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Service de dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location
- L'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendrez votre véhicule, vos acheteurs potentiels auront davantage la certitude que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme d'entretien prolongé Ford, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Évitez les frais à la hausse consacrés à l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Ford offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêt

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêts. Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais, vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford au 1 800-367-3377.

Ford ESP
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford. Le programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Remboursement de location
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure

- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf
- Avantages de l'Assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Note : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford.*

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 332).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 271).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que

les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide*; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage**.
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

**Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™

Votre véhicule est équipé d'un Intelligent Oil-Life Monitor® (indicateur de durée de l'huile intelligent) qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous avertit quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	**Utilisation du véhicule et exemple**
(12 000-16 000 km) 7 500-10 000 mi	**Service normal**
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge ou remorquage modéré(e) à nul(le) Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
(8 000-11 999 km) 5 000-7 499 mi	**Intense**
	Charge/remorquage modéré(e) à lourd(e) Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Utilisation prolongée dans des conditions chaudes ou froides
(4 800-7 999 km) 3 000-4 999 mi	**Service extrême**
	Charge ou remorquage maximal(e) Utilisation dans des conditions très chaudes ou très froides

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information*
Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur. **
Permutez les pneus.
Effectuez une inspection multipoint (recommandé).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.
Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan (traction intégrale seulement).
Vérifiez les soufflets d'arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les cardans.
Vérifiez les pneus et l'usure des pneus, et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) au niveau des roues et composants connexes.

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur (page 270).

Autres interventions d'entretien[1]	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. [2]
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.

Autres interventions d'entretien[1]	
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. [3]
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
	Remplacez la ou les courroie(s) d'entraînement des accessoires. [4]

[1] Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance prescrite pour l'intervalle.

[2] Remplacement initial à six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

[3] Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

[4] Si non remplacée au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer des entretiens supplémentaires comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message de vidange d'huile requise sur l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique aux 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message ne s'est **pas** affiché, mais le compteur indique 48 000 kilomètres (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan (traction intégrale seulement).
	Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbres.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile de boîte de transfert et de pont arrière (traction intégrale seulement). Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, notamment en cas d'utilisation commerciale intensive	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle. *
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile de boîte de transfert et de pont arrière (traction intégrale seulement). Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

* Il s'agit d'une fonction en option.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle. *
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) au niveau des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur. **
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile de boîte de transfert et de pont arrière (traction intégrale seulement). Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.

* Il s'agit d'une fonction en option.

Remettez votre système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life à zéro à chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur (page 270).

Utilisation exclusive de carburant E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont et de la boîte de transfert : La boîte de transfert (PTU) et le pont arrière (traction intégrale seulement) de votre véhicule n'exigent pas d'entretien normalement programmé. Sous surveillance électronique, les véhicules avertissent le conducteur de tout service requis en affichant un message à l'écran d'information. L'huile de la boîte de transfert exigera probablement une vidange si le véhicule a connu un cycle de conduite extrême/difficile pendant des périodes prolongées. Il n'est pas nécessaire de vérifier ou de vidanger l'huile de la boîte de transfert à moins que l'unité ait été plongée dans de l'eau ou montre des signes de fuite, ou qu'un message indiquant qu'un entretien est requis s'affiche. Contactez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.

Remplacement du filtre à carburant pour la Californie : Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile pour les climats chauds : Si votre véhicule roule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour les moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle de vidange d'huile normal est de 8 000 km (5 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle : La durée de vie du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

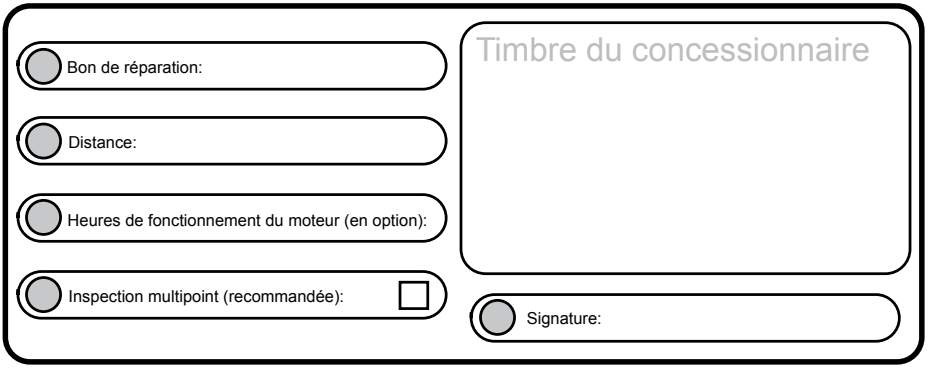

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

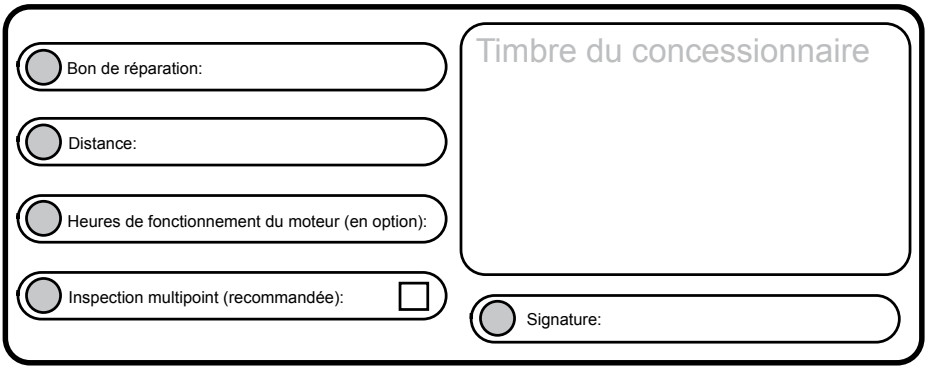
Bon de réparation:
Distance:
Heures de fonctionnement du moteur (en option):
Inspection multipoint (recommandée):
Timbre du concessionnaire
Signature:

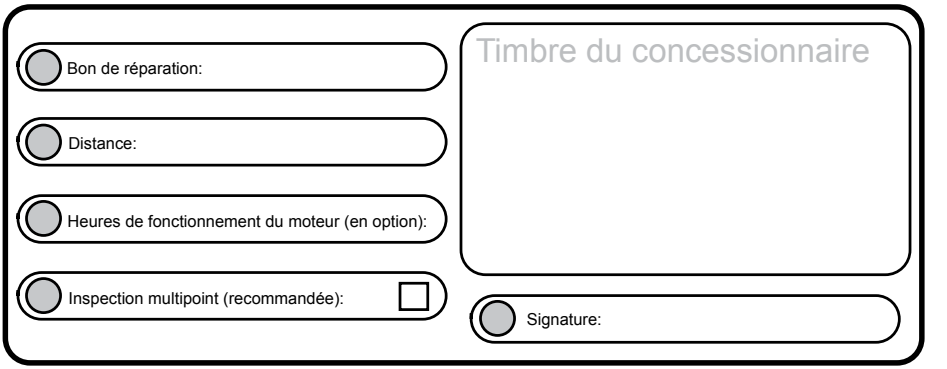
Bon de réparation:
Distance:
Heures de fonctionnement du moteur (en option):
Inspection multipoint (recommandée):
Timbre du concessionnaire
Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

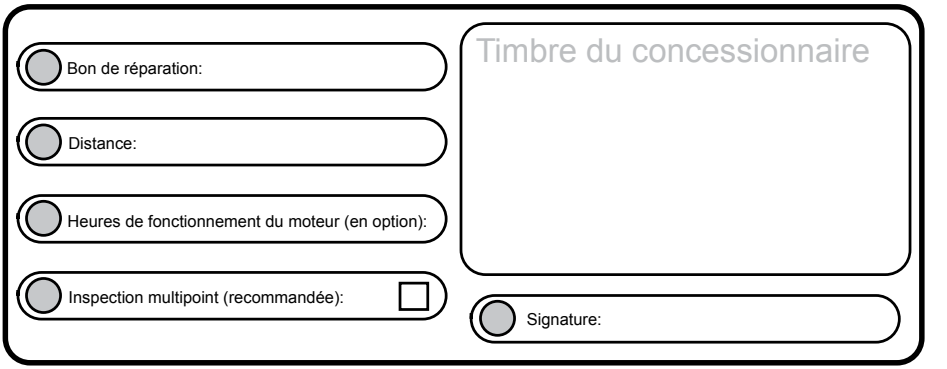
Bon de réparation:
Distance:
Heures de fonctionnement du moteur (en option):
Inspection multipoint (recommandée):
Timbre du concessionnaire
Signature:

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de contrôle, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'Ingénierie inverse, la Décompilation et le Désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la Distribution, la Copie, la Modification et la Création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (par ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE

LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

SYNC® Automotive - Informations importantes relatives à la sécurité - Lisez et suivez les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et suivez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entrepris en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service tiers accessible par ou grâce à des logiciels tiers utilisés avec le LOGICIEL (i) peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès, (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur, (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu profane ou offensant, réservé aux adultes; et (v) peut contenir des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur le traffic, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; et(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.
- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'Article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (A) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (B) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (C) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (D) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

INFORMATION OU CONSEIL FAIT PAR ORAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE Y COMPRIS AVEC VOTRE GUIDE DE L'UTILISATEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant de, ou lié au présent CLUF sera porté devant, et maintenu exclusivement dans, un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND EXCEPTÉ QU'IL NE COMPREND PAS DE DIFFÉREND EN LIAISON AVEC LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU L'APPLICATION OU LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'Avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que Vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 $ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend impliquant 10 000 $ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut Vous accorder les mêmes dommages à Vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un redressement déclaratoire ou par voie d'injonction uniquement pour Vous individuellement, et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à Votre demande individuelle. **Frais d'arbitrage et incitations.**

- i. Litiges impliquant 75 000 $ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 $; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges impliquant plus de 75 000 $. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges impliquant tout montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou Vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer combien un litige implique.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou différend en vertu du présent CLUF auquel cet Aticle s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif (Article (e)) est jugée illégale ou inapplicable, pour tout ou partie d'un différend, la partie de l'Article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie Article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'Article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement n'utilisez le Logiciel TeleNav. TeleNav peut en tout temps réviser le présent Contrat et la politique de confidentialité et http://www.telenav.com peut de temps en temps examiner la version alors en vigueur du présent Contrat ainsi que la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire en toute sécurité.

(b) utiliser votre propre jugement personnel pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatible avec le présent Contrat.

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du Logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence du Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, d'utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez à utiliser le Logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altéreration ou autre changement du Logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du Logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du Logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du Logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du Logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole toute loi, statut, ordonnance ou règlement, y compris mais sans s'y limiter les lois et réglementations relatives au spam, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.
- TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBSTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistrée auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

8. Divers

8.1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce Contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce Contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces Données avec votre Logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelconque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces Données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes Données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant mais sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données, ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces Données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent Contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes Conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des Données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE
ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606
Ces Données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux Modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces Données ont été fournies.
© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5,987,525; 6,061,680; 6,154,773; 6,161,132; 6,230,192; 6,230,207; 6.240,459; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou toute Donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote, des Serveurs Gracenote et du Contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et

(2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

A

A/C
Voir : Climatisation....120
ABS
Voir : Freins....181
Accessoires....420
Apparence extérieure....420
Apparence intérieure....420
Mode de vie....420
Tranquillité d'esprit....420
Accessoires
Voir : Pièces de rechange recommandées....12
Accoudoir arrière....143
ACC
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif....198
Affichage d'information....97
Généralités....97
Afficheur de messages
Voir : Affichage d'information....97
Aide au stationnement arrière....189
Aides à la conduite....205
Aides au stationnement....188
Principes de fonctionnement....188
Alarme
Voir : Alarme antivol....70
Alarme antivol....70
Activation de l'alarme....70
Désactivation de l'alarme....71
Alerte conducteur....205
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT....205
UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE CONDUCTEUR....205
Alerte de circulation transversale....213
Activation et désactivation du système....216
Anomalies du système....216
Fausses alertes....216
Limites du système....216
Témoins, messages et alertes sonores du système....215
Utilisation du système....213
Antipatinage....183
Principes de fonctionnement....183
Aperçu sous le capot - 2 L EcoBoost™....267
Aperçu sous le capot - 3,5 L Duratec....269
Déflecteur du moteur....270
Aperçu sous le capot - 3,5 L Ecoboost™....268
Appendices....445
Applications et services du système SYNC™....385
Assistance 911....385
Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)....388
Services SYNC : circulation routière, itinéraires et renseignements (TDI) (selon l'équipement, États-Unis seulement)....390
Appuie-tête....132
Inclinaison de l'appuie-tête....134
Réglage de l'appuie-tête....133
À propos de ce manuel....7
Assistance à la clientèle....248
Assistance dépannage....242
Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage....243
Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage....243
Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage....243
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage....242
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage....242
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC/Radio satellite....352
Structure de menus....354
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts....357
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/ FM/CD....358
Avis spéciaux....13
Directives spéciales....13
Garantie limitée de véhicule neuf....13
Système de diagnostic embarqué (OBD-II)....13

AWD
Voir : Transmission intégrale....173

B

Balais d'essuie-glace
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace....284
Batterie
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V 281
Boîte de vitesses automatique....169
Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique....171
Boîte de vitesses automatique SelectShift™....170
Interverrouillage frein-levier sélecteur....171
Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique....169
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige....172
Boîte de vitesses....169
Boîte de vitesses
Voir : Boîte de vitesses....169

C

Caméra de recul
Voir : Caméra de rétrovision 194
Caméra de rétrovision 194
Utilisation du système de caméra de recul....194
Capacités et spécifications - 2 L EcoBoost™....339
Spécifications....339
Capacités et spécifications - 3,5 L Duratec....342
Spécifications....343
Capacités et spécifications - 3,5 L Ecoboost™....346
Spécifications....347
Capacités et spécifications....332
Capteur de poids du passager avant....41
Carburant et remplissage....158
Ceintures de sécurité....30
Principes de fonctionnement....30
Centrale multimédia....363
Chaîne audio 351
Généralités....351
Chaînes à neige
Voir : Utilisation de chaînes à neige....320
Changement d'une roue....325
Procédure de remplacement d'une roue....327
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente....326
Chauffage
Voir : Climatisation....120
Chauffe-moteur....156
Utilisation du chauffe-moteur....157
Cirage....292
Clés et commandes à distance....48
Clignotants....82
Climatisation....120
Climatisation
Voir : Climatisation....120
Combiné des instruments....90
Commande audio....73
MÉDIA....73
Recherche, Suivant ou Précédent....73
Commande automatique de la température - Véhicules avec : Chaîne AM/FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts....123
Commande automatique de la température - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony....125
Commande automatique de la température - Véhicules sans : Écran tactile....121
Commande d'éclairage....78
Avertisseur optique....79
Feux de route....78
Commande d'éclairage du tableau de bord....80
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 253
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français....253
Commande de l'affichage d'information....74
Commande manuelle de la température....120
Commande vocale....74
Commutateur d'allumage....151

Conduite dans l'eau.....239
Conduite économique.....238
Conseils de conduite avec l'ABS
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....182
Conseils de conduite.....238
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....182
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle 127
Chauffage rapide de l'habitacle.....128
Conseils généraux.....127
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....130
Refroidissement rapide de l'habitacle.....129
Réglages de refroidissement recommandés.....129
Réglages recommandés pour le chauffage.....128
Consignes de sécurité.....158
Console centrale.....150
Console de pavillon.....150
Consommation de carburant.....164
Calcul de la consommation de carburant.....165
Remplissage du réservoir de carburant.....164
Contacteur de démarrage
Voir : Commutateur d'allumage.....151
Contrat de licence de l'utilisateur final.....445
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....445
Contrôle de stabilité.....185
Principes de fonctionnement.....185
Coupure de carburant 243
Couvre-plancher.....240
Création d'un dispositif MyKey.....55
Programmation/Modification des réglages configurables.....56

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 254
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 253
Démarrage à distance.....131
Réglages automatiques.....131
Démarrage d'un moteur à essence.....152
Arrêt automatique du moteur.....154
Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....154
Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....155
Démarrage impossible.....154
Précautions contre les gaz d'échappement.....155
Renseignements importants concernant la ventilation.....155
Véhicules équipés d'un démarrage sans clé.....153
Véhicules équipés d'une clé de contact.....153
Démarrage et arrêt du moteur.....151
Généralités.....151
Démarrage sans clé.....152
Modes d'allumage.....152
Démarrage-secours du véhicule.....244
Branchement des câbles de démarrage.....245
Débranchement des câbles de démarrage.....246
Démarrage-secours.....246
Préparation du véhicule.....245
Dépannage.....242
Dépannage du système SYNC™.....408
Désignation du code de boîte de vitesses.....338
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....46
Diagnostic de panne MyKey.....59
Direction.....217
Direction assistée à commande électrique.....217
Dispositifs de retenue supplémentaires.....39
Principes de fonctionnement.....39
Dossier d'entretien périodique 434
DRL
Voir : Feux de jour.....81

E

Éclairage....78
Généralités....78
Éclairage intérieur....83
Lampes de lecture de deuxième rangée....83
Lampes de lecture de la première rangée....83
Écrans pare-soleil....88
Ecrous de roue
Voir : Changement d'une roue....325
Écrous de roue
Voir : Changement d'une roue....325
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey....56
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant....161
En Californie (États-Unis seulement) 249
Enregistrement de données 9
Enregistrement des données d'entretien....9
Enregistrement des données d'événement....9
Enregistrement des données d'événement
Voir : Enregistrement de données 9
Entrée sans clé....66
Clavier d'entrée sans clé SECURICODE™....66
Entreposage du véhicule....295
Au terme de l'entreposage....297
Batterie....297
Carrosserie....296
Circuit d'alimentation....296
Circuit de refroidissement....296
Divers....297
Freins....297
Généralités....296
Moteur....296
Pneus....297
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants....36
Entretien des pneus....305
Adhérence AA A B C....306
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus....305
Renseignements moulés sur le flanc du pneu....307
Température A B C....306
Terminologie du pneu....306
Usure de la bande de roulement....305
Entretien de votre véhicule....425
Entretien du véhicule....290
Généralités....290
Entretien....265
Généralités....265
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses....431
Exceptions....433
Entretien périodique normal....429
Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™....429
Périodicités d'entretien normales....430
Entretien usuel — Généralités....425
Inspection multipoint....428
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?....425
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?....425
Protégez votre investissement....425
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire....427
Environnement 15
Équipement de communication mobile....13
Espaces de rangement....150
Essuie-glaces automatiques....76
Essuie-glaces....76
Essuie-glaces asservis à la vitesse....76
Essuie-glaces et lave-glaces....76
Étiquette d'homologation du véhicule....338

F

Feux de détresse....243
Feux de jour....81

Feux de route automatiques.....81
Activation du système.....82
Neutralisation manuelle du système.....82
Filets de retenue.....221
Filtre à air d'habitacle 131
Filtre à air
Voir : Remplacement du filtre à air 289
Filtre à carburant.....281
Fonction de mémorisation.....138
Enregistrement d'une position préréglée.....138
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....139
Ford Credit.....12
(États-Unis seulement).....12
Ford Protect.....422
PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (CANADA SEULEMENT).....423
PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ (ÉTATS-UNIS seulement).....422
Frein à main
Voir : Frein de stationnement.....182
Frein de stationnement.....182
Freins.....181
Généralités.....181
Fusibles.....255

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs.....84
Glaces à commande électrique.....84
Alimentation prolongée des accessoires.....85
Fermeture par commande à impulsion.....84
Fonction d'inversion en cas d'obstruction.....84
Ouverture par commande à impulsion.....84
Verrouillage des glaces.....85
Glaces et rétroviseurs chauffants.....130
Lunette arrière chauffante.....130
Rétroviseur extérieur chauffant.....130
Glossaire des symboles.....7
Gonflage de pneu à plat
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire 298
Gonflage d'un pneu crevé
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire 298

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....96
Alerte d'entrée sans clé.....96
Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage.....96
Carillon avertisseur d'oubli des phares allumés.....96
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....96
Installation de sièges d'enfant 18
Sièges d'enfant.....18
Utilisation des ceintures trois points.....18
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH).....21
Utilisation des sangles de retenue.....23
Introduction.....7

J

Jantes et pneus.....298
Généralités.....298
Spécifications techniques.....331
Jauge d'huile moteur - 2 L EcoBoost™.....270
Jauge d'huile moteur - 3,5 L Duratec/3,5 L Ecoboost™.....270
Jauges.....90
Écran d'information.....91
Indicateur de niveau de carburant.....91
Type 1.....90
Type 2.....91

L

Lavage automatique
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....290
Lavage
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....290
Lave-glaces
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....76
Lave-glaces.....77

Limite de charge.....221
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....221
Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....228

M

Messages d'information.....107
AdvanceTrac™.....108
Aide au stationnement.....116
Alarme.....108
Alerte conducteur.....113
Antipatinage.....118
Arrêt automatique du moteur.....109
Avertisseur de collision.....112
Batterie et circuit de charge.....111
Boîte de vitesses.....119
Carburant.....113
Circuit de freinage.....112
Clés et accès intelligent.....113
Commande de feux de route automatiques.....109
Démarrage à distance.....117
Direction assistée.....117
Entretien.....114
Message du capteur de poids du passager.....116
Messages de rappel.....116
MyKey.....115
Portes et serrures.....112
Régulateur de vitesse adaptatif.....108
Sièges.....117
Système d'information sur les angles morts et alerte de trafic transversal.....111
Système de démarrage.....118
Système de suivi de voie.....114
Système de surveillance de la pression des pneus.....118
Traction intégrale.....110
Mise au rebut de l'airbag.....47
MyKey™.....54
Principes de fonctionnement.....54

N

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire 298
Conseils d'utilisation de la trousse.....299
Deuxième étape : Vérification de la pression du pneu.....302
Généralités.....299
Marche à suivre après l'obturation fructueuse d'un pneu.....303
Marche à suivre en cas de crevaison.....300
Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et d'air.....300
Nécessaire de réparation de pneu
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire 298
Nettoyage de l'extérieur.....290
Bandes décoratives ou graphismes.....291
Éléments extérieurs chromés.....291
Éléments extérieurs en plastique.....291
Soubassement de carrosserie.....291
Nettoyage de l'habitacle.....293
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....293
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....292
Nettoyage des roues en alliage.....295
Nettoyage des sièges en cuir.....294
Nettoyage du moteur.....292
Numéro d'identification du véhicule.....337

O

Options uniques d'exportation.....14
Ouverture centralisée 85
Ouverture des glaces.....85
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....68
Ouverture et fermeture du capot.....266
Fermeture du capot.....266
Ouverture du capot.....266
Ouvre-porte de garage
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....144

Ouvre-porte de garage universel.....144
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink.....144

P

Panne de carburant.....161
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....161
Remplissage d'un bidon de carburant.....161
Pare-soleil.....88
Miroir de courtoisie du pare-soleil.....88
PATS
Voir : Système antivol passif.....69
Pédales.....75
Pédales
Voir : Réglage des pédales.....75
Perchlorate.....11
Personal Safety System™.....38
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System.....38
Phares à extinction temporisée.....80
Phares automatiques.....79
Allumage des phares asservi aux essuie-glaces.....79
Pièces de rechange recommandées 12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....12
Garantie sur les pièces de rechange.....12
Réparation en cas de collision.....12
Pièces Motorcraft - 2 L EcoBoost™.....334
Pièces Motorcraft - 3,5 L Duratec.....335
Pièces Motorcraft - 3,5 L Ecoboost™.....336
Pneus
Voir : Jantes et pneus.....298
Poids de remorquage recommandés.....231
Port USB 363
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....26
Positions assises appropriées.....132
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 251
Pour obtenir les services nécessaires 248
À l'extérieur.....248
Prise d'entrée audio.....362
Prises de courant auxiliaires.....149
Emplacements.....149
Prise de courant de 12 V c.c.....149
Produits de nettoyage.....290
Programmateur de vitesse.....74
Principes de fonctionnement.....197
Type 1.....74
Type 2.....74
Programmateur de vitesse
Voir : Programmateur de vitesse.....197
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....197
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 250
Proposition 65 de la Californie.....11
Protection de l'environnement 15

Q

Qualité du carburant.....159
Choix du carburant approprié.....159
Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte).....160

R

Radio par satellite.....360
Dépannage.....361
Facteurs de réception du signal radio satellite.....360
Numéro de série électronique de la radio satellite.....361
Service de radio satellite SIRIUS®.....360
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....34
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™.....34
Ravitaillement.....162
Réglage des pédales.....75
Réglage des phares.....284
Réglage du faisceau horizontal.....286
Réglage du faisceau vertical.....284

Réglage des phares
Voir : Réglage des phares....284
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique....72
Fonction d'entrée et de sortie faciles....73
Fonction de rappel des réglages mémorisés....73
Position de butée....73
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage manuel....72
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité....33
Rehausseurs....24
Types de rehausseur....25
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile....271
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol....236
Remorquage d'urgence....236
Remorquage derrière un véhicule de loisirs....236
Remorquage par une dépanneuse
Voir : Transport du véhicule....235
Remorquage....230
Remplacement d'une ampoule....286
Antibrouillards avant....286
Lampe de plaque d'immatriculation....286
Lampes à DEL....286
Phares avec lampe à décharge....286
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue....53
Remplacement d'un fusible....264
Fusibles....264
Remplacement de la batterie de 12 V....281
Système de gestion de batterie....283
Remplacement des balais d'essuie-glace....284
Remplacement des balais d'essuie-glaces de pare-brise....284
Remplacement du filtre à air....289
Renseignements généraux sur les radiofréquences....48
Clé d'accès intelligent....48
Réparation de dommages mineurs à la peinture....295
Rétroviseur intérieur....87
Rétroviseur à électrochrome....87
Rétroviseurs extérieurs....85
Fonction anti-éblouissement à réglage automatique....86
Lampes dirigées vers le sol....86
Rétroviseurs à mémoire....86
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique....85
Rétroviseurs extérieurs chauffants....86
Rétroviseurs extérieurs rabattables....86
Rétroviseurs grand angle intégrés....86
Système d'information sur les angles morts....87
Rétroviseurs
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs....84
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants....130
Rodage....238
Rodage
Voir : Rodage....238

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager....40
Enfants et sacs gonflables....41
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant....40
Sacs gonflables latéraux....44
Safety Canopy™....45
Sécurité enfants....16
Généralités....16
Sécurité....69
Serrures....61
Sièges à commande électrique....135
Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif....137
Support lombaire à réglage électrique....137
Sièges à commande manuelle....134
Déplacement du siège vers l'arrière et vers l'avant....134
Réglage de l'inclinaison....135
Réglage lombaire....135
Sièges à régulation de température....142
Sièges refroidissants....142

Sièges arrière....139
Banquette arrière divisée rabattable....139
Sièges chauffants....140
Sièges arrière chauffants....141
Sièges....132
Spécifications du moteur - 2 L EcoBoost™....332
Cheminement de la courroie d'entraînement....332
Spécifications du moteur - 3,5 L Duratec....332
Cheminement de la courroie d'entraînement....333
Spécifications du moteur - 3,5 L Ecoboost™....333
Cheminement de la courroie d'entraînement....333
Spécifications techniques
Voir : Capacités et spécifications....332
Stationnement actif....189
Dépannage du système....193
Désactivation de la fonction d'aide au stationnement....192
Pilotage automatique dans la place de stationnement....191
Utilisation du stationnement actif....190
SYNC™ AppLink™....395
Applications mobiles SYNC....395
SYNC™....364
Généralités....364
Système antidémarrage
Voir : Système antivol passif....69
Système antipollution....165
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien....167
Système de diagnostic embarqué (OBD-II)....166
Système antivol passif....69
SecuriLock®....69
Système d'avertissement de collision....218
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT....218
Système d'information sur les angles morts....210
Activation et désactivation du système....212
Anomalies du système....212
Utilisation du système....211
Système de maintien de trajectoire....206
Activation et désactivation du système....207
Système de surveillance de la pression des pneus....321
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus....323
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus....322
Système d'alerte après impact....247

T

Tableau de spécifications des ampoules....287
Tableau de spécifications des fusibles....255
Boîtier de distribution électrique....255
Porte-fusibles de l'habitacle....260
Télécommande....49
Clé à télécommande intégrée....49
Clé d'accès intelligent....49
Déclenchement de l'alarme de détresse....51
Démarrage à distance....51
Fonction de rappel des réglages mémorisés....53
Localisateur du véhicule....51
Remplacement de la pile....50
Témoin et carillon de ceinture de sécurité....34
Conditions de fonctionnement....34

Témoins et indicateurs.....92
Affichage tête haute.....94
Aide au suivi de voie.....94
Anomalie du groupe motopropulseur.....95
Antibrouillards avant.....94
Avertissement de faible pression des pneus.....94
Bas niveau de carburant.....94
Bas niveau de liquide lave-glace.....95
Batterie.....93
Bouclage de ceinture de sécurité.....94
Capot moteur mal fermé.....94
Circuit de freinage.....93
Clignotant.....93
Commande de feux de route automatiques.....93
Contrôle de la stabilité.....95
Contrôle de stabilité désactivé.....96
Entretien recommandé du moteur.....95
Feux de route.....94
Feux de stationnement.....95
Huile moteur.....94
Porte ouverte.....93
Régulateur de vitesse.....93
Régulateur de vitesse adaptatif.....92
Sac gonflable avant.....94
Système d'information sur les angles morts.....93
Système de freins antiblocage.....92
Température du liquide de refroidissement du moteur.....93
Toit ouvrant.....88
Fonction de rebond.....89
Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération.....89
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....89
Toit ouvrant
Voir : Toit ouvrant.....88
Traction d'une remorque.....230
Répartition de la charge.....230
Transmission intégrale.....173
Transport de charge.....221
Transport du véhicule.....235

U

Utilisation de chaînes à neige.....320
Utilisation de l'antipatinage.....183
Désactivation du système.....183
Témoins et messages des systèmes.....183
Utilisation d'un contacteur.....183
Utilisation des commandes de l'écran d'information.....183
Utilisation de la reconnaissance vocale 366
Démarrage d'une session vocale.....366
Interaction et rétroaction du système.....368
Utilisation de la traction intégrale 173
Conduite d'un véhicule à traction intégrale avec des pneus dépareillés.....175
Conduite d'un véhicule à traction intégrale avec des pneus de secours.....174
Conduite dans des conditions particulières avec une traction intégrale.....175
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....59
Utilisation de pneus été.....319
Utilisation des ceintures de sécurité.....31
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....32
Rallonge de ceinture de sécurité.....33
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....32
Utilisation du contrôle de stabilité.....186
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 251

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif....198
Capteur obstrué....203
Désactivation automatique à basse vitesse....202
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif....201
Lorsque vous suivez un véhicule....200
Mise hors fonction du système....202
Modification de la vitesse programmée....202
Neutralisation du régulateur de vitesse adaptatif....201
Passage au régulateur de vitesse normal....204
Problèmes de détection....203
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif....199
Réglage de la distance....200
Réglage du régulateur de vitesse adaptatif....199
Reprise de la vitesse programmée....202
Utilisation en terrain montagneux....202
Utilisation du régulateur de vitesse....197
Activation du régulateur de vitesse....197
Désactivation du régulateur de vitesse....198
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia....397
Accès au menu de lecture....403
Commandes vocales multimédias....399
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB....397
Fonctions du menu multimédia....401
Paramètres système....405
Quel morceau est lu?....399
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone....369
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone....375
Accès aux paramètres du téléphone....379
Commandes vocales de téléphone....371
Couplage d'autres téléphones cellulaires....370
Couplage initial du téléphone....369
Établissement d'un appel....373
Messagerie texte....377
Options téléphoniques pendant un appel....373
Paramètres du système....381
Réception d'un appel....373

V

Ventilation
Voir : Climatisation....120
Vérification de l'état du dispositif MyKey....58
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 2 L EcoBoost™....276
Boîte de vitesses 6F35....276
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 3,5 L Duratec/ 3,5 L Ecoboost™....277
Boîte de vitesses 6F50/6F55....277
Vérification de l'huile moteur....270
Ajout d'huile moteur....271
Vérification de l'huile moteur
Voir : Vérification de l'huile moteur....270
Vérification des balais d'essuie-glace....284
Vérification du liquide de direction assistée....281
Vérification du liquide de frein....280
Vérification du liquide de lave-glace....281

Vérification du liquide de refroidissement....272
Ajout de liquide de refroidissement....273
À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale....274
Conditions climatiques rigoureuses....274
Liquide de refroidissement recyclé....273
Vérification du liquide de refroidissement du moteur....272
Vérification du liquide de refroidissement
Voir : Vérification du liquide de refroidissement....272
Vérifications de remorquage essentielles....233
Attelages....233
Avant d'atteler une remorque....234
Chaînes de sécurité....233
Feux de remorque....234
Freins de remorque....233
Lors de la traction d'une remorque....234
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine....235
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot....266
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot....266
Verrouillage électrique des portes
Voir : Verrouillage et déverrouillage....61
Verrouillage et déverrouillage....61
Activation de l'accès intelligent....62
Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique des portes....65
Déverrouillage automatique des portes....64
Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée....63
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent....64
Éclairage à l'entrée....65
Éclairage à la sortie....65
Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule....62
Ouverture du coffre à bagages....62
Protection antidécharge de la batterie....66
Télécommande....61
Verrouillage automatique des portes....64
Verrouillage électrique des portes....61
Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé....61
Verrouillage sécurité enfants....28
Côté droit....29
Côté gauche....29
VIN
Voir : Numéro d'identification du véhicule....337
Volant chauffant....74
Volant....72